



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

coifferie

SANS RENDEZ-VOUS
SION REMPARTS 8 1^{er} ÉTAGE

Le n° 60 ct.

**Grand Conseil
fribourgeois,
après
vérifications...**

Voir page 35

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Les élections au Québec

Le Québec, riche en gisements de fer et en querelles linguistiques, est la plus vaste province du vaste Canada. De plus, pour reprendre une formule célèbre, si le Québec compte six millions

de sujets, il compte peut-être autant de sujets de mécontentement. Ainsi pourrait s'expliquer les résultats des élections législatives anticipées qui ont donné la victoire au parti québécois (indépendantiste) de M. René Lévesque. Le parti de M. René Lévesque, en effet, remporte un véritable triomphe, puisqu'il disposera de la majorité abso-

lue à l'Assemblée nationale de la province. Au lendemain de ces élections, de la défaite totale du parti libéral de M. Robert Bourassa, nombreux s'interrogent

MA CABANE AU CANADA

Par Roger Germanier

sur les raisons de ce renversement politique, et se préoccupent de ses conséquences. Le Canada se trouve-t-il en péril d'éclatement, victime des conflits qui ne cessent d'opposer la minorité francophone à la majorité anglophone ? Bref, dix ans après la visite du général De Gaulle, son cri insolite et peu respectueux des usages diplomatiques, « Vive le Québec libre ! » s'inscrirait-il soudainement dans les faits ?

Il faut rappeler d'emblée que le gros travail parlementaire s'effectue avant les séances plénières du Grand Conseil. Lorsqu'il arrive devant le plenum, un projet de loi, par exemple, a passé par le stade pré-parlementaire (com-

Suite page 10

Grand Conseil

Propos d'après-session

La machine et les mécaniciens

La première partie de la dernière session de la législature 1973-1977 du Grand Conseil valaisan a tourné en eau de boudin, dans les circonstances que l'on sait. Ces navrants événements ont été, comme on pouvait le prévoir, abondamment commentés dans la rue. A trois mois des élections cantonales, qui vont notamment mettre en place pour quatre ans un nouveau Parlement, il nous paraît utile de situer ces événements dans le contexte général de la machine parlementaire et des mécaniciens qui assurent la marche. Nos propos de chroniqueur ne visent ni l'excuse, ni la critique. Ils se contentent de CONSTATATIONS, à partir desquelles devrait se concentrer la recherche de l'efficacité du travail parlementaire fortement mise en cause ces temps-ci.

Un « mal nécessaire » ?

Il faut rappeler d'emblée que le gros travail parlementaire s'effectue avant les séances plénières du Grand Conseil. Lorsqu'il arrive devant le plenum, un projet de loi, par exemple, a passé par le stade pré-parlementaire (com-

Par Gérald Rudaz

missions de spécialistes, consultations des communes et des associations, etc.). Il est ensuite soumis au crible d'une première commission du Grand Conseil formée de représentants de tous les groupes. Par les rapports de ces derniers à leurs formations politiques respectives, le projet est discuté à fond au sein de celles-ci, qui désignent généralement leurs porte-parole en vue du débat au plenum. C'est ainsi qu'à ce stade - qui comporte deux lectures, avec une nouvelle commission pour la deuxième - le gros du travail est fait, les positions sont prises. Ceci tant du côté du Conseil d'Etat et de la commission que de celui des groupes politiques. Est-ce à dire que le débat final devient une simple formalité, destinée à faire connaître au public ce qui a été décidé en dehors de l'assemblée ? Est-ce à dire qu'aucun argument nouveau ne peut surgir de la discussion, capable de modifier ces positions ? Nous n'irons pas jusque-là, ne serait-ce que parce qu'au sein même d'un groupe, les avis peuvent diverger et des interventions à titre personnel trouvent naturellement leur place à l'assemblée plénière. Nous devons pourtant à la vérité de dire qu'il est rare d'entendre, dans de tels débats, un député soulever des points qui auraient échappé jusqu'alors à l'examen du projet par les

groupes ou les commissions. Tout ceci pour faire un sort à cette image trop superficielle souvent donnée d'un Grand Conseil indifférent aux objets traités, lisant les journaux ou discutant dans la salle des pas perdus ! On a de la peine à comprendre qu'à ce moment là, le travail est fait, que chaque député a eu l'occasion d'exprimer - directement ou indirectement - son avis et que la suite n'est souvent qu'affaire de routine.

Sous cet angle-là, on peut dire que l'assemblée plénière n'est souvent qu'un « mal nécessaire » et que l'on

Suite page 10

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

La joie, secret de la force

Toujours dans le sillage des causes de nos précédentes rencontres, nous voudrions aujourd'hui vous parler de la joie spirituelle. C'est là un trait caractéristique de notre profession d'enfants de Dieu, de disciples et de frères du Christ, de temples animés et éclairés par l'Esprit-Saint, de membres vivants de ce corps social mystique et pourtant visible qu'est l'Eglise. « Réjouissez-vous dans le Seigneur », avons-nous dit jadis à l'Eglise et à tous ceux qui de quelque façon reçoivent son souffle animateur. « Réjouissez-vous dans le Seigneur », répétons-nous aujourd'hui avec la même intention d'inclure dans cette formule, si souvent répétée par saint Paul, une attitude

faite de foi, d'espérance, d'amour, de sens apostolique, de sérénité, de courage, de patience et d'abnégation, etc., digne couronnement de la spiritualité de cette période liturgique.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Un document trop oublié

Nous voudrions renvoyer votre attention filiale à notre « exhortation apostolique » du 9 mai 1975 sur la joie chrétienne. Nous osons dire : relisez-la pour bien imprimer dans votre cœur un mot clé de l'authentique renouveau

religieux et chrétien, but de l'Année sainte et de l'année présente, qui le continue.

Nous faisons maintenant quelques commentaires et quelques recommandations touchant ce document. Première observation : il ne s'agit pas là d'un document publié pour consoler en une occasion particulière ; il s'agit plutôt d'un texte qui est un message essentiel pour la spiritualité catholique de tous les temps, mais spécialement opportun pour le nôtre, nous semble-t-il. Ne voyez-vous pas que notre époque est triste ? Peut-être est-elle encore marquée par le traumatisme venant de

Suite page 10

Châteauneuf-Conthey: comme des champignons

L'expansion de notre capitale a été si importante qu'il a bientôt fallu que Sion dépasse le cadre de ses collines...

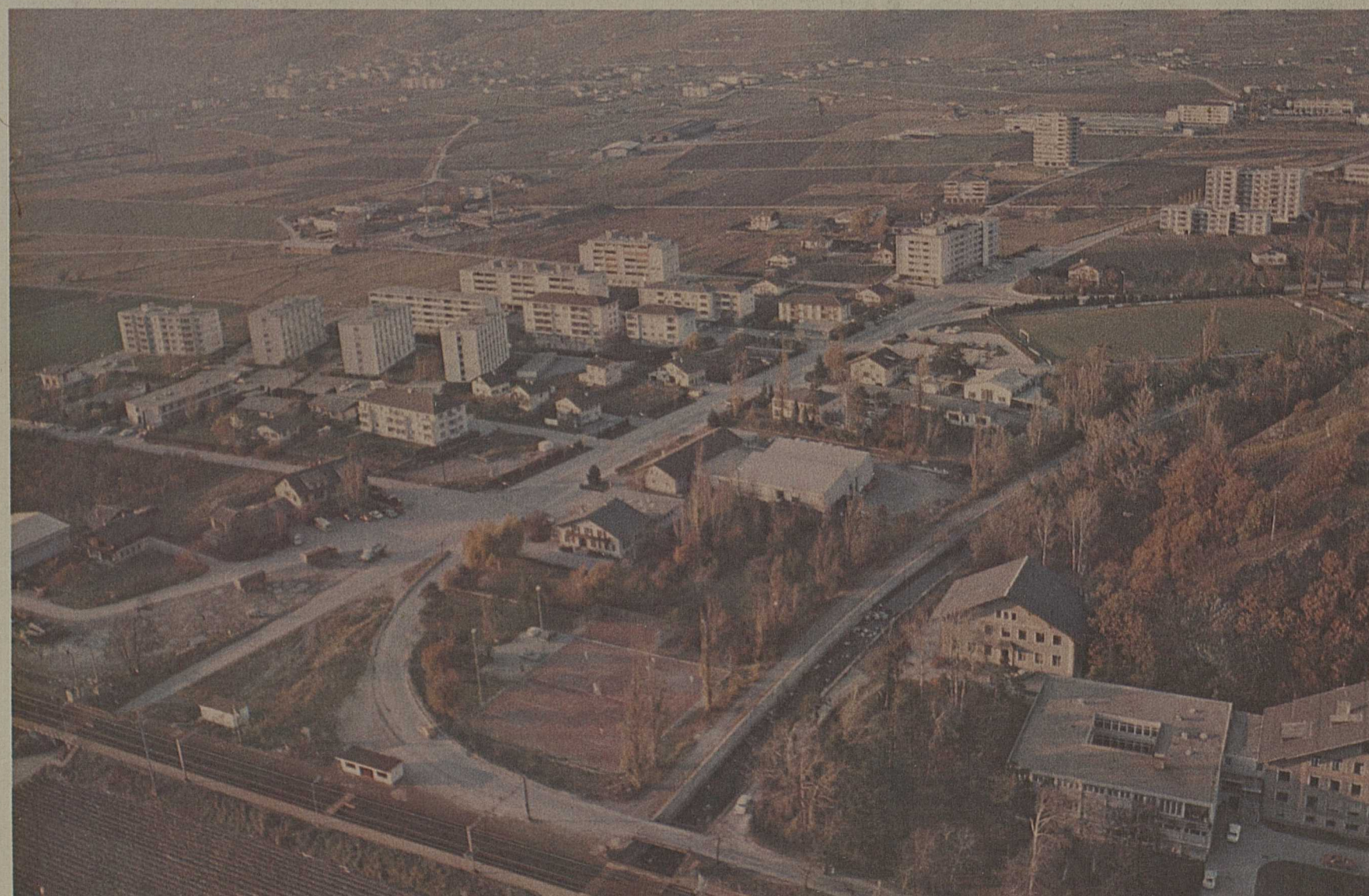
Barrée à l'est par Valère et Tourbillon, Sion s'est étendue à l'ouest, franchissant quelque colline (encore) pour se développer dans la belle plaine de Châteauneuf-Conthey, promue au rang de banlieue résidentielle.

Sur cette photo aérienne on voit, au premier plan l'école cantonale d'agriculture, l'école ménagère rurale et les stations cantonales, encore sur le territoire de Sion. De l'autre côté de la Morge (rive droite), c'est la cité moderne de

Châteauneuf-Conthey où les buildings ont poussé comme des champignons. Bien que considérée comme un quartier de Conthey, la région fait figure de cité satellite de la capitale. On y trouve toutes les installations propres à agrémenter la vie : deux courts de tennis, un terrain de football, une piscine couverte, etc. Une halte de chemin de fer facilite les communications avec Sion.

Et la campagne à la porte, le Rhône à deux pas... un endroit bien agréable. A l'arrière plan le village de Vétroz.

Photo NF



IRAK

LE CANCER A BON DOS...

La France aimerait donc vendre à l'Irak pour 40 millions de dollars un réacteur de 90 mégawatts agrémenté de 12 kilos d'uranium enrichi à 93 %. Les Irakiens assurent que ce réacteur répondant au nom d'Osirak ne servira qu'à la lutte contre le cancer. Paris soutient que toutes les craintes israéliennes sont vaines puisque l'Irak a signé le traité de non-prolifération des armes atomiques et que les opérations du réacteur seront supervisées par l'Agence de l'énergie atomique de Vienne.

Les assurances prêtent à sourire : l'Irak paraît bien déterminé à lutter sérieusement contre le cancer car, troisième fournisseur de pétrole de la France, il l'aurait menacée de ne point acheter de « Mirage » ni de missiles « Thomson CSF » si le marché nucléaire n'était pas conclu, si le réacteur promis n'apparaissait pas !

L'Irak possède déjà une certaine expérience dans le domaine nucléaire. Depuis 1968, il dispose

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

d'un réacteur soviétique de 2 kilowatts, installé à Towartha. Les Israéliens estiment qu'il peut aisément porter l'uranium enrichi aux fatidiques 97 % nécessaires à la construction d'une bombe atomique !

Bagdad n'a jamais admis le moindre accommodement avec Israël dont elle veut toujours l'annihilation. Elle a refusé de passer un armistice en 1949, elle a rejeté les cessez-le-feu de 1967 et 1973. Les Israéliens redoutent particulièrement l'extrémisme de Bagdad. Ils craignent aussi que finalement les connaissances nécessaires à la fabrication de petites bombes atomiques ne soient transmises aux terroristes. Pour ce faire, un physicien vénéral ou partisan suffit.

L'espoir d'empêcher la fabrication des armes atomiques par des Etats du Moyen-Orient est plus ténu que cheveu d'enfant ! Tout au plus peut-on espérer quelque retard dans une évolution qui paraît inéluctable. Les Israéliens comptent un peu sur les réticences qui pourraient se manifester en France même et beaucoup sur les Etats-Unis afin qu'ils bloquent cette dangereuse transaction.

Affaire Bally Jugement

Voir page 34

AU DÉPOURVU

On considère d'une façon générale que les plus mauvais moments de la récession sont désormais passés et que la situation économique générale tend à se rétablir progressivement, secteur par secteur.

C'est peut-être aller un peu vite en besogne et prendre ses désirs pour des réalités.

Qu'une certaine amélioration soit intervenue, c'est incontestable. Divers indices en témoignent, en particulier le recul du chômage et la réjouissance reprise de nos exportations.

Sans se montrer pessimiste, il faut cependant ne pas s'arrêter à ces seuls signes encourageants. Il semble en effet prématuré de crier victoire alors que la consommation demeure stagnante et les investissements privés pratiquement au point mort.

L'épreuve a engendré la prudence. Il importe maintenant de tirer profit des difficultés que nous venons de subir, car elles sont riches d'enseignements. Ce qui s'est passé peut en effet se reproduire et il faut à tout prix que, si cela devait être le cas, nous disposions alors de moyens d'action immédiatement mobilisables.

Car il faut bien reconnaître franchement que la récession nous a pris de court et que nous n'étions pas en mesure de parer le coup lorsqu'elle a fondu sur nous.

Nous n'avons aucune excuse valable à formuler. Notre imprévoyance est apparue au grand jour. Nous n'étions pas prêts.

Il n'est qu'à voir la panique engendrée par l'apparition du chômage, alors que la grande majorité des travailleurs n'étaient pas assurés contre ce risque. Il a fallu alors mon-

ter de toutes pièces une législation de fortune et improviser une aide financière, alors qu'au cours des années fastes, il aurait été possible, au moyen de cotisations paritaires modestes, de constituer des réserves suffisantes pour assurer le maintien du gain. Au lieu de cela, on se préparait à débattre dans l'abstrait des projets visant au droit au travail, sans songer un seul instant que ce dernier pouvait manquer un jour.

Très vite aussi des entreprises se sont trouvées à court de liquidités, alors même que, dans de nombreux cas, leur situation financière ne paraissait pas obérée. La raison en est simple. Les réserves constituées avaient été investies intégralement dans des immobilisations, qu'il s'agisse de bâtiments, d'usines, d'installations ou d'équipements. Elles n'étaient donc plus mobilisables. C'est là une erreur de gestion financière que de nombreux chefs d'entreprises et conseils d'administration ont brusquement découverte à leur grande surprise. Les véritables réserves de crise manquaient et faisaient cruellement défaut.

Les caisses publiques elles aussi criaient misère parce que tant la Confédération que les cantons s'étaient habitués à dépenser au-delà de leurs recettes. Pour aider l'économie défaillante, il fallait recourir à l'emprunt. Les quelques réserves hâtivement constituées dans les dernières années de prospérité ne permettaient pas de faire face aux besoins.

A vrai dire, la fiscalité devrait être repensée pour l'avenir. Elle devrait être plus lourde dans les années prospères dans le but de permettre précisément l'accumulation de capitaux, qui seraient disponibles en cas de récession. On pourrait ainsi alléger les charges fiscales lorsque les difficultés surgissent pour le contribuable.

Le peuple suisse lui épargne, plus que jamais, ce qui prouve que si, d'une manière ou d'une autre, on avait facilité l'accès à la propriété, il aurait de lui-même suivi cette voie plutôt que celle de la surconsommation, accroissant ainsi sa résistance financière et limitant l'inflation. C'est peut-être par là qu'on aurait dû commencer.

Il ne s'agit pas maintenant de s'ériger en justicier du passé. Des erreurs ont été commises certes, mais, on peut le dire aujourd'hui, en toute bonne foi. Il importe d'en tirer des conclusions positives afin que, si dans l'avenir une nouvelle récession surgissait, notre pays ne serait plus pris au dépourvu comme il l'a été et l'est encore.

En cela l'épreuve n'aura pas été inutile.

CEP

Liechtenstein : budget équilibré

Le gouvernement du Liechtenstein a présenté mercredi au parlement pour délibération, le budget 1977. Le compte 1976, avec un total de recettes de 189,7 millions et des dépenses de l'ordre de 135,4 millions, présente un résultat brut de 54,3 millions de francs. L'excédent de recettes, déduction faite des amortissements de 53,9 millions de francs, s'élève à 400 000 francs.

Le compte d'investissements 1977, qui prévoit des dépenses totales d'un montant de 56,3 millions de francs et des recettes de 55,5 millions, se clôture par un déficit de 800 000 francs. Ce déficit qui doit être couvert par des emprunts, s'élève à 0,4 % de l'ensemble des dépenses.

LA BATAILLE DES IDÉES

L'imaginaire et la réalité

En tête de sa *Promenade des Anglais* (R. Laffont, édit.), M. Max Gallo fait une remarque qui va loin : « Les personnages de la *Promenade des Anglais*, écrit-il, sont imaginaires. Mais, pour l'auteur - et il l'espère pour quelques lecteurs - l'imaginaire est devenu mémoire, et, en ce sens, réalité. »

C'est tout le problème du poids politique de la littérature.

Par les personnages qu'elle imagine, les idées qu'elle leur prête, les situations où elle les met, la littérature crée des images. Elle résume une époque dans un certain nombre de héros fictifs dont les traits entrent dans notre mémoire et deviennent réalités. On en a eu un exemple récent avec M. Giscard dédiant son livre à Marianne et à Gavroche.

Balzac, Hugo, Dumas, Zola par exemple, ont incontestablement agi sur la mémoire des foules en leur fournissant une certaine image de l'Histoire où l'imaginaire prend plus de force que le réel, le déforme, le travestit parfois ; si bien qu'il y a deux histoires : celle qui s'est réellement passée et celle dont les romanciers ont encombré notre mémoire avec Rastignac, Gavroche, d'Artagnan ou Nana.

L'influence du livre reste grande dans la formation psychologique des individus. On dit que M. Jimmy Carter est un grand lecteur de Tolstoï que sa mère lui mit entre les mains à l'âge de douze ans. La trace du sophiste de *Guerre et paix* est visible chez le marchand de cacahuètes de Géorgie.

Je lisais l'autre jour que les livres de chevet du jeune Mao Tsé-toung furent le *Contrat social* de J.-J. Rousseau et la *Génération spontanée* de Lamark. N'est-il pas intéressant de découvrir à l'origine du dérèglement d'esprit des hommes du XX^e siècle, les pages jaunies des sophistes du Siècle des Lumières et du stupide XIX^e siècle ?

Joseph Maistre avait eu l'intuition du rôle destructeur des idées de la Grande Révolution et il écrivait à Bonald : « Jusqu'à présent, les nations ont été tuées par la conquête, c'est-à-dire par voie de pénétration ; mais il se présente ici une grande question : « Une nation peut-elle mourir sur son propre sol, sans transplantation ni pénétration, uniquement par voie de putréfaction, en laissant parvenir la corruption jusqu'au point central, et jusqu'aux principes originaux et constitutifs qui la font ce qu'elle est ? » C'est un grand et redoutable problème. Si vous en êtes là, il n'y a plus de Français, même en France ; Rome n'est plus dans Rome et tout est perdu. »

Joseph de Maistre n'imaginait pas la formidable fabrique d'images - qui deviennent mémoire - que représente aujourd'hui la télévision. On a calculé que celle-ci monopolisait l'attention des Français de deux à trois heures par jour. On imagine la puissance d'envoûtement d'un tel moyen, l'instrument fantastique qu'il représente pour agir sur la pensée et sur les mœurs de nos contemporains.

Que peut-il rester de la réalité des choses si la représentation que l'on en donne est volontairement orientée pour faire admettre une conclusion que l'on a délibérément choisie ? Et qui nierait que c'est le plus souvent le cas ?

Les principes destructeurs de la société chrétienne développent leurs conséquences sans même qu'il soit nécessaire de les relancer du fond de je ne sais quelle officine obscure. Ils agissent à la manière des poisons qui, une fois administrés, poursuivent seuls leur œuvre de mort.

On n'a jamais fini d'épuiser les conséquences d'un principe.

Jacques Ploncard d'Assac

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwiesel, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11, Télex 33 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 52,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 francs le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 20 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Le PDC du Jura informera les parlementaires fédéraux

En relation avec l'adoption de l'article relatif à la réunification du Jura dans la Constitution jurassienne, le groupe démocrate chrétien de cette assemblée a mis sur pied un memorandum expliquant la genèse de cet article, ses conséquences, sa signification réelle et les arguments qui militent en faveur de son adoption. Les députés démocrates chrétiens jurassiens vont remettre ce document incessamment à leurs corréligionnaires députés aux Chambres fédérales puisqu'il appartiendra à ces derniers d'accorder la garantie fédérale à la Constitution jurassienne dans le courant de l'année prochaine.

La démarche des députés démocrates chrétiens part d'un bon naturel, celui d'assurer une information aussi large et aussi précieuse que possible. On peut également l'interpréter comme la volonté clairement affirmée de ne pas changer un yota

au texte qui a été adopté en première lecture par la Constituante. Il est clair en effet que si les démocrates chrétiens, qui représentent 38 % des députés de la Constituante, entendaient se plier aux obligations du Conseil fédéral, ils ne se mettraient pas en peine d'exposer leur point de vue à leurs amis des Chambres fédérales. On peut donc gager que l'article 129 sur la réunification, qui a déjà fait couler tant d'encre, ne subira pas de modification sur le fond au cours de la seconde lecture. Il reste cependant possible qu'il soit formulé de manière différente, ce qui ne changerait rien à la nature du problème politique posé, comme l'ont implicitement admis M. Jaberg, président de la délégation du Gouvernement bernois pour les affaires jurassiennes et le président de la délégation du Conseil fédéral pour la question jurassienne, M. Kurt Furgler, PDC lui aussi.

V.G.

L'initiative du POCH Vigoureux rejet du patronat

L'initiative du POCH exige une réduction forcée de 4 à 10 heures de la durée hebdomadaire du travail, dans le délai d'une année ; et ce non seulement dans l'industrie, mais aussi, sans différenciation, pour toutes les entreprises de services, pour le secteur de la construction ainsi que pour l'ensemble des petites exploitations artisanales et même l'agriculture. Les chutes de production et de rendement qui en résulteraient seraient très importantes pour notre économie. Les entreprises privées et publiques devraient réduire les salaires en proportion de la diminution du temps de travail ; car en raison de la baisse des recettes et des déficits déjà causés par la récession, il est exclu que les salaires demeurent intacts avec une production plus faible et des horaires réduits. La demande d'effectuer la péréquation des salaires devrait être rejetée par les employeurs, afin d'éviter dans la mesure du possible de nouveaux licenciements et des fermetures partielles ou totales d'entreprises. Mais même si les salaires étaient comprimés

proportionnellement à la réduction du temps de travail, les coûts s'élèveraient en raison de l'utilisation insuffisante des capacités de production et de la croissance des frais fixes. La hausse des prix, conséquence directe de la réduction de la durée du travail revendiquée par l'initiative, ne pourrait ainsi être évitée.

Les citoyens doivent savoir que l'adoption de l'initiative POCH conduirait à une diminution, tant nominale que réelle des salaires, à des coûts de production et prix plus élevés, à des licenciements et fermetures d'entreprises, enfin à l'instabilité. L'Union centrale des associations patronales suisses s'insurge contre cette évolution destructrice et recommande en conséquence aux citoyens et citoyennes le rejet clair et net de l'initiative POCH, le 5 décembre prochain.

Publicitas Sion 21 21 11

Dame

cherche emploi à Sion à la demi-journée

Faire offre écrite sous chiffre P 36-303063 à Publicitas, 1951 Sion

Commerce

est cherché par couple fin quarantaine.

Offres sous chiffre P 36-31320 à Publicitas, 1951 Sion

Musicien

pour Saint-Sylvestre

est cherché par restaurant des Biolles Conthey-Place

Tél. 027/36 11 89

36-31422

Remplaçantes

3 jours par semaine. Congé dimanche et jours de fête.

Tél. 027/22 10 52

143.153.202

femme de ménage

2 demi-journées par semaine.

Tél. 026/2 35 77

36-2402

Dame

soixantaine, honorable, désire rencontrer Monsieur, dans la septantaine, pour rompre solitude.

Particulier vend table valaisanne

Particulier vend bahut valaisan

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

Particulier vend un lot de compresseurs

A vendre

chambre à coucher

Opel Ascona 16 S de luxe

Opel Commo-dore GS 2,8 I

Opel Manta 16 S

Fiat 128

Volvo 121

BMW 2002

Lada 1500

Ford Escort Caravan

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

A vendre

Opel Ascona 16 S de luxe

Opel Commo-dore GS 2,8 I

Opel Manta 16 S

Fiat 128

Volvo 121

BMW 2002

Lada 1500

Ford Escort Caravan

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

A vendre

bétailière

Mini Clubman Estate

Volvo 121

BMW 2002

Lada 1500

Ford Escort Caravan

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

Pour cause de cessation agricole à vendre

jeune vache veau

2 porcs pour la boucherie

BMW 2002

Lada 1500

Ford Escort Caravan

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

Publicitas Sion 21 21 11

Pour cause de cessation agricole à vendre

jeune vache veau

2 porcs pour la boucherie

BMW 2002

Lada 1500

Ford Escort Caravan

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

Publicitas Sion 21 21 11

Pour cause de cessation agricole à vendre

jeune vache veau

2 porcs pour la boucherie

BMW 2002

Lada 1500

Ford Escort Caravan

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

Publicitas Sion 21 21 11

Pour cause de cessation agricole à vendre

jeune vache veau

2 porcs pour la boucherie

BMW 2002

Lada 1500

Ford Escort Caravan

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

J.-C. Gaillard

Publicitas Sion 21 21 11

Pour cause de cessation agricole à vendre

jeune vache veau

2

Au service du bien manger et de la santé

Savoir préparer le foie

Avec vous dans votre cuisine

Le foie de veau vient rarement sur la table familiale, sauf lorsqu'il s'agit d'une ration pour le jeune enfant, et cela se conçoit car généralement il est très cher. Par ailleurs l'habitude n'est pas encore prise d'inscrire aux menus de tous les jours du foie de génisse ou du foie de porc, et c'est dommage car ils sont bien plus abordables et tout aussi savoureux lorsqu'ils sont bien cuisinés.

La valeur diététique du foie

Foie de veau : 137 calories aux 100 g, 19 g de protides (élément énergétique très important), 5 g de lipides, 4 g de glucides, 250 mg de soufre, 250 mg de phosphore, 300 mg de potassium, 10 mg de calcium, 5 mg de fer, 30 mg de vitamine C, 3 mg de vitamine B 2, 15 mg de vitamine PP, 5 mg de vitamine A, etc.

Foie de génisse : même valeur calorique, mêmes principes énergétiques, mêmes éléments minéraux avec légèrement plus de phosphore, un peu plus de fer, mêmes éléments vitaminiques avec, parfois, selon la bête, un peu plus de richesse en vitamine A.

Foie de porc : mêmes éléments caloriques et énergétiques, peut-être légèrement moins de glucides. Un peu moins de soufre, plus de phosphore, plus de potassium, le triple de fer, les mêmes principes vitaminiques.

Conclusion pratique : 100 g de foie, qu'il soit de veau, de génisse ou de porc, apportent pratiquement les mêmes éléments à l'organisme et parmi les éléments les plus utiles sur le plan santé.

Comment choisir le foie

Quelle que soit sa nature, choisissez-le toujours bien brillant, de couleur bien vive, évitez celui qui est trop jaunâtre ou trop foncé. Veillez à ce que la chair soit bien

lisse, au grain fin : un foie granuleux sera moins bon.

Comment le préparer

Certaines personnes préfèrent le foie saignant, d'autres l'aiment mieux lorsqu'il est à point. De toute façon les déboires viennent souvent de ce que le foie est trop cuit et devient sec ; même à point le foie doit rester moelleux.

Un bon truc peut consister, lorsque vous venez d'acheter vos tranches de foie, de les retirer du papier, de les placer dans un plat creux et de les couvrir de lait en plaçant le plat dans un endroit frais pendant 2 à 3 heures.

Pour cuire, vous égouttez les tranches, vous les épongez et les séchez totalement en les frottant à la main avec un peu de farine.

Poêlez dans une assez grande quantité de beurre chaud le foie devant baigner ; mais surtout ne laissez pas blondir ce beurre : posez la tranche dès que la matière grasse est fondue, sur feu assez vif ; retournez presque aussitôt, puis baissez le feu ; assaisonnez et laissez cuire jusqu'au point désiré. Si vous aimez le foie rose, pas de problème, si vous préférez le foie à point vous pouvez avoir intérêt à mettre dans la poêle, une fois les tranches retournées, 1 à 2 cuillerées de lait bouillant ou d'eau bouillante.

Des recettes

Le foie, quel qu'il soit, peut se servir autrement que poêlé, il se prête à de nombreuses préparations savoureuses ; en voici quelques-unes.

Le foie aux fines herbes

Pour quatre personnes : 2 filets d'anchois à l'huile, 100 g de beurre, quelques branches de persil, quelques tiges de ciboulette, quelques branches de cerfeuil, sel, poivre, 4 tranches de foie d'environ 150

g chacune (foie au choix), farine, 1 citron, 1 cuillerée à café de worcestershire sauce.

Pilez les anchois jusqu'à ce qu'ils prennent la consistance d'une pommade ; mettez-les sur feu doux dans une poêle avec le beurre. Lavez et hachez finement les herbes. Frottez les tranches de foie avec de la farine, sur leurs deux faces ; augmentez l'intensité du feu et posez les tranches côte à côte dans la poêle ; au bout de deux minutes retournez-les et baissez le feu. Salez et poivrez, parsemez d'herbes ; laissez cuire trois minutes ; retournez encore et laissez une minute. Placez les tranches de foie dans le plat de service. Ajoutez au contenu de la poêle le jus du citron et la worcestershire sauce ; mélangez, versez sur le foie pour servir.

Le foie au poivre

Pour quatre personnes : 4 tranches de foie d'environ 150 g chacune, choisies plutôt épaisses que fines et larges et si possible tranchées perpendiculaires et non tranchées en biais ce qui ferait qu'à la cuisson elles se rétracteraient, 1 oignon, poivre concassé, 2 cuillerées à soupe d'eau-de-vie au choix, 4 cuillerées à soupe d'huile.

Si vous le pouvez, retirez la fine pellicule qui entoure les tranches de foie sur tout leur pourtour ; si vous n'y parvenez pas, pratiquez une fente tous les 2 à 3 millimètres pour entailler cette peau, cela aussi empêchera la tranche de se rétracter à la cuisson. Pelez et hachez aussi finement que possible l'oignon, mettez dans une assiette creuse avec deux fortes pincées de poivre concassé, l'eau-de-vie et l'huile ; trempez les tranches dans ce mélange et laissez-les macérer une heure en les retournant souvent. Posez les tranches de foie ainsi marinées sur un gril huilé, à feu moyen ; laissez cuire trois minutes, retournez, arrosez avec un peu de marinade ;

au bout de deux minutes retournez une nouvelle fois ; arrosez encore de marinade, salez, et poursuivez la cuisson de deux à quatre minutes selon votre goût.

Note : ces temps sont indiqués pour des tranches d'environ 1,5 cm d'épaisseur.

Le foie à la chinoise

Pour quatre personnes : un morceau de foie d'environ 400 g, 200 g de jambon cuit, 200 g de bouquets de chou-fleur cru, quelques champignons noirs chinois séchés (se trouvent à tous les rayons exotiques), 50 g de saindoux, une toute petite boîte de petits pois fins au naturel, 2 cuillerées à soupe de sauce de soja, 1 dl de bouillon, 1 cuillerée à café de fécule de pommes de terre.

Coupez le foie en gros dés ; hachez le jambon. Lavez les bouquets de chou-fleur, coupez-les en deux ou en quatre selon leur taille. Lavez rapidement les champignons, mettez-les dans un bol, couvrez-les d'eau tiède. Egouttez les petits pois. Dans une casserole, sur feu doux, mettez le saindoux, ajoutez le chou-fleur, les petits pois et le jambon ; laissez dix minutes en remuant de temps en temps. Ajoutez la sauce soja, le foie, les champignons et leur eau de trempage et le bouillon ; augmentez l'intensité du feu à moyen et donnez quelques bouillons pendant deux minutes. Délayez la fécule dans une tasse, avec un peu de jus prélevé dans la casserole ; versez sur la préparation en remuant. Servez au bout de deux minutes.

Note : pas besoin de saler, à cause de la sauce de soja, mais éventuellement vous pouvez poivrer après avoir goûté.

Le rôti de foie

Pour quatre personnes : un morceau de foie de 600 g, 200 g de lard de poitrine maigre demi-sel, 1 crépine de porc, 100 g de lard de poitrine maigre très légèrement fumé, 2 oignons, 1 carotte, 1 branche de

céleri, 50 g de saindoux, sel, poivre, beurre frais et citron à volonté.

Mettez le lard demi-sel dans une casserole, couvrez-le d'eau froide, portez à ébullition sur feu doux, égouttez au bout de cinq minutes ; coupez en lardons fins et longs ; enfoncez ceux-ci dans le morceau de foie, à l'aide d'une lardoire ; enveloppez le morceau de foie ainsi préparé dans la crépine. Coupez le lard fumé en très petits dés, mettez sur feu doux dans une cocotte avec les oignons pelés et hachés, la carotte épluchée, lavée et râpée, le céleri épluché, lavé et très finement émincé, et le saindoux ; couvrez la cocotte et laissez fondre pendant quinze minutes ; retirez le couvercle, laissez encore cinq minutes. Posez le morceau de foie dans la cocotte ; salez prudemment à cause du lard, poivrez ; couvrez le récipient et laissez cuire quinze minutes. Retirez le couvercle, retournez le foie et laissez cuire encore dix minutes. Retirez le morceau de foie, mélangez au fond de cuisson, à volonté, après avoir rectifié l'assaisonnement, du beurre frais et du jus de citron. Coupez le morceau de foie en tranches et nappez avec le fond de cuisson.

Le foie braisé aux champignons

Pour quatre personnes : 1 morceau de foie d'environ 600 g, lait, 250 g de lard de poitrine maigre demi-sel, 1 crépine de porc, 4 échalotes, 200 g de champignons de couche, 1 citron, 50 g de beurre, 1 cuillerée à café de farine, 2 dl de bouillon, sel, poivre, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche.

Mettez le morceau de foie dans un saladier, couvrez-le de lait ; laissez-le macérer pendant quatre à cinq heures. Mettez le lard dans une casserole, couvrez-le d'eau froide, placez sur feu doux, égouttez cinq minutes après le début de l'ébullition ; coupez en dés minuscules, presque comme un gros hachis. Egouttez le foie, enveloppez-le dans la crépine. Pelez et hachez les échalotes, mettez-les sur feu doux dans une cocotte, avec les champignons nettoyés et coupés en dés, le jus du citron et le beurre ; couvrez et laissez étuver dix minutes. Retirez le couvercle et faites revenir le morceau de foie sur toutes ses faces ; pour réussir, poussez le mélange lardons, échalotes, champignons, contre la paroi de la cocotte. Lorsque le foie est bien revenu, poudrez avec la farine ; retournez deux ou trois fois et mouillez avec le bouillon. Salez avec précaution à cause du lard, poivrez, couvrez la cocotte et laissez mijoter dix minutes. Retournez le morceau de foie, refermez le récipient et laissez encore dix à vingt minutes selon votre goût. Pour servir, retirez le foie, coupez en tranches dans le plat de service. Hors du feu mêlez au fond de cuisson le jus du citron et la crème ; versez sur les tranches de foie.

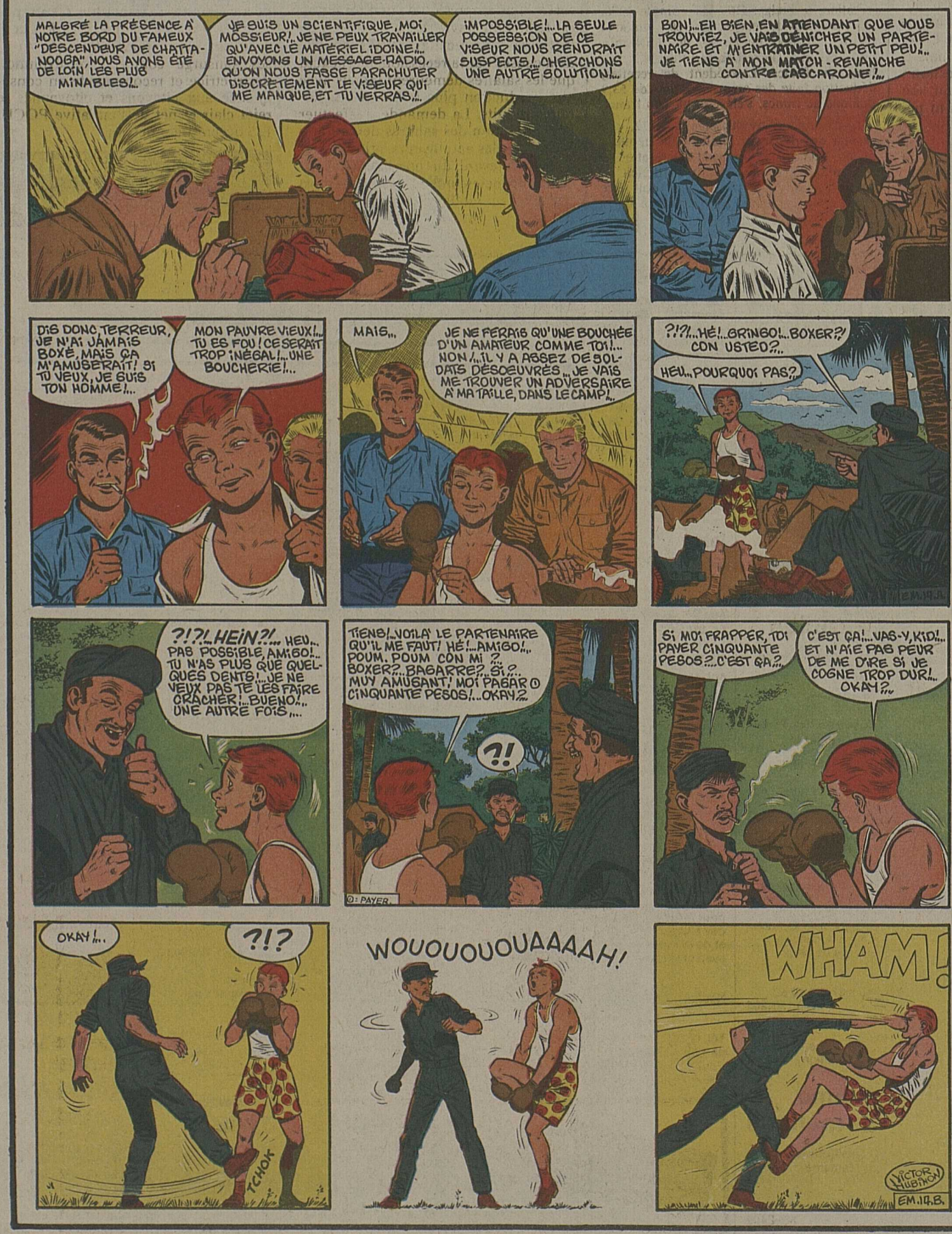
La terrine de foie

Attention, il s'agit d'un plat, non d'une préparation charcutière.

Pour quatre personnes : 600 g de foie, 50 g de saindoux, 1 branche de céleri, 4 oignons, 4 belles tomates bien fermes de taille moyenne, 200 g de riz grain long, sel, poivre, un demi-litre de bouillon.

Coupez le foie en gros dés, en le débarrassant le plus possible de ses nerfs et de ses peaux. Dans une terrine, sur feu doux, (au besoin en utilisant une plaque isolante), mettez le saindoux, le céleri lavé et finement émincé, les oignons pelés et hachés ; couvrez et laissez étuver quinze minutes. Essayez le riz en le secouant dans un torchon, mettez-le dans la terrine, remuez jusqu'à ce que les grains deviennent translucides ayant absorbé le gras. Ajoutez alors les morceaux de foie, remuez, laissez cinq minutes sans couvrir. Ajoutez les tomates pelées et coupées en quartiers, salez avec modération (à cause du bouillon), poivrez ; mouillez avec le bouillon. Mélangez bien le tout ; couvrez la terrine et mettez-la à four moyen pendant trente minutes. Servez très chaud, dès la sortie du four.

Céline Vence



Les aventures du colonel Buck Danny

L'ESCADRILLE DE LA MORT

Bandes dessinées couleur de J.-M. Charlier et V. Hubinon.

© COSMOPRESS, GENÈVE



Votre journal

Votre journal

Votre journal

NOUVELLISTE

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit (027) 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.

Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. (027) 55 18 26.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.

AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Château-neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytatin, rue du Chanoine-Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, téléphone 22 45 80.

Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24 : le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.

Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Galerie Artival, rue de Lausanne 29. - Heures d'ouverture : du lundi au vendredi (y compris) de 17 à 20 h. Le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30.

Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.

Patinoire. - 8 h. à 11 h. 30, public et écoles : 14 h. à 16 h. 30, public et écoles : 20 h. 30 à 22 h., Curling-Club.

Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Vernayaz. - Gorges du Trient, ouvertes de 8 à 19 h., tél. (026) 8 16 13.

Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service : M^{me} Gratzl, bâtiment Préville, tél. (026) 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.

Patinoire. - 8 h., écoles ; 17 h. 30, novices A ; 19 h., HCM 1^{re} équipe ; 20 h. 45, Martigny 2 - Charraz.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie G. Meyer, tél. 3 11 60.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Salade niçoise
Poulet rôti
Pommes frites
Salade
Charlotte de pommes

LE PLAT DU JOUR

Charlotte de pommes
Préparation et cuisson : 1 h. 15.
Pour 4 personnes : 1 kg de pommes de reinette, 50 g de beurre, 150 g de sucre en poudre (9 cuillerées à soupe), 100 g de raisins secs, un quart à une demi-cuillerée à café de cannelle (facultatif).
Epluchez et coupez les pommes en lamelles fines. Allumez le bas du four. Beurrez un moule à soufflé. Mettez les tiers des pommes, 3 cuillerées à soupe de sucre, la moitié des raisins, la moitié du beurre en petits morceaux, la cannelle ; puis, à nouveau, les tiers des pommes, 3 cuillerées à soupe de sucre, le restant des raisins et des pommes. Terminez avec 3 cuillerées à soupe de sucre et le reste du beurre. Tassez bien. Couvrez le moule d'un papier métallisé ou d'un couvercle et mettez à four chaud, 1 heure environ. A mi-cuisson, tassez un peu les pommes à l'aide d'une cuiller et remettez dans le four. Ne démolissez qu'une fois la charlotte complètement refroidie.

Remarques

A défaut d'un moule à charlotte (en métal, à bords très hauts et muni de 2 petites oreilles), un moule à soufflé, qui est également assez profond, fait l'affaire. Préparez cette charlotte avec des pommes un peu acides, des reinettes de préférence. La charlotte prendra mieux en gelée.

Mon avis

Tout le monde n'aime pas le goût de la cannelle. Alors vous pouvez parfumer avec autre chose : jus et zeste de citron, sucre vanillé, par exemple.

LES TRUCS PRATIQUES

Pour désodoriser une poêle qui sent le poisson, la flamber à l'alcool.

La confiance n'a jamais passé pour un art, c'est un soulagement.
(F. de Croisset)

Lors du lessivage des murs, toujours bien fermer le compteur électrique afin d'éviter que certains fils électriques posés sous baguette ne deviennent dangereux.

Pour teinter des bois blancs, les frotter avec du marc de café. Carafes et vases à fleurs nettoyés avec du vinaigre additionné de gros sel deviennent étincelants.

Pour faire briller les feuilles des plantes vertes, les frotter avec un coton imbibé de bière.

Ne pas manquer, de temps à autre, de jeter un coup d'œil sur les pots de confiture (fabrication maison). Si une légère couche de moisissure apparaît, retirer la partie atteinte et faire recuire le reste du pot en y ajoutant le jus d'un citron. Pour savoir si un œuf est frais, le plonger dans de l'eau fortement salée, s'il flotte, c'est qu'il est impropre à la consommation.

Ne jamais laver une tache de sang à l'eau chaude, elle deviendrait indélébile, la rincer dès que possible à l'eau froide ammoniacale.

Si une théière ou une cafetière doit rester quelque temps sans servir, y enfermer un morceau de sucre afin qu'elle ne prenne pas un goût de moisi.

Un petit mélange vite préparé gardera toute sa fraîcheur et sa souplesse à une toile cirée ; en voici la composition : 20 grammes d'huile de lin, 30 grammes de féculé de pommes de terre et le jus de 2 citrons.

- Vous ferez briller la nacre, l'écaïlle, avec quelques gouttes d'huile à salade et un chiffon doux.

Sion

Pharmacie de service. - Jeudi 18, du Nord, tél. 23 47 37. Vendredi 19, Buchs, tél. 22 10 30/22 34 08. Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures, 15 heures - 21 heures. En dehors de ces heures : pour ordonnances médicales urgentes seulement : 21 21 91 (poste de police) ; surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. (027) 22 57 16.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Jusqu'au 20 novembre, garage du Stade, tél. jour : 22 50 57. Nuit : 22 94 56.

Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 86 34 50 et 38 23 63.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17. Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vceffray 22 28 30.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, place Centrale 4, tél. 2 20 32.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Dépannage. - Garage des Nations, téléphone 2 22 22 et 2 61 75.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55-5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

D^e CLAUDETTE



PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.70	8.30
Chemical fund	D	7.66	8.37
Technology fund	D	6.92	7.56
Europafonds	DM	26.75	28.10
Unifonds	DM	17.45	18.40
Unirenta	DM	39.70	40.90
Unispecial 1	DM	53.25	58.10

Crossbow fund	4.74	4.63
CSF-Fund	23.81	23.21
Intern. Tech. fund	7.91	7.51

L'amour c'est...



... rôtir ensemble des marrons dans le feu de cheminée.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved 1976 by Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : irrégulière voire affaiblie.
A l'exception de certains titres, la bourse s'est légèrement effritée au fil des compartiments.

AMSTERDAM : affaiblie.
Tous les compartiments se sont à nouveau dépréciés, dans un volume d'activités peu important.

BRUXELLES : irrégulière.
Seuls Solvay, Cométra et Géomines ont clôturé sur une note haussière.

MILAN : soutenue.
Dans un volume de transactions animé, tous les secteurs sont restés soutenus sous l'influence de certains facteurs techniques.

LONDRES : soutenue.
Après une ouverture ferme, la bourse a opté pour une tendance irrégulière en raison de l'absence d'intérêts acheteurs.

FRANCFORT : fermée.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	159
dont traités	86
en hausse	19
en baisse	45
inchangés	22
cours payés	243

Wall Street n'ayant pas apporté d'éléments positifs nouveaux, durant la séance d'hier, nos marchés ont marqué le pas aujourd'hui. Chez les hors-bourse déjà, la tendance n'était pas très optimiste et les Roche ont été plus faibles. Dans l'autre marché, les bancaires ont peiné alors que les financières et les assurances ont évolué irrégulièrement. Le peu de demande a influencé la formation des cours dans le secteur des industrielles qui, de ce fait, enregistre de légères baisses.

Parmi les étrangères, les certificats américains se sont aussi montrés plus faibles dans un marché moyen en ce qui concerne l'intensité des échanges. Peu de changement dans le reste de la cote.

Dans le marché des obligations, les titres de débiteurs suisses ont continué sur leur lancée positive.

CHANGE - BILLETS

France	48.—	50.—
Angleterre	3.90	4.20
USA	2.40	2.50
Belgique	6.45	6.70
Hollande	95.50	97.50
Italie	26.50	28.50
Allemagne	100.—	102.—
Autriche	14.10	14.35
Espagne	3.40	3.60
Grèce	5.75	7.—
Canada	2.45	2.55

PRIX DE L'OR

Lingot	10 250.—	10 400.—
Plaquette (100 g)	1 020.—	1 050.—
Vreneli	96.—	106.—
Napoléon	104.—	114.—
Souverain (Elisabeth)	114.—	124.—
20 dollars or	520.—	550.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	16.11.76	17.11.76
Brigue-Viège-Zermatt	80 d	80 d
Goneratbahn	600 d	600 d
Swissair port.	567	567
Swissair nom.	533	537
UBS	3135	3110
SBS	391	386
Crédit Suisse	2550	2550
BPS	1845	1845
Elektrowatt	1455	1450 d
Holderbank port.	390 d	393
Interfood port.	2125 d	2125
Juvena port.	265	260
Motor-Columbus	810	805
ERlikon-Bührle	1810	1805
Cie Réassurances port.	4125	2250
Winterthur-Ass. port.	1740	1750
Zurich-Ass. port.	8975	9100
Brown, Boveri port.	1480	1470
Ciba-Geigy port.	1255	1245
Ciba-Geigy nom.	580	579
Fischer port.	580	570
Jelmoli	1110	1105
Héro	2900	2900
Landis & Gyr	660	655
Losinger	660 d	660 d
Globus port.	2000 d	2000 d
Nestlé port.	3195	3190
Nestlé nom.	1820	1815
Sandoz port.	4875	4850 off.
Sandoz nom.	1960	1930
Alusuisse port.	1170	1180
Alusuisse nom.	465	465
Sulzer nom.	2710	2710

Bourses européennes

Air Liquide	F	328	325
Au Printemps		41.7	41.1
Rhône-Poulenc		72	71.6
Saint-Gobain		110	109.8
Finsider	Lit.	226	221
Montedison		273	259
Olivetti priv.		881	881
Pirelli		1098	1095
Daimler-Benz	DM	336 1/2	—
Karstadt		331	—
Commerzbank		180.8	—
Deutsche Bank		280.5	—
Dresdner Bank		220	—
Gevaert	b. Fr.	1060	1050
Hoogovens	flh.	38.8	38.2

BOURSE DE NEW YORK

USA et Canada	16.11.76	17.11.76
Alcan Alumin.	60	56
Amex	130	128 1/2 d
Beatrice Foods	66 1/2	66
Burroughs	219	218 1/2
Caterpillar	133	133 1/2
Dow Chemical	96 1/4	96
Mobil Oil	136 1/2	135 1/2 d
Allemagne		
AEG	82	81 1/2
BASF	151	151
Bayer	130	130 1/2
Demag	146 D	—
Hoechst	134	134
Siemens	258 1/2	258
VW	140	139 1/2
Divers		
AKZO	26 1/4	25
Machines Bull	13 3/4	13 1/2
Courtaulds	3 1/4 d	3 1/2
De Beers port.	7	6 1/2
ICI	12	12 1/4
Pechiney	37 1/2	35 1/2 d
Philips/Glœil	26 3/4	25 1/2
Royal Dutch	110 1/2	109
Unilever	105 1/2	104 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	434	444
Anfos 1	122	122.50
Anfos 2	110.50	111.50
Foncipars 1	1990	2010
Foncipars 2	1110	1130
Intevalor	58.25	59.25
Japan Portfolio	348	358
Swissvalor	201	205
Universal Bond	82.50	83.50
Universal Fund	87	88
AMCA	31	31 1/2
Bond-Invest	71 1/2	72
Canac	74 1/2	75
Denac	63 1/2	64
Espac	190	192
Eurit	100	101
Fonsa	82 3/4	83 3/4
Germac	92	93
Globinvest	56 1/2	57
Helvetinvest	109.1	—
Pacific-Invest	67 1/2	68 1/2
Safit	127	129
Sima	171	



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures : Montand - Signoret dans
POLICE PYTHON 357
Un chef-d'œuvre, un film policier
A 22 heures : une maîtresse dans ses bras et
une femme sur le dos dans
UN BRIN DE CLASSE
avec Glenda Jackson

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
La « Palme d'or » grand prix du Festival de
Cannes
TAXI DRIVER
avec Robert de Niro

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures
LE GENDARME EN BALADE
De Funès et la brigade du rire

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
Alain Delon dans le nouveau film de José
Giovanni
COMME UN BOOMERANG

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM
Un film de Volker Schlöndorff

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
L'ANNÉE SAINTE
Un film de Jean Girault
avec Jean Gabin, Jean-Claude Brialy et
Danielle Darrieux

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELÂCHE
Vendredi et samedi
LE SOLITAIRE DE FORT HUMBOLT

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Gary Cooper et Burt Lancaster dans
VERA CRUZ
Des demain, à 20 h. 30 - 12 ans
Louis de Funès dans un film d'Yves Robert
NI VU... NI CONNU...
Ceux qui n'aiment pas rire... s'abstenir !

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Un film d'aventures mené tambour battant !
LES MERCENAIRES
avec Telly Savalas et Peter Fonda

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Attention ! Samedi deux soirées à 20 et
22 heures
Première valaisanne du film de José Giovanni
COMME UN BOOMERANG
avec Alain Delon et Charles Vanel

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le film le plus spectaculaire de la saison
SUPER EXPRESS 109
Du « suspens » à 250 km à l'heure !

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 7 ans
Les Charlots dans
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE
Formidable de drôlerie...

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Jean-Louis Trintignant et Stefania Sandrelli
LE VOYAGE DE NOCES
Un film sincère et important de Nadine Trin-
tignant

BEX Rex

Ce soir à 20 heures - 16 ans
Bud Spencer et Giuliano Gemma
LES ANGES MANGENT AUSSI
DES FAYOTS
Bourré d'humour et de bagarres somp-
tueuses !
Ce soir à 22 heures - dès 18 ans révolus
DOROTHEA
Superbement érotique !
Strictelement pour adultes

Publicitas Sion 21 21 11

Salon des antiquaires CONFÉRENCE PUBLIQUE et GRATUITE

par Madeleine Hours
conservatrice en chef
des musées nationaux
de France

LA JOCONDE LES SECRETS DE SA SANTÉ

Analyse scientifique
et conservation des peintures

JEUDI 18 NOV.
20 h., Palais de Beaulieu
LAUSANNE

TELEVISION

Emissions en noir et blanc

tv Suisse romande

- 17.45 Point de mire
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
Histoire d'Arthur. Une création de
l'atelier de marionnettes de Corsier-
Port, animé par Ursula Tappolet.
- 18.25 Courrier romand
Neuchâtel
- 18.50 Le manège enchanté
- 18.55 Les Mohicans de Paris (3)
- 19.15 Un jour, une heure
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure
- 20.15 Temps présent
Le magazine de l'information
- Irlande : les femmes de la paix
- La Pologne
- 21.25 Starsky et Hutch
2. Folie furieuse
- 22.15 A témoin
« Le Jura irlandisé » par Alain Char-
pilloz, une interview de Renato
Burgy.
- 22.30 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- 15.00 Da capo. Programme pour les per-
sonnes âgées, présenté par Eva Mez-
ger-Haefeli : les grandes religions :
l'hindouisme. Le temps de vivre : le té-
moignage d'un retraité. La mode au-
tomne-hiver, avec Charlotte von Salis
- 16.40 Fin
- 17.00 Pour les petits. La maison où l'on joue,
série. (Reprise de l'émission du 16 no-
vembre)
- 17.30 Télévision scolaire. La tentative de
suicide. (Avant-première pour le corps
enseignant).
- 17.45 Fin
- 18.10 Cours de formation pour adultes.
Allemand (36)
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Mémento sportif
- 19.30 Point chaud. Emission régionale
- 19.35 Avant 20 heures. Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 Cela arrive dans les meilleures fam-
illes... Série d'Ellen Steiner et Chris-
tian Senn
- 21.40 Rashomon. Film japonais d'Akira
Kurosawa (1950)
- 23.10 Téléjournal
- 23.25 Les programmes

tv Suisse italienne

- 8.10 Télévision scolaire. Randonnées géo-
graphiques : en Belgique, la Wallonie
- 8.40 Fin
- 10.00 Télévision scolaire. Reprise
- 10.30 Fin
- 18.00 Pour les enfants. Les fables de Roc-
castorta : Nappe, coq et bâton. Topo.
Histoires : contes et animations en
collaboration avec la WDR (3)
- 18.50 Autoreport. 8. L'apport physiologique
- 18.55 Trois nouveaux et un majordome. La
récompense. Série
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Le monde où nous vivons. La vie des
animaux, d'Ivan Tors. Le chameau
10.15 Ici Berne. Par Achille Casanova
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Reporter. Hebdomadaire d'informa-
tion
- 22.00 Bonne nuit, Helvétie ! Itinéraire entre
la tendresse et la folie au cœur d'un été
italien (4)
- 22.45 Téléjournal

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 9.30 Le cas Imphy
 - 11.00 Pourquoi ce pari ?
 - 12.15 Réponse à tout
 - 12.33 Midi première Avec Mireille Mathieu
 - 13.00 TFI actualités
 - 13.35 Télévision régionale
 - 13.50 Objectif santé. Les visites aux hospi-
talisés

- 14.00 Les 24 jeudis. 14.00 Un voyage pas
comme les autres. 14.30 La beauté
des jardins révélée grâce à Tova et
Artur. 14.50 Les enfants et nous.
15.00 Les bacs de techniciens G et H.
15.30 Aus dem Nachleben der Dus-
seldorfer Jugend. 16.00 Rendez-vous
à quatre heures. 16.45 Musique en li-
berté. 16.55 Du passe-muraille aux
projections. 17.25 Les greffes.
- 18.05 A la bonne heure. Prendre sa retraite
- 18.35 Gédéon
- 18.40 L'île aux enfants
- 19.03 Anne, jour après jour (40)
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 Une minute pour les femmes
- 19.47 Eh bien raconte
- 20.00 TFI actualités
- 20.30 La pêche miraculeuse (2)
- 21.22 L'événement
- 22.22 Allons au cinéma
- 22.55 TFI actualités

tv Antenne 2

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Accordéons en balade. Avec : J. Ros-
si, J. Segurel, Aimable
- 14.00 Aujourd'hui madame. Avec à 14.00 et
15.00 Flashes information
- 15.05 Mon fils. 6. et fin. Le retour
- 15.50 Aujourd'hui magazine. Avec à 16.00
et 17.00 Flashes information. 18.00
Fenêtre sur...
- 18.35 Le palmarès des enfants. Avec à
18.45 Flash information
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Emission réservée aux formations
politiques. La majorité
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 On achève bien les chevaux. Un film
de Sydney Pollack. Avec : Jane Fon-
da, Michael Sarrazin, Susannah
York, Gig Young, Red Buttons, etc.
- 22.25 Vous avez dit bizarre L'archéologie
mystérieuse
- 23.35 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.45 FR3 jeunesse
 - 19.05 La télévision régionale. Terroir 22
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.40 Tribune libre. L'U.N.I.
 - 19.55 FR3 actualités
 - 20.00 Les jeux de 20 heures
 - 20.30 Les quatre cavaliers de l'Apocalypse
Un film de Vincente Minnelli. Avec :
Glenn Ford, Ingrid Thulin, Lee J.
Cobb, Karl Boehm, Charles Boyer,
etc.
 - 23.00 FR3 actualités

à **MAGRO** ouvrier :

Spaghetti
Tipo paquet 500 g
-90

Sucre fin
kg 1.24

tv Notre sélection du jour

Temps présent
Belfast 76 : Peace people

Dans une Irlande du Nord malade de la
guerre civile, où les troupes para-militaires
protestantes et catholiques s'affrontent
quotidiennement, où l'armée britannique
ne parvient pas à endiguer le flot de vio-
lence dirigé contre la présence anglaise, des
hommes et des femmes appartenant à ce
qu'on appellerait ailleurs la majorité si-
lencieuse ont décidé de briser le cycle im-
placable de la terreur.

Au péril de leurs vies, munis d'une seule
arme, leur mot d'ordre « nous voulons la
paix », ils ont entrepris depuis l'été la plus
vaste campagne pacifiste que le pays ait
connue. Au fil des « peace rally » organisés
chaque week-end dans des bourgades
irlandaises, leur nombre n'a cessé d'aug-
menter. Plus de 300 000 personnes ont
adhéré au mouvement.

Mais jusqu'où cela ira-t-il ? Les leaders
du « Peace Movement » sont directement
menacés par les terroristes des deux ten-
dances. Accusés par les uns de faire le jeu
des catholiques, par les autres d'être té-
léguidés par Londres, ils ont déjà eu à faire
face à des attaques violentes.

C'est un portrait de l'Irlande du Nord en
1976 qu'une équipe de « Temps présent »
composée de Roger Burckhardt, réalisateur,
Daniel Pasche, journaliste, Pavel
Korinek, cameraman et Etienne Métrailler,
preneur de son, a tourné à Belfast. Un
portrait dans lequel on découvrira que le
« mouvement de la paix » malgré la somme
d'espoir qu'il porte en lui n'a pas réussi à
faire taire les armes, les bombes qui quoti-
diennement endeuillent l'Ulster depuis sept
ans.

La Pologne

C'est à la Pologne qu'est consacré le
deuxième reportage de cette émission
« Temps présent ». De violentes manifesta-

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de
6.00 à 23.00, puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Mémento des spectacles et des
concerts
 - 8.40 Spécial-Ski
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Conseils-santé
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.05 Les uns, les autres
 - 12.15 Le rendez-vous de l'humour et
de l'humeur
 - 12.30 Edition principale
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilleton :
Le père Perdrix (4)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alé-
manique
 - 19.00 Edition nationale et interna-
tionale
 - 19.30 Paroles
 - 20.05 Premier prix du concours
court métrage 1975 de la
CRLPF :
Naaiiaah
+ Résultats du concours
court métrage 1976
 - 20.30 Fête... comme chez vous
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'allemand
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 Votre rendez-vous avec l'édu-
cation des adultes
- 10.00 L'école et la vie
- 10.15 Radioscolaire
Documents choisis dans nos
archives
- 10.45 La peinture de 1945 à nos
jours (3)
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Ici et ailleurs
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Jazz-live
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i lavoratori italiani in
Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Jazz en réédition
- 20.00 Informations
- 20.05 Henri Guillemin vous parle
de...
- 20.30 L'œil écoute
Le monde des sports (3)
- 22.00 La musique et vous
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00,
11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00,
20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz
Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger
 - 11.05 Top class classics. 12.00 Mu-
sique à midi. 12.15 Félicitations.
 - 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05
Lectures de Silvia Jost. 14.45
Lecture. 15.00 Œuvres de Gershwin,
Chadwick et Kern. 16.05 Théâtre.
 - 17.00 Onde légère. 18.20 Musique lé-
gère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités.
Musique. 20.05 Le problème. 21.00
Le concert du jeudi. 22.05 Folk et
Country. 23.05-24.00 Entre le jour et
le rêve.

Monte Genéri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00,
8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 9.00
Radio-matin. 12.00 Informations de
midi, avec à 12.10 Revue de presse.
 - 12.30 Actualités. 13.05 Ecoutons en-
semble. 13.30 Elixir musical. 15.00
Paroles et musique. 16.00 Pour le
plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.35 Ac-
tualités régionales. 19.00 Actualités
 - 20.00 Table ronde. 20.40 Concert pu-
blic : Pages de Beethoven, Bocche-
rini, Francaix et Brahms. En inter-
mède : Chronique musicale. 22.40
Orch. de musique légère RSI. 23.10
L'album de grand-mère. 23.35-24.00
Nocturne musical.

tions ouvrières ont en effet éclaté cet été
dans ce pays, à la suite d'une forte hausse
des prix de produits alimentaires, décidée
par le gouvernement et le parti
communiste. Ainsi, le sucre augmentait de
100 %, la viande de 60 % et les produits
laitiers de 50 %.

Les autorités polonaises ont été vérita-
blement confrontées à une révolte ouvrière
semblable à celle qui avait éclaté à la
tête du parti de Gottwald par Gierek.

Ces manifestations qui firent plusieurs
morts révélèrent la tension politique qui
existe en Pologne, les difficultés écono-
miques et sociales de ce pays et la volonté
des Polonais de s'opposer à toute remise en
cause de l'amélioration de leur niveau de
vie.

Le soleil continue à sourire

Pour toute la Suisse : stratus sur le Plateau ne se dissipant que très partiel-
lement l'après-midi. Au-dessus du stratus, ainsi que dans les autres régions, le
temps sera ensoleillé. En plaine la température sera comprise entre 6 et 10 degrés
l'après-midi. Limite de zéro degré vers 1200 mètres. Vent faible du nord.

L'agence
«UNA»
enquête

Il va re-
joindre
Cheng en
Grèce.

Quoi !

Je refuse de
laisser Jacob par-
tir seul pour je ne
sais quelle mission.

© COSMOPRESS, GENÈVE

Rip Kirby

PARFAIT,
EDMOND.

HUM, ENCORE UNE
MYSTÉRIEUSE
COURSE...

ALORS,
TU L'AS,
BINKIE ?

TIENS, LE
VOILÀ !

SPLÉNDIDE !
TU T'ES SUR-
PASSÉ !

JE VAIS ALLER DI-
RE BONJOUR AUX
ECUREUILS DE
CENTRAL PARK,
MONSIEUR.

QUELQUES
JOURS PLUS
TARD...

distribué par opera mundi

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Aktion

Lapin frais

ETRANGER

1/2 kg

4.90

NOUVEAU

Saucisse "piquante"

A MANGER CRÛ

8.40

1/2 kg

Dans nos poissonneries de Sion et Sierre

Colin norvégien frais

1/2 kg

4.50

au lieu de 7.-

Polenta 2 minutes

1.20

PAQ. DE 1060 G

Aktion

Happy Dog Dinner

LE SAC DE 2 1/2 KG

4.50

au lieu de 6.-

TERRINE FLEURIE

6.50

ROSES BACARA x3
+ 1 SACHET ENGRAIS LIQUIDE LONGFRESCH

LE BOUQUET

MARCHE MIGROS SIERRE, LUNDI 22 NOVEMBRE
Foire de la Ste Catherine

DANS TOUTES NOS BOUCHERIES

PROCHAINEMENT: Grande foire du lard

VIANDE POUR SALER ET SECHER

HOMELITE

L'élite des tronçonneuses



■ légère ■ puissante ■ avantageuse

Dès frs. 458.- vous aussi trouverez une HOMELITE:

Du modèle extra-léger de la série éprouvée XL jusqu'à la puissante tronçonneuse pour bûcherons professionnels

Vente et service après-vente:

Kurt Brandalise

Atelier mécanique
1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90

André Terretaz

1931 Vollèges
Tél. 026/8 81 56

Enchères publiques

Samedi 20 novembre 1976 à 10 heures, sous la Grenette à Vevey, il sera mis en vente

un Pick-up Peugeot J7

bâché, 1970, 35 000 km, roulait en plaques interchangeables. Charge 1700 kg, parfait état. Mise à prix: Fr. 4500.-
Echute 1,5 %, vente sans garantie.

Commissaire-priseur Ch. Remy
Madeleine 33 A, Vevey
22-484626



Pour votre publicité: 027/21 21 11

Nos peintres valaisans...



Charles Menge

Le chanteur du pays valaisan: passionné, fidèle, un tantinet malicieux et démesurément sensuel dans son insatiable faim des gens et des choses...

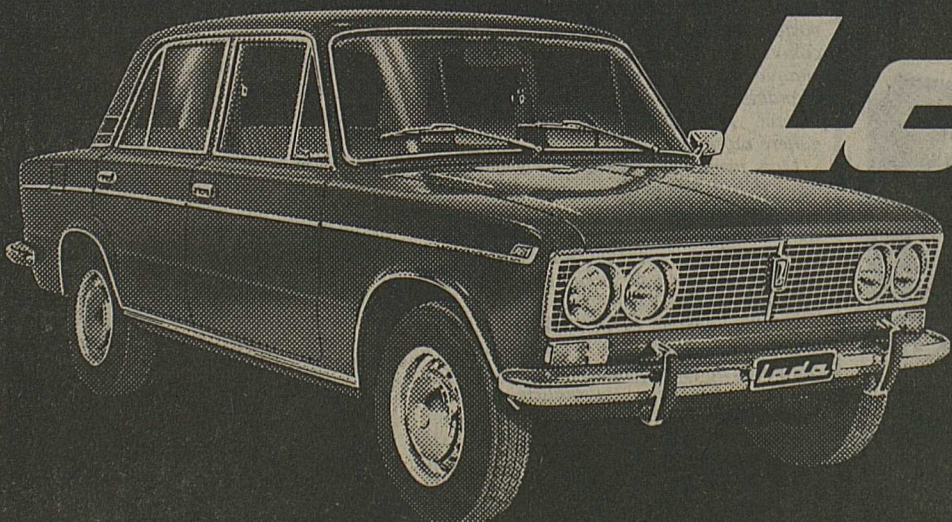
64 reproductions en couleurs et noir-blanc

Relié, 144 pages

Fr. 98.-

En vente uniquement dans les bonnes librairies ou chez l'éditeur

Editions La Matze
Guy Gessler, Pré-Fleuri 12, Sion



Lada une vraie hivernale

Les milliers de propriétaires Lada voient arriver la saison froide sans souci. Car c'est en hiver - en plaine comme en montagne - qu'une voiture se révèle... et qu'on se félicite d'avoir une Lada.

LADA * une voiture très robuste qui ne craint pas de «coucher dehors» par les nuits les plus froides * une voiture particulièrement bien finie, à l'intérieur comme à l'extérieur, prête à affronter les climats les plus rigoureux.

* un chauffage d'une efficacité unique en son genre

LADA - toujours à des prix exceptionnels

Fr. 9100.-
LADA 1200

Fr. 10 100.-
LADA Combi

Fr. 11 700.-
LADA 1500

Importateur exclusif pour la Suisse:
SARES SA, rte de la Maladière, 1022 Chavannes-Lausanne, tél. 021 / 24 27 25

Rénovation des logements : encore plus attrayante avec l'aide fédérale

La semaine dernière, dans le cadre de l'étude du projet de budget pour 1977, le rapport de la commission des finances était soumis au Grand Conseil valaisan. Le chapitre ayant trait au Département des travaux publics, à l'office du logement pour être plus précis, nous apprenait ainsi que l'arrêté du Conseil fédéral du 20 juin 1975 concernant la rénovation des logements ne déployait pas, dans notre canton, tous les effets escomptés.

Pour l'instant, seules dix-sept demandes de rénovation ont été traitées par l'office compétent, cinq autres étant à l'étude. Ces résultats, c'est le moins que l'on puisse dire, apparaissent dérisoires, et l'on comprend mal la soudaine réticence des Valaisans à bénéficier de l'aide fédérale alors même qu'une réputation bien établie veut que nous soyons toujours les premiers à quémander les subventionnements de la Confédération. A cet état de fait, nous voyons essentiellement deux raisons : d'une part l'ignorance dans laquelle se trouve bon nombre de citoyens des possibilités offertes par l'arrêté fédéral, d'autre part l'espèce d'aversion qu'éprouvent beaucoup de gens à entreprendre des démarches administratives que l'on suppose, souvent à juste titre, être longues et fastidieuses. Aussi nous semble-t-il judicieux de faire le point sur cet arrêté qui, complété par l'ordonnance du 5 mai 1976, se distingue justement de par sa simplicité tant du point de vue de la procédure administrative que de son exécution.

Moyen d'action de la politique conjoncturelle, l'aide à la rénovation des logements vise un segment bien précis du marché de la construction qui fut négligé durant les années de prospérité : les habitations qui ne disposent pas d'un minimum de confort. Si l'on en croit certaines estimations, l'on peut en effet dénombrer en Suisse pas moins de 400 000 logements qui ne possèdent ni baignoire ni douche, 130 000 qui n'ont pas de WC privés et 215 000 qui ne sont pas alimentés en eau chaude. Compte tenu d'autres éléments du confort, le chauffage central par exemple, le marché de la rénovation représente donc un volume important de travail susceptible de combattre dans une mesure non négligeable le fléchissement de l'activité et de l'emploi dans le secteur de la construction.

Un montant de 50 millions de francs, contingenté par canton, a été alloué par la Confédération au subventionnement de ces rénovations. C'est dire que l'aide fédérale est limitée quantitativement ; elle l'est également quant à la durée puisqu'elle prendra fin au 31 mars 1977. Le Valais n'a donc plus que quatre mois pour utiliser le contingent qui lui a été fixé et les demandes doivent parvenir sans tarder à l'office cantonal.

Aucune condition personnelle n'est requise pour l'obtention de l'aide fédérale ; elle s'adresse donc à tout un chacun, sans limite de revenu ou de fortune. Le logement à rénover doit par contre être construit depuis plus de 25 ans et les transformations effectuées doivent lui apporter une réelle plus-value (amélioration de l'isolation thermique ou acoustique, remplacement de cuisines et d'installations sanitaires insuffisantes, aménagement de places de parc ou de places de jeux pour les enfants, etc.) ; c'est pourquoi une limite minimale de Fr. 5000.- a été fixée et seules les demandes dont les dépenses occasionnées par les travaux à plus-value s'élèvent à 70 % au moins des coûts totaux pourront être prises en considération. En outre, les coûts de rénovation n'excéderont pas ceux d'un logement neuf comparable et en règle générale ils ne dépasseront pas 100 000 francs. Aucune autre limitation n'est apportée à l'arrêté fédéral si ce n'est qu'en cas de location, l'aide doit bénéficier intégralement au locataire.

Tout propriétaire d'une maison d'habitation ou d'un appartement répondant aux conditions énoncées ci-dessus est donc en droit de solliciter l'appui de la Confédération pour entreprendre les rénovations qu'il juge nécessaires. Cet appui lui sera accordé sous la forme de contributions à titre d'apport à l'intérêt du capital ou sous

celle d'une aide au financement, ces deux mesures pouvant d'ailleurs être requises simultanément.

L'aide au financement vise à faciliter l'obtention des capitaux nécessaires ; dans ce but la Confédération cautionne pendant 25 ans au maximum les hypothèques de rang inférieur jusqu'à un montant correspondant au 90 % des coûts de rénovation. Cette forme d'aide sera vraisemblablement peu utilisée en Valais car les logements construits depuis plus de 25 ans sont amortis dans une forte proportion, si ce n'est en totalité, et la banque qui fera l'avance des fonds n'exigera pas, dans la plupart des cas, cette garantie complémentaire.

Ce sont surtout les contributions à titre d'apport à l'intérêt du capital engagé qui revêtent un attrait particulier. Celles-ci sont octroyées pendant six ans et s'élèvent à 2 % par année du coût total de la rénovation. Autrement dit, la Confédération prend à sa charge 12 % de l'investissement total, et ce quel que soit le mode de financement. Celui qui ne recourt pas à l'emprunt, qui n'investit que des capitaux personnels, est donc aussi en droit de solliciter cette subvention. Par cette forme d'aide, la Confédération veut alléger les charges des propriétaires et par là même éviter une trop forte augmentation des loyers des anciens appartements qui sont le plus souvent occupés par des personnes à revenu modeste. Elle présente également l'avantage pour le locataire d'avoir la certitude que le bailleur ne pourra augmenter le loyer pendant la durée de l'aide fédérale qu'à la suite de hausse de coûts ou de prestations supplémentaires.

Nous ne saurions trop recommander aux propriétaires de maisons familiales, d'appartements ou d'immeubles concernés par les dispositions législatives que nous venons d'énumérer d'entreprendre au plus tôt les démarches nécessaires. Nous l'avons déjà dit, cette forme de subventionnement prendra fin le 31 mars 1977. En fonction de cette date, certains projets de rénovation peuvent être revus et avancés. Nous soulignons également la simplification qui a été apportée à la procédure à suivre pour l'obtention des contributions fédérales. Une seule formule, disponible auprès de l'Office cantonal du logement, suffit à la présentation de la demande ; si le cautionnement de la Confédération est requis, il faudra y joindre une déclaration de votre banque concernant le financement. Ces simples formalités accomplies, aucune

autre tracasserie administrative ne vous sera imposée pour bénéficier de l'aide fédérale et faire contribuer ainsi activement le Valais à la politique conjoncturelle de la Confédération.

Sion, le 16 novembre 1976.

PhC

BANQUE CANTONALE DU VALAIS



LA BANQUE DE VOTRE CANTON

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Bourse de New York

Wall Street a de nouveau reculé la semaine dernière et se trouve actuellement à 927,69, représentant une baisse de 15,38 points. Ce niveau correspond à celui qui était en vigueur au début de cette année. Ce recul de la tendance est dû à la diminution de la demande. Il semble que les opérateurs américains soient toujours influencés par l'élection de M. Carter à la présidence et tant qu'ils ne seront pas rassurés, cette situation de consolidation risqué bien de durer quelque temps encore.

Londres

L'indice du Financial Times a clôturé vendredi sans grand changement soit à 308,9 contre 308,7 sept jours plus tôt. Cela ne signifie pas que les séances ont été calmes. Bien au contraire, lundi, les cours étaient très faibles et il a fallu attendre la dernière séance de la semaine pour effacer la totalité des pertes initiales. Dans ce marché, notons la nette reprise du cours des mines d'or.

Bourse de Paris

Le marché parisien a évolué, à peu de chose près, dans le même schéma qu'à la bourse de Londres. En effet, durant la première partie de la semaine, les cours ont été plus faibles, mais se sont bien repris par la suite, parvenant même, dans bien des cas, à comptabiliser un léger bénéfice. Indice 61,60 contre 60,60 le 5.11.76.

Bourses allemandes

A l'opposé des deux marchés précédents, les bourses allemandes ont fléchi en fin de semaine. Cette légère consolidation des cours peut s'expliquer par la progression enregistrée durant les séances de la semaine précédente. L'indice FAZ a finalement perdu un point à 218.

PE

Emissions de la semaine

5 ¼ % Kraftwerke Gösigen-Däniken 76-91 à 100 % du 16 au 22.11.76 ; 4 ¼ % Banque cantonale vaudoise 76-91 à 101 % du 17 au 23.11.76 ; 4 ½ % Bâle-Campagne 1976-90 à 99 % du 17 au 23.11.76.

Emission étrangères en francs suisses 5 ¼ % CECA Luxembourg 1976-91 à 100 % du 12 au 17.11.76.

Emissions Notes en francs suisses 6 % Danemark 1976-82 à 100 % toujours disponibles ; 6 ¼ % Den Danske Bank 76-84 à 100 % toujours disponibles.

L'événement de la semaine a été, sans aucun doute, la remarquable progression du cours de l'or. Selon certains spécialistes, cette avance ne va pas durer et elle est due à différents éléments positifs qui ont fait leur apparition durant la même période, provoquant, de ce fait, la hausse que l'on connaît. Parmi ces différents éléments, on peut citer, la crainte d'une nouvelle flambée inflationniste aux USA sous la conduite du Président Carter, des achats d'or en provenance du Japon ainsi que de la prise de conscience de certains opérateurs en ce qui concerne la valeur réelle de certaines devises européennes. D'autres, par contre, pensent que l'or a pris une direction ascendante et qu'il lui sera difficile de retomber aux cours les plus bas. Qui a raison ? Il est bien difficile de le dire, seul l'avenir nous apportera la solution à ce problème.

Bourses suisses

Nos marchés helvétiques n'ont pas spécialement brillé la semaine dernière. En nette baisse durant la première séance de bourse de la semaine, les cours ont continué à fléchir par la suite, sans toutefois enregistrer de gros écarts et ceci jusqu'à la journée de jeudi. La veille du week-end, cependant, le climat redevenait meilleur, permettant à l'indice de remonter très légèrement. Il n'en demeure pas moins que d'un vendredi à l'autre, l'indice général de la SBS a reculé de cinq points, atteignant le niveau de 281,7.

Finances fédérales : une affaire de confiance

La « Correspondance syndicale suisse » décèle une série de signes annonciateurs d'un accueil bienveillant aux projets fiscaux du Conseil fédéral. Elle énumère quelques événements favorables à l'introduction de la TVA et à l'aménagement de l'impôt déféral direct.

D'abord, le 28 octobre, les quatre partis représentés au Conseil fédéral sont parvenus à une entente : radicaux, socialistes, démocrates-chrétiens et démocrates du centre se sont accordés pour assurer le succès du projet sur le plan parlementaire. Immédiatement après, la commission du Conseil national, chargée d'examiner les divergences entre les deux Chambres, a démontré sa bonne volonté ; sur dix-neuf divergences, il n'en subsiste que cinq ; le ralliement du Conseil des Etats paraît possible à leur sujet. Le 31 octobre à Montreux, le congrès du parti socialiste a repoussé une proposition de dire non à la TVA. Enfin, un sondage d'opinion fait en août et septembre par la Société suisse de recherches sociales et pratiques de Zurich et par l'Institut de sciences politiques de l'Université de Berne, auprès de 700 personnes, aurait donné les résultats suivants : 48,7 % de personnes favorables au projet fédéral, 37,6 % d'opposants et 13,7 % sans opinion.

Pour l'Union syndicale suisse, il subsiste deux grandes inconnues :

- L'attitude des restaurateurs et des hôteliers. Admettront-ils le compromis parlementaire qui leur assurerait, pour une période transitoire de quatre ans, un taux de faveur TVA de 6 % au lieu de 10 % (Conseil national) ou de 9 % (Conseil des Etats) ?

- Et surtout la détermination des ci-

toyens lors du scrutin de juin 1977. La CSS écrit : « L'expérience démontre que le citoyen offre moins de résistance aux arguments démagogiques et fallacieux quand il est question d'impôts. En l'espèce, on peut s'attendre à ce que les fabricants de tels arguments se surpasseront... ».

Cette appréciation appelle un correctif. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration n'est pas le seul à éprouver une appréhension justifiée. De nombreux autres producteurs et distributeurs de biens et de services, non assujettis à l'ICHA, craignent les conséquences de leur assujettissement à la TVA, qu'il s'agisse de complications administratives ou de l'effet sur les prix.

Surtout, il est un peu trop simple d'affirmer que le citoyen est sensible aux arguments démagogiques. Sans doute, lors de scrutins récents, s'est-il montré particulièrement négatif ; ce n'est pas la preuve d'une séduction par la démagogie ; c'est plutôt la révélation d'une méfiance à l'égard des projets gouvernementaux. Cette méfiance n'est pas sans fondements ; elle résulte du spectacle de la grave détérioration des finances fédérales qui a commencé bien avant la fin de la période de prospérité.

Il faut donc d'abord rétablir la confiance ; cela n'est possible que par l'assurance d'un nouvel équilibre garanti pour plusieurs années. Or, les prévisions officielles montrent que, même avec la TVA, les déficits fédéraux subsisteront ; ce n'est pas une perspective propre à susciter l'enthousiasme du contribuable, si bien disposé soit-il. Seule la certitude d'une adaptation des dépenses aux recettes justifierait un vote positif en juin 1977.

G.P.V.

Taxe sur la valeur ajoutée

« Pseudo-franchise » des services bancaires

En se prononçant sur les propositions du Département des finances concernant l'aménagement de la TVA, l'Association suisse des banquiers s'est attachée à éclairer le sens de la « pseudo-franchise ». Le fait que les principaux services offerts par les banques ne seront pas soumis au nouvel impôt sur le chiffre d'affaires avec déduction de l'impôt préalable ne signifie pas en pratique que la profession bancaire n'aura pas à payer la TVA. Tout au contraire, les banques devront supporter la TVA sur les marchandises et les services qu'elles acquièrent, alors que d'autres secteurs économiques reporteront l'impôt sur leurs clients.

La « pseudo-franchise » est une conséquence indirecte des liens étroits de notre économie avec l'étranger. Les lois fiscales d'autres Etats industriels qui ont depuis longtemps introduit la TVA excluent de l'assujettissement les services bancaires. Si la Suisse ne s'a-

daptait pas à cette réglementation, elle porterait atteinte à la capacité concurrentielle de ses banques sur le plan international, au préjudice de l'ensemble de son économie.

En outre, les expériences faites à l'étranger montrent qu'en raison des particularités des services bancaires, le calcul et la perception de la TVA sur ces services exigeraient un appareil administratif trop compliqué et coûteux.



Réveillez la bile de votre foie

Vous vous sentirez mieux ensuite.

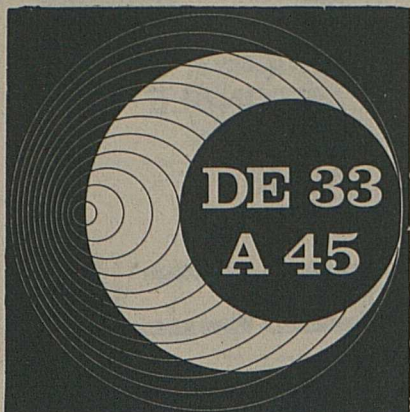
Un afflux insuffisant de la bile peut entraîner des ballonnements et de la constipation. Les petites pilules Carter augmentent l'activité de votre estomac et des intestins sans causer de la diarrhée et stimulent l'évacuation de la bile. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules CARTER

D'où que vous veniez



Tél. (24 h. sur 24) 039/23 16 16



DE 33
A 45

La « mise en boîte »...

L'idée de conserver les sons, nous disent Textes et documents (N° 165), a pendant longtemps été un rêve de l'humanité, une utopie géniale.

1. Une légende chinoise de 2000 ans av. J.-C. nous apprend qu'un empereur reçut un jour, de l'un de ses sujets, un message contenu dans un mystérieux coffret qui restituait la parole qu'on y avait enclose...

2. Dans Pantagruel, Rabelais (1552) raconte que les paroles, les cris et les bruits d'une bataille gelés sur une mer glaciale se font à nouveau entendre quand la mer dégèle...

3. En 1632, le Courrier véritable, un journal d'Amsterdam, publie le récit « authentique » d'un navigateur, le capitaine Vosterloch, selon qui les tribus indiennes du sud américain sont capables de transmettre des messages grâce à une éponge. Il suffisait de parler près de cette éponge, puis de la presser doucement pour en faire ressortir les paroles enregistrées.

3. Au XVIII^e siècle, le fameux baron de Kempelen, fabricant d'automates qui aurait construit le joueur d'échecs, réussit à créer un Turc parlant. Hoffmann s'en inspira pour l'un de ses contes.

4. Les machines à enregistrer (d'abord que visuellement) ont eu pour noms successifs : phonotaugraphe, paléophone, phonographe, graphophone et, enfin, gramophone ?

5. Le célèbre coq Pathé est apparu pour la première fois en France en 1897 ?

6. Ce sont les frères Berliner qui sont à l'origine de la célèbre firme Deutsche Gramophon Gesellschaft (DGG) ?

7. C'est Columbia qui étudia le premier la possibilité de créer des microsillons ?

N.L.

JEUDI MUSICAL

Pour les fêtes

Noël approche ! Et déjà il faut songer aux cadeaux... Cela devient de plus en plus une corvée pour de nombreuses personnes. Je suis d'ailleurs d'avis qu'il faudrait éviter autant que possible ces soucis (c'est faisable surtout entre familles).

Il n'empêche que, dans le domaine de la musique, le marché présente des cadeaux de valeur et pratiques : disques, tourne-disques, etc.

Au risque de me répéter, voici quelques précautions élémentaires à prendre pour profiter au maximum des cadeaux que l'on peut offrir.

Faire plaisir

Il s'agit avant tout de faire plaisir. N'achetons pas un disque simplement parce que, pour nous, c'est un présent « passe-partout ». Il s'agit de savoir si le destinataire a l'habitude d'écouter les disques, voire s'il possède même un tourne-disque. Est-il intéressé à la musique ? Alors ce sera peut-être l'occasion de lui offrir un tourne-disque plus ou moins perfectionné. Le possède-t-il déjà ? Voyons du côté des disques. Du simple disque à longue durée au coffret qui peut être très important. Mais soyons sûrs de « tomber juste », de faire effectivement plaisir. Et ce n'est pas toujours facile.

Se laisser conseiller

En matière de disques et de tourne-disques, il faut essayer de ne plus penser qu'on peut offrir n'importe quoi. Tant pour les tourne-disques que pour les disques, il faut choisir convenablement.

Car, si l'on offre quelques disques, c'est que le destinataire s'intéresse aux gravures. Dès lors, il s'agit de prendre ses précautions : possède-t-il déjà ces disques, les appréciera-t-il, en fera-t-il usage ?

Par ailleurs, pour les cadeaux d'importance, tels que les tourne-disques (de la simple platine populaire à la chaîne de haute fidélité quadriphonique), nous ne nous y connaissons généralement pas beaucoup. Le spécialiste sera donc d'un précieux secours, à condition que vous sachiez lui décrire vos intentions, vos possibilités de prix, les goûts du destinataire.

Pour les disques

Comme nous l'avons mentionné, les disques font souvent office de cadeaux de remplacement. On ne sait qu'offrir. Alors, rapidement, sans réflexion, voici un disque.

De fait, l'industrie discographique a fait de tels progrès sur le double plan de la

quantité et de la qualité que le choix est actuellement très vaste.

Que ce soit en musique classique, en jazz, en musique folklorique, en chansons, en chansons populaires, en mélodies exotiques, en chant grégorien, en pop ou en tout autre genre, le disque est là, qui illustre tous les domaines de la musique, voire du théâtre et de la littérature en général, si ce n'est encore de l'histoire et de la géographie...

Avez pourtant votre choix surtout sur les nouveautés : il y aura moins de chance que le destinataire les possède déjà.

Par ailleurs, précaution qu'on devrait prendre quel que soit le disque qu'on offre, il faut le faire plomber, afin que le destinataire puisse sans autre le rapporter et l'échanger en cas de non-convenance. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas que vous écoutiez vous-même entièrement le disque chez le marchand avant de l'acheter pour détecter un éventuel défaut.

Pour les enfants

Cette dernière décennie, l'industrie du disque a fait de réels efforts pour satisfaire les enfants de tous les âges.

Il y a actuellement sur le marché une quantité énorme de disques particulièrement destinés aux gosses.

Qu'il s'agisse de musique classique racontée aux enfants, de la vie des grands musiciens, des chansons enfantines (et de nombreux chanteurs modernes consacrent une part de leur répertoire aux enfants), de chansons de Noël, de gais refrains populaires ou de contes (aventures, fables, histoires pour enfants), les catalogues chez votre disquaire habituel vous offrent d'immenses possibilités.

Je tiens à relever le côté didactique de ces gravures. Les enfants, une fois qu'ils ont goûté aux disques, les écoutent très souvent. A condition peut-être qu'on leur fasse une petite concession : qu'ils aient leur propre tourne-disque, simple et solide, afin qu'ils puissent le manipuler eux-

mêmes. Ne craignez rien : les enfants se sentent rapidement à l'aise avec ces appareils (qui toutefois, puisque destinés à leur seul usage, ne doivent pas coûter trop cher tout de même ; car le petit « accident », l'enfant l'évite moins bien que l'adulte...).

Au plus tôt

Les catalogues particulièrement adaptés aux fêtes sont déjà depuis quelques semaines chez votre disquaire. Mais oui, aujourd'hui déjà vous pouvez vous renseigner et choisir. Et je vous le conseille vivement ! Car chaque année, on constate que de nombreuses personnes se précipitent au dernier moment chez le disquaire. Et parce que celui-ci a déjà passablement épuisé son stock et son choix, elles achètent n'importe quoi, simplement pour se rendre service à elles-mêmes (et non plus au destinataire !).

Aller chez le disquaire déjà maintenant, cela signifie que vous aurez le plus grand choix possible. Et qui plus est, vous aurez encore la possibilité de passer une éventuelle commande au cas où ce que vous désirez ne se trouve pas chez le marchand. Dans deux semaines ou trois, il sera trop tard ; il faudra se contenter des... restes !

Quelques suggestions

Dès la semaine prochaine, nous pensons consacrer cette chronique, durant deux jeudis à la présentation de quelques disques convenant particulièrement aux fêtes de Noël. Gravures mentionnées par les catalogues des fêtes afin que vous les trouviez aisément chez votre disquaire habituel.

Il y en aura pour tous les goûts, pour les grands comme pour les petits.

D'ici là, si vous savez déjà ce que vous désirez offrir en disques, n'hésitez pas à vous rendre dès que possible chez votre disquaire habituel. Il vous en sera reconnaissant et vous, vous serez satisfait d'avoir encore trouvé ce que vous désirez.

N. Lager



DE 1
A 7

Jeudi 18

SION, Théâtre de Valère (20 h. 30) : Sur le fil. Une pièce de théâtre d'Arrabal. Avec Pierre Constant et Daniel Yvermel. C'est le cinquième spectacle de l'abonnement du CMA à Sion.

Vendredi 19

SAINT-MAURICE, salle du collège (20 h. 30) : les Galas Eurothéâtre, avec Jean Weber, présentent Les trois mousquetaires, la célèbre pièce d'Alexandre Dumas.

C'est une manifestation des Jeunesses musicales du Chablais-Saint-Maurice. (Dernière manifestation semble-t-il, avant le fameux concert de Noël le 12 décembre 1976.)

Prochainement

Jeudi 25

SIERRE, grande salle de l'hôtel de ville (20 h. 30) : récital Luis Ascot, pianiste argentin, invité des JM de Siere. Au programme, des œuvres de Schumann, Debussy, Prokofiev, Linastera.

Vendredi 26

BEX, villa « Sarabande » : récital Jean-Paul Goy (hautbois) et Michel Perret (piano). Au programme, des œuvres de Mozart, Schumann, Poulenc et Saint-Saëns. Une soirée de choix pour les invités de M. et Mme Michel, mélomanes avertis.

L'opéra à la TV romande

Demain soir, vendredi 19, la Télévision romande nous propose à 20 h. 15, Macbeth, un opéra de Verdi, d'après l'œuvre de Shakespeare.

Une production de la Télévision canadienne, réalisée par Peter Symcox. Une distribution presque entièrement canadienne. Avec, notamment, Louis Quilico et Marisa Galvany.

N.L.

Siamois Lilac-point
chatons primés, pedigree L.O.H.

A vendre
021/32 78 39

On donnerait contre bons soins

chatons
propres et gentils

Tél. 026/8 13 72
(à partir de 18 h. 30)

36-401138

A vendre

beau petit chaton

persan noir, vacciné, avec pedigree de la F.I.F.E.

Tél. 021/95 27 16

A vendre

Lancia Coupé

soignée
Fr. 2500.-

Tél. 027/31 22 63

heures des repas

Tél. 027/22 04 20

heures de bureau

36-303040

Grande première! La nouvelle Audi 100



Audi 100
Audi 100 L pour Fr. 16930.-
(+ Fr. 70.- transport)

SIERRE	
Garage Apollo, A. Antille	55 31 31
SION	
Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	
Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	
Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
SAXON	
Garage J. Vouillamoz	6 21 09
MARTIGNY	
Garage Central SA	2 22 94
ORSIERES	
Garage B. Monnet	4 12 50
SEMBRANCHER	
Garage L. Magnin	8 82 17
VERNAYAZ	
Garage du Salentin, J. Vouilloz	8 13 05
MONTHEY	
Garage G. Froideveaux	4 22 56
MONTHEY	
Garage G. Guillard	4 33 46
CHAMPERY	
Garage de Champéry, B. Défago	8 42 76
LES EVOUETTES	
Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34



ACHETER A PRIX

DISCOUNT COMBI

Œil-de-Perdrix

Dôle blanche
R. Bonvin, prod.
bout. 7/10

5.90

C'EST ALLER

A **la Source** DES PRIX...

Bouillon gras

corsé, Maggi kg

13.90

au lieu de 18.40

Biscuits Finpak

mélange extra fin 800 g

7.40

au lieu de 12.-

A vendre d'occasion

mototreuil viticole
avec charrues butteuses et débuteuses

Un treuil adaptation pour tracteur.

Tél. 027/36 19 74, 12 à 14 h. 36-41022

A VENDRE

300 thuyas orientalis
hauteur 1 m à 1,20 m

100 scions de Golden
type 9

S'adresser à : Etablissement horticoles Dorsaz, Fully.
Tél. 026/5 31 59 - 5 32 17 36-31423

A vendre pour cause double emploi

Renault 5 TL

rouge modèle 1975 20 000 km expertisée

Tél. 025/7 50 44 89-60048



Ne vous cassez donc plus la tête, une annonce dans le **Nouvelliste**

A vendre

Fiat 128 Speciale

mod. 1975, 25 000 km gris métallisé, vitres teintées, 4 pneus neige, stéréo, expertisée Fr. 8400.-

Tél. 027/22 93 32 heures des repas 36-303074

A vendre

Renault 12 TL

station-wagon 1973

Tél. 027/22 39 24

36-2802

Publicitas 21 21 11

A l'intention des conducteurs Volvo présents et futurs:

Prix forfaitaires

pour savoir ce que chaque réparation va coûter!

1 année de garantie pour être sûr que chaque réparation va durer!

Consultez-nous ou demandez notre prospectus détaillé.

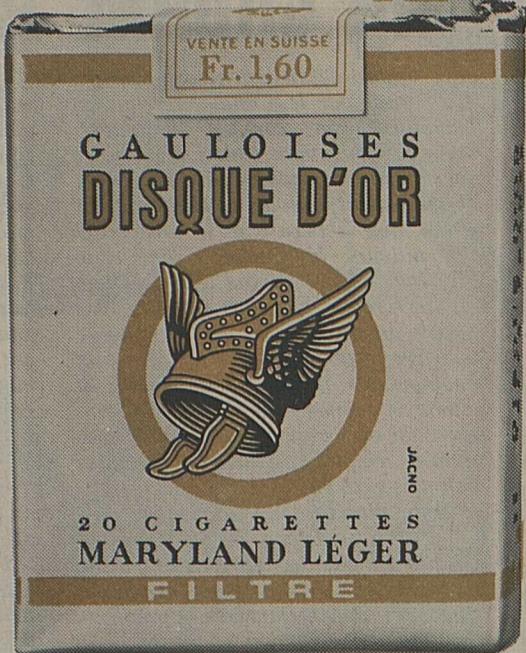
VOLVO

Réparations de qualité = Sécurité!

Concessionnaire : Sion : Garage de l'Aviation SA, Vultagio Frères, tél. 027/22 39 24.

Agents : Sierre : Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20 ; Glls-Brigue : Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40

36-2802



Légère, légère. DISQUE D'OR de Gauloises.

Vous verrez comme c'est agréable!

Mélange choisi de tabacs Maryland légers. Papier à haute porosité. Filtre multi-couches SU 280. Fr. 1.60 les 20 cigarettes.

De nos dépôts et magasins de Sion

Machines à laver le linge

dès Fr. **790.-**

D'autres machines avantageuses dans les marques suivantes :

Zoppas, Zanussi, Frigidaire, Philco, Blomberg, AEG Lavamat Querop

Gasser Frères
Sion
Magasin rue du Grand-Pont 24
Une maison séduisante à votre service
Tél. 027/22 80 29

MACHINES A LAVER
linge et vaisselle automatiques neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS
Vente ou location
Fr. 30.- par mois

Réparations toutes marques

SAM
Sion 027/23 28 83
Martigny 026/2 45 19

La voiture de l'année
la Simca 1307-1308

maintenant livrable rapidement et à des conditions... que vous devez connaître. Nous attendons votre visite

027/22 01 31

garage Hediger SION

Vos annonces :

☎ 027/21 21 11

Grand choix de skis piste et promenade

CURDY Sport Sion

Avenue des Mayennets 10 Tél. 027/22 29 55



Grillades et cuissons au four? De préférence avec un gril auto-nettoyant Moulinex!

Chaque modèle est un produit de haute qualité, techniquement parfait, et comprend un équipement complet: broche, pinces de fixation, garniture pour 6 brochettes, récipient à jus émaillé, grille de rôtissage et plaque à pâtisserie. Régalez-vous tout en ménageant votre ligne: les grillades sont légères et saines! Tous les grils Moulinex sont agréés par l'ASE. Avec garantie Moulinex d'une année et service après-vente de 48 heures.

9 modèles de haute qualité de Fr. 156.- à 365.- inox mat ou couleur
* Prix conseillés

...et d'un prix avantageux!

Gratuit

W-1
Nou ✂

Veillez m'envoyer votre brochure informative (Recettes grills Moulinex)

Nom

Rue

NPA/Localité

Avec Moulinex tout est plus facile

Moulinex

Moulinex SA, 8029 Zurich, Forchstrasse 288, tél. 01 55 40 70

L'audience générale du pape

La joie, secret de la force

Suite de la première page

deux guerres mondiales et de certaines révolutions sociales qui en ont prorogé les souffrances morales, même sous un masque de jouissance extérieure. Notre

temps n'est pas heureux : observez bien la psychologie de nos contemporains et vous verrez qu'elle est pénétrée d'amertume, de scepticisme, d'esprit de révolution et de vengeance. Même les efforts admirables, pour assurer ordre et prospérité à notre monde, souvent n'aboutissent qu'à réveiller le sentiment de ses déficiences, de ses injustices, de ses souffrances. Avec le sentiment du progrès de la civilisation, est allé de pair celui de ses carences et de sa fragilité. Et surtout le développement de la philosophie de l'idéologie de la culture contemporaine a créé une atmosphère d'incertitude, d'insatisfaction, de nihilisme, qu'une discipline extérieure ne saurait dissiper. Un gémissement, que nous pourrions presque appeler prophétique, circule dans le monde, comme pour dénoncer l'augmentation de la souffrance intérieure des hommes au fur et à mesure que s'accroissent les richesses et avec elles la faim de richesses plus grandes encore. Misères, douleurs, désillusions, souffrances, semblent s'étendre sur la face de la terre au lieu de s'apaiser dans la jouissance pacifique des avantages apportés par le progrès. Elles sont toujours actuelles et toujours capables de nous procurer réconfort, espérance et joies, ces paroles du Christ, qui justifient notre apologie de la joie chrétienne : « Venez à moi vous tous qui peinez et qui ployez sous le fardeau et moi je vous donnerai la réponse ».

Elles peuvent aller de pair

Ce sentiment de mécontentement est devenu contagieux jusque dans certains secteurs du monde ecclésial lui-même, au point d'en marquer le visage d'une agressivité amère ; il y va non

seulement d'un réel reproche fraternel de défauts qui l'aviennent, et que son empreinte chrétienne rend plus évidents et plus graves, mais aussi d'une attitude désormais à la mode qui semble justifier une intransigeance supérieure et qui cache souvent un manque d'amour, c'est-à-dire de joie intérieure incapable désormais de s'exprimer extérieurement. Dans ce domaine aussi, le baume d'une joie chrétienne sincère pourrait faire renaître entre des frères dans la foi des relations chrétiennes exemplaires.

de notre correspondant à Rome Georges Huber

Nous voulons ajouter une autre observation afin qu'on ne pense pas que la vie chrétienne soit toujours et uniquement joyeuse et qu'elle réussisse à écarter toute douleur de la vie quotidienne. Non, la joie chrétienne peut aller de pair avec la souffrance, au point que cette union de la joie et de la douleur devient non seulement tolérable avec l'aide de Dieu, mais désirable. Saint Paul est un exemple classique de cette ambivalence de sensibilité chrétienne : « Je suis comblé de consolation ». La croix n'est pas abolie par la plénitude de la vie chrétienne ; elle y est plutôt élevée comme un trophée de victoire, unie qu'elle est à l'amour, au sacrifice, à la certitude de la résurrection et ainsi nous aurons à cœur d'alimenter en nous la joie de la vie chrétienne pour savoir en tirer la force dont elle a le secret.

Hit parade : enquête N° 46

1. La vieille (Michel Sardou)
2. Gabrielle (Johnny Hallyday)
3. Daddy Cool (Boney M.)
4. Les femmes (Sheila)
5. Maladie d'amour (Elisabeth Jérome)
6. Concerto de la mer (Jean-Claude Borelly)
7. Ciao bambino sorry (Mireille Mathieu)
8. Elle (Danyel Gérard)
9. Now is the time (Jimmy James)
10. You should be dancing (The Bee Gees)
11. Don't go breaking my heart (Elton John - Kiki Dee)
12. Goodbye Venice, goodbye help me (Kelly Marie)
13. Bamba Carlos (Carlos)
14. In Zaire (Johnny Wakelin)
15. Dancing Queen (Abba)
16. La terre tournera sans nous (Alain Barrière)
17. Le vagabond (Claude François)
18. Gentil dauphin triste (Gérard Lenorman)
19. Le petit bonheur (Dalida)
20. Gria cuervos (Jeanette)

Nouveau venu : N° 16.
En hausse N° 2, 4, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17.

USA: le Sud profond

Toujours et dans tous les pays où la guerre l'affrontait au Nord, nous avons pris parti pour le Sud. Jadis la terrible croisade des Albigeois, qui ensanglanta le Languedoc, déshonora les seigneurs du nord du royaume. Aujourd'hui encore, l'atroce épopée des Cathares nous dresse contre Simon de Montfort et ses soudards. Pourtant, que serait-il advenu de notre civilisation si l'Eglise avait toléré l'hérésie destructrice ? Beaucoup plus tard, lorsque la guerre de Sécession américaine opposa le Sud au Nord, l'Europe se déclara sentimentalement pour le général Lee contre le général Grant. Pourquoi cette éternelle tendance à aller au secours des méridionaux ? Je pense que les Latins reconnaissent dans les sudistes des gens qui ne demandent pas autre chose de la vie que ce qu'eux-mêmes en exigent : la douceur de vivre dans un climat facile où les progrès de l'esprit se font dans la voie de la pensée et des

Ford, honnête homme, mais d'une médiocrité sans appel. D'après la campagne qu'il a menée, il paraît difficile de prétendre que M. Carter lui soit supérieur et c'est périlleux quand on songe que pendant quatre ans le président devra assumer la direction de la politique du plus puissant pays du monde. Ce qui m'irrite ce sont ces sempiternelles références à la Bible et les exhibitions avec la famille au complet comme si chaque candidat entendait démontrer aux électeurs qu'ils sont aussi médiocres qu'eux et que seul, Dieu les a sortis de la foule. Cela me rappelle le président Woodrow Wilson, homme pieux, qui fit le traité de Versailles et prépara de façon parfaite la guerre de 1939. Il faut toujours se méfier des doux visionnaires en politique internationale.

Que va faire M. Carter ? Ses premiers discours sont assez inquiétants. On y retrouve le pathos politico-religieux des discours sudistes, les projets qui viennent du cœur sans tenir compte du possible et de l'impossible. M. Carter déclare avoir deux buts essentiels : faire cesser le chômage et ne plus se mêler des affaires des autres pays. Deux projets louables en esprit, mais en pratique ? On peut mettre un terme au chômage soit d'une façon lente en tentant de surmonter la crise, soit de façon rapide en vidant les caisses de l'Etat, ce qui aura pour effet immédiat de faire, à nouveau, flamber l'inflation qui... crée le chômage parce que les employeurs n'arrivent plus à suivre. De plus, l'inflation attaque le dollar et, automatiquement, les Arabes augmenteront le prix du pétrole pour compenser leurs pertes sur le dollar. D'où inflation et chômage en Europe.

En politique extérieure, il n'est pas douteux que M. Carter est tenté par « l'isolationnisme », toujours à cause des promesses faites de « ne plus envoyer les boys se battre ailleurs que sur leur territoire national ». On se souvient de sa prophétie stupide où il dit que si, à la suite du décès de Tito, les Russes envahissaient la Yougoslavie, les Etats-Unis ne bougeraient pas. On conviendra que c'est là une prime offerte à l'impérialisme soviétique. M. Brejnev peut remercier Carter pour l'impunité qu'il lui assure. M. Ford avait laissé prendre l'Angola par les Rouges, M. Carter voudrait-il faire mieux ?

250 millions d'habitants où il n'a pas été possible de trouver un homme de valeur pour s'installer à la Maison-Blanche... C'est triste, non ?

Les élections au Québec

Suite de la première page

Les commentateurs spécialisés dans les affaires du Canada se gardent d'être trop affirmatifs à ce propos. S'il est indéniable que le conflit linguistique a joué un rôle appréciable, quoique discret, lors de la campagne électorale, il n'est peut-être pas l'élément primordial. Certes, le Canada français, et surtout le Québec, s'estime souvent ou-

la consultation, M. Robert Bourassa. Outre ces considérations, connues du monde entier depuis la petite phrase lancée par le général De Gaulle, en juillet 1967, il paraît également évident que le parti libéral, après six ans de responsabilités gouvernementales, a souffert aussi de l'usure inévitable du pouvoir, et de la situation économique de la province.

MA CABANE AU CANADA

blié, sinon délibérément négligé ou défavorisé, par le Canada anglais et l'administration centrale d'Ottawa. D'inutiles vexations fonctionnaires, et des chicanes formulaires, maintiennent et nourrissent toujours cette conviction d'une mise à l'écart de la prospérité. Par ailleurs, le Canada, comme le Mexique, s'il est encore loin de Dieu, est très proche des Etats-Unis. Et l'industrie américaine n'a pas manqué de pénétrer le pays, de profiter plus aux anglophones qu'aux francophones. Si « time is money », il est d'abord anglais ! Il en découle réticences et méfiances réciproques, jusqu'à certaines volontés extrémistes de ne plus vouloir le destin d'un Canada indivisible.

Le parti québécois de M. René Lévesque a d'ailleurs promis d'organiser, dans un délai de deux ans, un référendum sur l'indépendance de la province. Toutefois, de l'« indépendantisme » au « séparatisme », il existe des nuances et des marges que bien des Canadiens français ne sont pas disposés à franchir. Quoiqu'il en soit, face aux résultats sans équivoque de ces élections, il est certainement « difficile de ne pas être inquiet pour l'avenir du Québec », ainsi que l'a déclaré le grand vaincu de

Le Québec est naturellement riche, mais il enregistre le taux de chômage le plus élevé de tout le Canada (près de 10%). Par ailleurs, il se heurte à des factures pénibles à payer, ne serait-ce que celle des Jeux olympiques de Montréal, dont le montant astronomique a dépassé tous les devis et budgets. Passés l'euphorie et le prestige d'un instant, reste la « douloureuse », et pour longtemps ! Les dieux du stade ont peut-être contribué au déclin de l'une ou l'autre vedette de la politique. En somme, le parti québécois, sans sous-estimer l'envergure et le mordant de M. Lévesque, a bénéficié d'une heureuse conjugaison de circonstances : un certain marasme économique, et un affrontement linguistique certain.

Enfin, faut-il relever combien les Etats modernes, qui rêvent trop de système unitaire et centralisé, entraînent des problèmes gros d'éclatement national. L'Espagne a ses Basques, la France a ses Bretons, et le Canada a ses Québécois qui démontrent que l'avenir d'un pays ne peut se bâtir sur le mépris des diversités régionales. Dans ce contexte, le Québec pourrait réserver une drôle de cabane au Canada !

Roger Germainier

Grand Conseil Propos d'après-session

La machine et les mécaniciens

Suite de la première page

pourrait sans autre passer au vote. Nous ne tenons pas compte ici de l'égard que l'on devrait avoir envers le président et le bureau du Grand Conseil, envers le rapporteur ou les intervenants : c'est une affaire de politesse qui n'entre pas dans nos propos.

L'inflation verbale

Les incidents de vendredi dernier, pour navrants et inexcusables qu'ils soient, ont tout de même des causes. La première de celle-ci est le retard chronique que prennent les ordres du jour par suite de discussions trop longues et - bien souvent - hors de sujet. Jamais, grâce à son secrétariat permanent qui effectue un remarquable travail, la documentation, donc la recherche de renseignements et de réponses aux questions, n'a été aussi facile pour un député.

Le subventionnement des groupes politiques par l'Etat favorise le travail au sein de ceux-ci. D'autre part, des mesures ont été prises dernièrement par le bureau du Grand Conseil pour tenter d'endiguer le flot des questions écrites sous lequel notre Parlement était en train de se noyer.

On pourrait penser, ceci étant, que l'efficacité du travail parlementaire s'en trouve améliorée. Force nous est de constater que si la machine a été bien préparée dans ce sens, ses mécaniciens ne savent pas ou ne veulent pas s'en servir !

Loin de nous la pensée de priver les députés de leur droit de s'exprimer : on aimerait simplement qu'ils s'expriment plus sur des points importants et moins sur d'autres ! Les redites, les questions - dont les réponses peuvent être obtenues par n'importe quel député auprès des services de l'Etat - les digressions et les remontées au déluge pour donner un avis pouvant tenir en quelques phrases sont autant de com-

posantes de cette inflation verbale responsable au premier chef de ces « objets non liquidés la veille » qui alourdissent chaque ordre du jour et conduisent à des séances de nuit... désertées par plus de la moitié du Grand Conseil ! Responsable aussi - et c'est ce qui est grave - de longues heures perdues sur un objet mineur, alors que d'autres, de très grande importance, sont traités au pas de charge.

On le dit et nous ne le cachons pas : le caractère public des débats et la présence de la presse n'est pas étrangère à cette situation. Inutile d'insister, chacun aura compris que la publicité, si elle pose des problèmes à la TV pour les matches de football, en pose aussi à notre Parlement cantonal !...

A l'heure où nos institutions sont en butte à des attaques de plus en plus violentes de la part d'extrémistes de tout poil n'ayant pour programme que de « foutre en l'air la société », notre devoir était de livrer ces quelques constatations afin qu'on en tire une leçon salutaire.

Afin aussi que le peuple, qui va être appelé à désigner ses représentants, ne choisisse pas ceux-ci sur le nombre et la longueur de leurs interventions, mais sur leur valeur et leur efficacité.

Vœux pieux ? Peut-être, mais s'ils peuvent contribuer à cette revalorisation du Parlement cantonal que celui-ci est d'ailleurs le premier à rechercher, ils n'auront pas été inutiles.

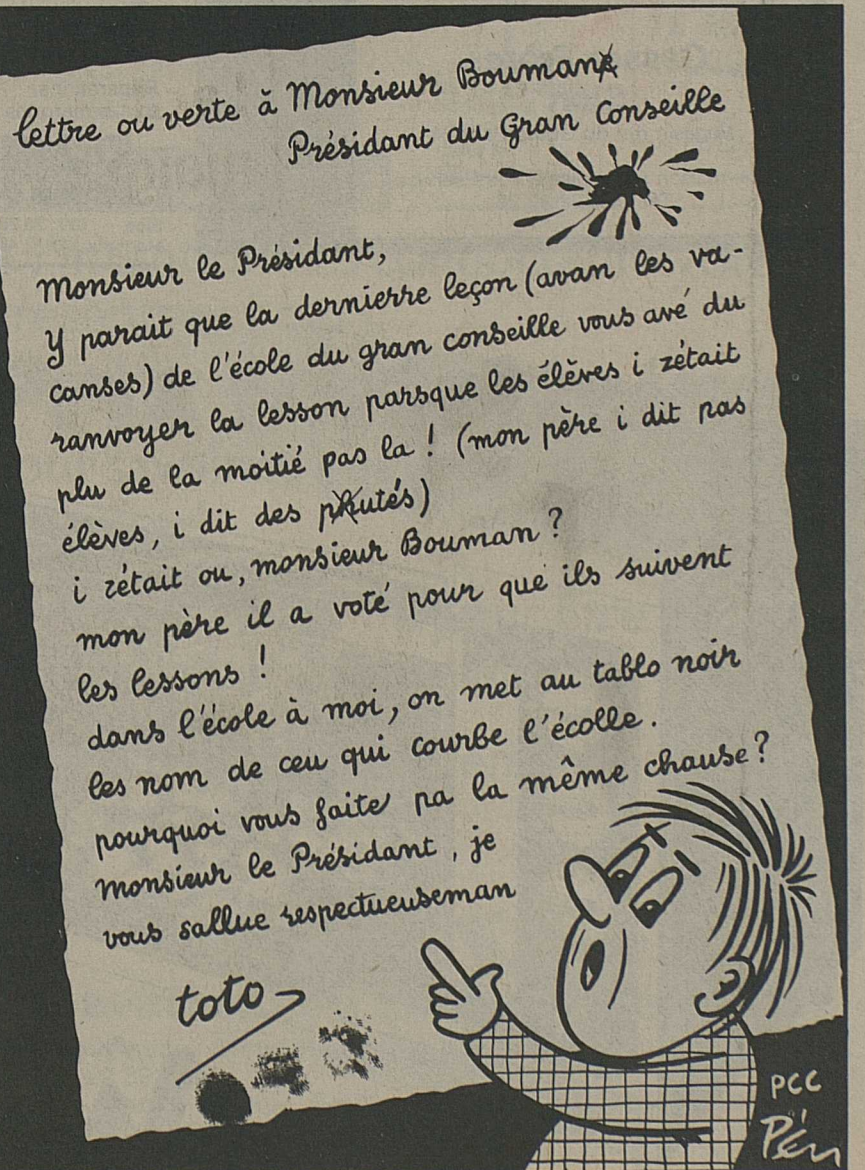
Gérald Rudaz

Chronique internationale

par Charles Exbrayat

arts plutôt que sur les chemins du profit, la paresse aimable supplante le travail forcé. Et puis la légende qui enjoue en déguisant. Nous vivons sur de beaux mensonges à qui le temps écoulé donne allure de vérité. Enfin, nous sommes spontanément pour les vaincus romantiques contre les vainqueurs matérialistes, ce qui ne signifie pas que nos jugements soient toujours bons.

Toutefois, il est honnête de souligner que dans les conflits dont l'histoire universelle garde le souvenir, le Sud a toujours été vaincu par le Nord. Ce n'est sûrement pas le courage qui lui manquait, mais la discipline et plus encore le sens des réalités. A la violence déterminée de l'ennemi, on oppose une nonchalance de dilettante. On veut bien se faire tuer mais pas s'ennuyer. C'est la raison pour laquelle les gens du Sud s'ils attirent la sympathie, éveillent aussi la méfiance. M. Carter risque de ne pas échapper à cette réaction vieille comme les Etats-Unis. C'est la première fois qu'un président vient du Sud depuis fort longtemps. Les Noirs ont, sans aucun doute, beaucoup aidé M. Carter à entrer à la Maison-Blanche. Sera-ce pour le bien de tous ? Il ne viendrait à l'idée de personne de pleurer sur le départ de Gerald



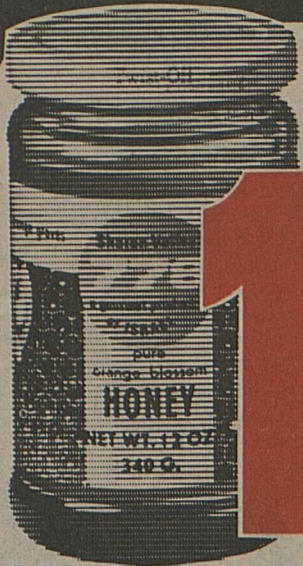
SAXON Assemblée générale du MSI

Toutes les personnes, membres, sympathisants et amis du Mouvement sont cordialement invités à participer à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 19 novembre à 20 heures, à la salle du collège.

Ordre du jour

1. Rapport du comité ;
 2. Désignation des candidats aux élections communales (conseil communal, juge, vice-juge) ;
 3. Organisation des élections ;
 4. Divers.
- Le Comité

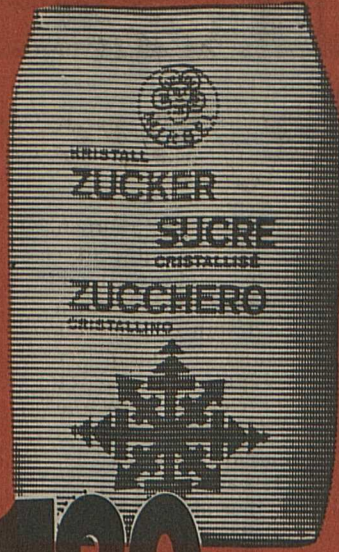
Prix valables jusqu'à épuisement du stock



1.75

Miel pur de fleurs d'oranger

(Israel) verre de 340 g



1.20

Sucre fin cristallisé
le kg

1 harasse à 9 bouteilles de bière spéciale «Riegeler» d'Allemagne

à 50 cl

4.95
+dépôt

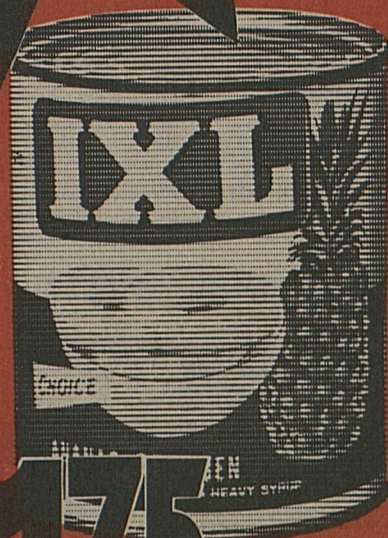
1 bouteille à 50 cl

-.55
+dépôt



1.75

Cacahuètes grillées
filet de 400 g



1.75

Ananas au sirop
8 tranches
boîte de 822 g
poids net égoutté 481 g



1.75

Pêches au sirop
boîte de 822 g
poids net égoutté 468 g



1.95

Cocktail de fruits au sirop
boîte de 822 g
poids net égoutté 500 g



Pâtes aux œufs frais Barilla
au choix:
Spaghetti - cornettes - nouilles
le paquet de 250 g

-.50

Notre atout: les produits frais

prix valables du 18 au 20.11.76

Lapin frais

imp. 1er choix
le kilo

9.50

Lard maigre

fumé
le kilo

6.50

Jambon tzigane

1er choix
100 g

1.30

Notre atout: les produits frais

prix valables du 18 au 20.11.76

Filets de carrelet

frais, 1er choix
100 g

-.85

Fondue Fromalp

600 g

3.95

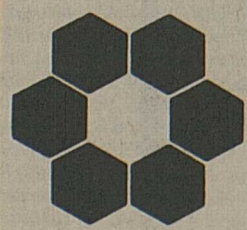
Pommes de terre

Bintje lavées
le filet de 2,5 kg

1.75



Pendant tout le mois de novembre nous vous accordons **10%** de rabais supplémentaire sur tout l'assortiment de potages Maggi.



PLACETTE

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon

P P X R X P X P X P X P X

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

BOUILLI DE GÉNISSE 1er choix 500 g **5.40**
LANGUE DE BŒUF 500 g **4.80**
SAUCISSE A RÔTIR, VEAU pièce 200 g **1.95**



VALAIS

Martigny - Brigue



VALAIS

Martigny - Brigue

Sociétaires COOP

10%

DE RABAIS DANS NOS MAGASINS

sur présentation du bon à découper dans *Coopération*

Offres et demandes d'emplois

Imprimerie Moderne à Sion

cherche

conducteur rotativiste qualifié

Préférence sera donnée à candidat ayant déjà une formation offset.

S'adresser par écrit à la direction de l'Imprimerie Moderne, case postale, 1950 Sion.

Confiserie La Parisienne, Leysin cherche

vendeuse et jeune fille ou dame

pour la cuisine si possible sachant cuire.

Semaine de 5 jours. Bon salaire.

S'adresser à : M. Joseph Currat, Leysin Tél. 025/6 22 07 22-120

Carrosserie de Villeneuve demande, pour date à convenir

1 tôlier 2 peintres en voitures

Bonnes connaissances du métier exigées. Atelier moderne et bien équipé. Marbre universel, four.

Tél. 021/60 14 61 - 60 16 60 22-120

MARTIGNY

Nous engageons

sommelière

connaissant les deux services pour le début janvier 1977.

Tous renseignements à demander à : café-restaurant du Casino Tél. 026/2 13 93 36-1234

Café-restaurant à Crans cherche

jeune cuisinier sachant travailler seul

garçon pour le restaurant

Date d'entrée à convenir Tél. 027/41 49 28 36-1358

Café-restaurant du Marché, Aigle cherche

serveuse

Nourrie et logée.

Tél. 025/2 21 67 22-6001

Agents de première force fixes ou libres, trouvent chez nous une activité de conseiller. Gain très élevé, selon vos capacités et bonus annuels.

Tél. 022/32 92 84 (8-10 h.) 99-722038

Pour la vente de nos **clôtures PVC** nous cherchons

revendeurs

Gains très intéressants.

Pour tous renseignements : **PVC Import** Tél. 038/55 28 48 87-324

Gabriel Fleury

Fabrique de viande séchée **1967 Bramois** Tél. 027/31 13 28

cherche

BOUCHER

- Semaine de 5 jours
- Caisse de pension
- Samedi libre 36-31290

Pour l'ouverture du **buffet de la Gare à Martigny**, on cherche pour l'hiver ou à l'année

employée de maison personne pour heures ménage sommelière

S'adresser jusqu'au 20 novembre au 026/2 38 43 A partir du 20 novembre au 026/2 59 85 36-90540

Rest. Fontaines-Blanches, Morgins Tél. 025/8 33 42

Cherchons pour tout de suite

sommelier/sommelière

connaissant les deux services.

Nourri(e), logé(e). Bon salaire. Entrée immédiate. 36-31372

Café-restaurant Le Market Monthey cherche

sommelière

Travail en équipe Bon gain assuré.

garçon de salle

Entrée immédiate ou à convenir. Fermeture hebdomadaire : le dimanche.

Tél. 025/4 23 22 143.266.294

Café-restaurant à Sierre cherche pour le 1er décembre

sommelier/sommelière

Tél. 027/55 11 92 36-1232

Urgent ! Crans, je cherche

jeune fille

pour s'occuper d'un enfant et aider au ménage.

Tél. 027/41 34 26 36-31406

On cherche

sommelière

débutante acceptée, ainsi qu'une

jeune fille

pour aider au ménage et au commerce

Vie de famille. Bon salaire.

Café de la Promenade, Ovronnaz Tél. 027/86 32 04 36-31424

Café des environs de Sierre cherche

sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite.

Tél. 027/55 01 22 36-31454

On cherche (à l'année)

monteur en chauffage

Région Valais central.

Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-901623 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant près station cherche

serveuse

Débutante acceptée. Nourrie, logée. Bon gain assuré.

Tél. 027/22 40 41 Demander Mme Rudaz 36-31461

Entreprise commerciale de Sion engage

secrétaire-comptable

expérimenté allemand-français

Connaissance des ordinateurs.

Faire offre écrite avec références et prétentions sous chiffre P 36-31285 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche

barmaid

Entrée tout de suite.

Tél. 027/22 94 34 dès 14 h. 36-31429

Café-bar Le Richelieu, Sion engage

une serveuse

et

un serveur

Tél. 027/22 71 71 36-3475

Comptable

cherche place à Sion ou environs.

Références sérieuses : 4 pratique dans banque, 10 pratique dans entreprise

Libre à convenir.

Offre écrite sous ch. P 36-303075 à Publicitas, 1951 Sion.

Riviera vaudoise

Tabacs-souvenirs

Excellente affaire pour couple connaissant la partie, éventuellement collaboration.

Ecrire sous chiffre P 36-31434 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille, 21 ans, maturité commerciale parlant français, anglais, allemand et bonne connaissance de l'italien cherche emploi dans **hôtel ou bureau** villes, stations valaisannes ou ailleurs. S'adr. à D. Tonossi, Corin, 3960 Sierre Tél. 027/55 62 48 36-1603

Occupation le soir

Si vous êtes dynamique et possédez une voiture, vous pouvez doubler votre salaire en travaillant quelques heures le soir, sans faire de porte-à-porte. (Permis C accepté).

Se présenter le jeudi 18 novembre au Buffet de la Gare à Sion (salle du 1^{er} étage) à 20 h. précises et demander Société

On demande pour le 1er décembre

une serveuse

Nourrie, logée Congé le dimanche Bon salaire

Café 3-Suisses 1040 Echallens Tél. 021/81 12 79 22-6213

On cherche

musiciens

(un ou deux)

pour la soirée du 31 décembre et 1^{er} janvier

Tél. 025/8 35 51 Hôtel Communal Val-d'Illiez

Hôtel Les Chevreuils, Hte-Nendaz engage pour la saison d'hiver

sommelier-sommelière

pour les deux services

une secrétaire

Tél. 027/88 24 98 36-31453

On cherche

sommelière propre

connaissant les deux services

Bons gages assurés.

Rest. des Biolles, Conthey-Place Tél. 027/36 11 89 36-31456

In der Region Sierre, Sion, Martigny und Umgebung suchen wir **charmanten Damen**

im Alter von 24-25 Jahren, die neben ihrem Haushalt die Zeit haben, im öffentlichen Leben mitzuwirken.

Sie besitzen ein Telefon und Auto, können mindestens 20 Stunden in der Woche für Ihre zukünftige Tätigkeit verwenden. Kinder sind kein Hindernis, müssen aber teilweise versorgt werden können.

Nähere Auskunft erfahren Sie während der Bürozeit über Telefon 022/43 55 30 (in deutscher Sprache mit Rücktelefon auf unsere Kosten)

OSB AG, Rue Boissonnas 9 1227 Genève-Acacias 44-3552

Entreprise de Martigny cherche

jeune employée secrétaire de bureau

ou évènement. apprentie

Date d'entrée à convenir.

Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffre P 36-901624 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons, pour notre magasin de **Granges**, une

gérante

expérimentée, pour entrée début 1977 ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire à :

Valrhône SA Rue de l'Industrie, 1950 Sion. 36-7407

LNA : affaire de famille au Letzigrund !

ZURICH battu à la Maladière après 35 matches consécutifs sans défaite d'un côté, Servette vainqueur sans problème à Bellinzzone de l'autre, la tête du championnat suisse de LNA a changé sensiblement de visage dimanche dernier. La responsabilité est à mettre sur le dos de Neuchâtel Xamax, lequel a répété son exploit de la saison dernière avec la même autorité et la même foi. Le principal bénéficiaire en est évidemment Servette, propulsé à la première place du classement sans en être directement responsable. Cette passation des pouvoirs entre les deux grands du football helvétique a quelque chose de sympathique. Mais Servette évitera de s'en glorifier trop rapidement. Dimanche, son adversaire tentera en effet de rendre la pareille à la formation de Ko-

nietzka qui jouera en l'occurrence une partie tout aussi difficile au Letzigrund. Le stade des champions suisses n'est jamais un home de repos. En la circonstance, il ne sera pas plus pour Zurich que pour son voisin Grasshopper. Même entre gens de même famille, il y a parfois des règlements de compte...

Si le Letzigrund et les Charmilles retiendront sans aucun doute l'attention des sportifs ce prochain week-end, on aurait sans doute tort de considérer pour quantifié négligeable tout ce qui se passera sur les autres stades et plus particulièrement à Saint-Jacques, à Tourbillon et au Wankdorf, les autres points chauds de cette treizième journée.

Mais reprenons-les par le détail.

Bâle - Lausanne : très important

Bâle joue toujours au niveau de la première place. Avec onze matches et seize points, les Rhénans dialoguent pour l'instant avec l'équipe de Konietzka (12 matches et 18 points). La comparaison est éloquent et l'entraîneur Blazevic saura sans aucun doute en tirer toutes les conclusions qui s'imposent. A la lutte pour la 6^e place, Lausanne doit vaincre. Au stade Saint-Jacques, il n'est malheureusement pas certain d'obtenir entière satisfaction.

Saint-Gall - Bellinzzone : idem

Au fond, existe-t-il encore des rencontres dénuées d'importance ? Si tel est le cas, celle qui opposera Saint-Gall à Bellinzzone n'entre évidemment pas dans cette catégorie. Saint-Gall, battu à Sion,

doit se reprendre à l'Espenmoos. Bellinzzone, dernier du classement avec onze matches et deux points seulement, ne paraît pas de taille à résister aux assauts de Blaettler et de ses coéquipiers. L'entraîneur Sommer renouera probablement avec le succès.

Servette - Xamax : encore un exploit

La victoire obtenue sur Zurich a sensiblement modifié les données du championnat suisse de LNA. En tête du classement, les Genevois vont maintenant défendre leur place avec détermination. Dimanche après-midi, aux Charmilles, ils y mettront en plus une attention toute particulière. Xamax vient en effet de prouver qu'il devait être pris très au sérieux. Mais comme ils jouent leur place, les Servettiens ne se laisseront probablement pas surprendre.

Sion - Winterthur : comme face à Saint-Gall

Le FC Sion a renoué avec le succès. Dimanche, à Tourbillon, il y a même ajouté la manière, en première mi-temps du moins. Le retour de Djordjic, enfin en mesure de tenir le match entier, et la rentrée de Sarrasin ne sont pas étrangers à ce deuxième succès de la saison en championnat. Face à Winterthur, les Sédunois tenteront d'appliquer la même tactique que face à Saint-Gall, ce qui devrait être possible, les Zurichois ne présentant pas les mêmes références que les hommes de Willy Sommer. Un troisième succès des Sédunois serait évidemment logique.

Young Boys - Chênois : des chances ?

En s'imposant au Hardturm, les Bernois ont recollé au groupe de tête. Ainsi à deux points de Servette, Young Boys raisonnera à nouveau en challenger au titre. Chênois, lui, ne recherche pas les mêmes objectifs et ses aspirations se limitent à la 6^e place. Pour que cela puisse durer, il faudrait bien sûr que les Genevois s'imposent au Wankdorf. Est-ce une utopie ? Si Young Boys se montre aussi fringant que dimanche dernier, sans doute !

Zurich - Grasshopper : en famille, mais...

Au début de la saison, Zurich et Grasshopper faisaient preuve des mêmes ambitions. A ce moment-là, tout paraissait normal. Mais, depuis le 14 août, les affaires ont passablement évolué et les courbes des deux équipes ont suivi une direction opposée.

Cette nouvelle situation entrera certainement en ligne de compte, dimanche après-midi, au Letzigrund. Zurich, relégué à la 2^e place du classement à la suite de sa défaite à la Maladière, ne peut se permettre un deuxième faux pas successif. Devant son public, il saura sans doute amadouer son voisin du Hardturm malgré la présence de Gunter Netzer, Seiler ou Cornioley. Pour inquiéter Grob et sa défense il en faudra plus et l'affaire de famille sera certainement réglée à l'avantage des joueurs du président Naegeli.

LNB : les leaders en voyage

Les défaites de Lugano et La Chaux-de-Fonds ont profité à Young Fellows et Chiasso. Les Zurichois, avec un match en moins, se sont hissés au commandement, à égalité avec Nordstern, ce dernier ayant dû partager la poire en deux avec Fribourg. La situation est des plus serrées pour les sept premiers classés, puisque deux points seulement les séparent. Mais, au bas de l'échelle, les positions sont également peu précises. Une victoire des « mal classés », et tout est remis en question. En effet, entre Vevey, classé 9^e avec un total de 9 points, et Rarogne fermant la marche, seuls cinq points les séparent. On peut donc affirmer que tous sont encore des candidats à part entière à la relégation. Par contre, qui peut envisager une promotion ? C'est encore la bouteille à encre, et ce n'est pas ce dimanche que les positions se préciseront. Voyons un peu.

Aarau a surpris en bien. L'équipe de Hussy en a fait l'expérience, laissant les deux points aux Argoviens. Face au leader, les hommes de Tschui n'auront pas la tâche facile. Par contre, à la Gurzelen, Bienne (nul avec Vevey) pourrait bien créer la surprise en recevant les Stelliens de Nordstern. En cas de succès des Seelandais, YF pourrait se retrouver seul au commandement. La rencontre à étiennes pourrait bien se disputer sur le terrain de la Charrière, entre La Chaux-de-

Fonds et Chiasso. La formation neuchâtoise voudra effacer au plus vite sa déconvenue de dimanche dernier face à Granges. Les Tessinois de l'entraîneur Sebastiani devront se méfier s'ils désirent maintenir leur position au classement. Fribourg a contré Nordstern. En fera-t-il de même avec Granges, tombeur des Chaux-de-Fonniers ? Lugano attend avec la rage au cœur de venger sa défaite de l'Utogrund. Kriens en fera les frais car nous voyons mal les Zurichois s'imposer au Cornaredo. Hussy et son équipe lucernoise n'ont pas réussi à Aarau. Pourront-ils enfin fêter un succès ? Gossau devrait le leur permettre car, face à Carouge, la formation zurichoise n'a pas fait le poids. Pour Mendrisio, les choses se détériorent. Sur le terrain de Kriens, il a succombé sans pouvoir sauver l'honneur. Vevey, qui lui rend visite, part favori. La dernière confrontation à l'affiche mettra aux prises Rarogne à Carouge. Les Valaisans furent nettement battus à Chiasso, où il est toujours difficile de sauver un point. Mais Carouge est mieux armé que les Raronais, actuelle lanterne rouge. Connaissant la volonté des Haut-Valaisans, il est possible que ces derniers se rebiffent et imposent leur loi aux Stelliens.

L'entraîneur Vujovic devra spécialement motiver ses joueurs, en vue d'un résultat positif tant attendu à Rhoneglut.

DEUXIÈME LIGUE

L'examen de Salquenen

On peut laisser Viège et Leytron à leurs petits soucis. Pour les deux premiers du classement, le piège hebdomadaire existe toujours mais, comme Edipe aux pieds du Sphinx, ils résolvent presque à chaque coup les énigmes. Face à Chalais, sur le terrain d'emprunt de Saillon, la formation de Pel-

laud a des chances de trouver une nouvelle réponse. Andreatta et ses joueurs peuvent opposer une résistance valable, mais plus ?..

La même remarque s'impose pour Viège qui se rend à Saint-Maurice. On voit mal comment la troupe de Charvoz pourrait réussir là où tant d'autres ont échoué avec elle. Mais laissons un tout petit espoir...

De toute manière la marge entre les deux premiers et les autres reste trop criarde pour la diminuer d'un seul coup de poker.

L'intérêt se situera au niveau de la troisième place : Salquenen reçoit Savièse. Là réside la première réponse à une situation confuse.

Qui pourrait réussir mieux que Vouvy qui n'a été visible que l'espace d'une semaine à cette place d'honneur derrière les deux intouchables ? On se réjouit de savoir si Salquenen possède le gabarit nécessaire pour faire la nique à Savièse. La formation de Naselli a le vent en poupe et une victoire de sa part ne constituerait qu'une demi-surprise.

Sur la pelouse de Collombey, Vouvy, battu au premier tour devant son public pourrait rendre la monnaie de la pièce à son adversaire dans un derby qui ne manque pas d'intérêt.

Pendant que l'ES Nendaz se demande si Ayent pourrait lui valoir une première victoire, Fully effectuera le difficile déplacement de Naters.

Ni l'ES Nendaz, ni Fully ne doivent se sentir totalement rassurés à l'heure de cette nouvelle échéance. Rappelons pour mémoire qu'aux matches aller Fully avait battu Naters 5-0 et Ayent l'ES Nendaz par 3-0. Le correctif s'impose mais sera-t-il possible ?



Quelles confidences la vedette des Grasshopper, Netzer (à gauche) fait-il à Konietzka, l'entraîneur de Zurich (à droite) ? Ont-ils décidé de partager les points ?

CYCLISME

Merckx - Fiat : accord définitif !

L'équipe Fiat est née officiellement mercredi à Paris et Eddy Merckx en est le leader, sous la direction de Raphaël Geminiani.

M. Lorenzo Cesari, président du directoire Fiat-France Automobile, a annoncé la création de cette nouvelle équipe cycliste en présence de Merckx, Geminiani et de Robert LeLangue, qui secondera Geminiani dans les courses disputées en Belgique.

Eddy Merckx a réuni sous ses nouvelles couleurs (Fiat est sa cinquième équipe depuis qu'il est professionnel) ses habitués équipiers belges Joseph Bruyère, Edouard Janssens, Karel Rottiers, Ludo Delcroix, Jos de Schoenmaker, Joseph Huysmans, Roger Swert, ainsi que Bernard Draux, le Hollandais Cees Bal, Patrick Sercu, Jacques Martin et le néo-professionnel belge Etienne de Beule.

Deux Français viendront compléter l'effectif. Ils seront choisis parmi Ro-

bert Bouloux, Jean-Luc Molineris et Alain de Carvalho.

Cette équipe sera affiliée à la fédération belge. Les coureurs utiliseront des bicyclettes Merckx et porteront des maillots blanc et bleu.

Le programme de l'équipe n'est pas encore établi mais aussi bien Merckx que Geminiani ont déclaré que le Tour de France constituera l'objectif principal en 1977. Geminiani a ajouté que Bordeaux - Paris pourrait constituer un autre objectif pour l'ancien champion du monde, qui n'a jamais participé à cette épreuve. L'équipe Fiat pourrait entamer la saison dans Paris - Nice et participer ensuite au critérium du Dauphiné et au Tour de Suisse.

Les coureurs se retrouveront avant l'ouverture de la saison pour un camp d'entraînement aux Issambres.

Le contrat signé mercredi par Merckx est valable pour une année.

BOXE

RAY LEONARD PROFESSIONNEL

Sugar Ray Leonard, champion olympique des super-légers, est passé professionnel. Ce talentueux pugiliste de 20 ans, originaire de l'Alabama mais qui vit près de Washington, sera entraîné par Angelo Dundee, le manager de Mohamed Ali. Leonard est, après le mi-lourd Leo Spinks et le léger Howard Davis, le troisième champion olympique américain qui choisit la boxe professionnelle.

Un groupe de 23 personnes, qui ont réuni 20 000 dollars, financera les débuts de « Sugar Ray » souvent comparé à un autre « Sugar Ray » Robinson, le légendaire ancien champion du monde des moyens.

« Je veux devenir champion du monde » a déclaré le jeune boxeur à Washington. « Je ne sais pas quel titre il enlèvera, a déclaré Angelo Dundee. Il peut devenir champion du monde des surlégers, des welters ou des moyens. Sa croissance n'est pas achevée. »

Leonard a remporté 145 combats, dont 75 avant la limite, et il n'en a perdu que cinq, au cours de sa carrière d'amateur.

Foreman - Young le 17 février à Landover

George Foreman, ancien champion du monde des poids lourds, rencontrera Jimmy Young, N° 3 mondial, le 17 février prochain à Landover, près de Washington. Il touchera une bourse de 600 000 dollars pour ce match, véritable demi-finale mondiale de la catégorie.

Don King, le promoteur new-yorkais, tente de mettre sur pied, le même jour, l'autre demi-finale entre Ken Norton et Duane Bobick mais les organisateurs du Madison Square Garden sont également intéressés par ce combat.

Programme de la TV romande

Vendredi 19 : 18 h. 05, agenda, avec pour le sport, hockey sur glace : avant Lausanne - Villars. - Samedi 20 : 23 h. 15, résultats sportifs. - Dimanche 21 : 14 h. 25, gymnastique : championnats suisses aux engins, en direct de Bremgarten (commentaire Jacques Deschenaux). - 18 h. 05, football : retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale. - 19 h. 05, les actualités sportives : résultats et reflets filmés (une émission du service des sports). - Lundi 22 : 18 h. 30, sous la loupe, hockey sur glace : spécial URSS, avec la participation de Francis Blank (une émission de Bernard Vité et Jean Rigataux).

Cyclocross international à Saint-Blaise

L'expérience de l'automne passé s'étant révélée positive, le VC Vignoble organisera à nouveau, le samedi 4 décembre prochain, son cyclocross international à Saint-Blaise (Neuchâtel).

Une fois encore, sur le circuit des Fourches, l'élite mondiale, du moins une grande partie, sera réunie. A quinze jours de la manifestation, les organisateurs neuchâtois se sont déjà assurés la participation d'Albert Zweifel, le champion du monde en titre.

Battu sur chute par Peter Fritschknecht l'an passé, Zweifel aura à cœur de prendre sa revanche.

HANDBALL

Samedi : Monthey 1 - Nestlé-Vevey 2

En effet, c'est ce samedi que se déroulera, au collège du Reposieux, à Monthey, la rencontre qui opposera l'équipe fanion du HBC Monthey, à celle de Nestlé-Vevey 2. Les Montheyens se doivent de poursuivre sur leur lancée, s'ils veulent conserver le contact avec la tête du classement.

Rappelons que les Bas-Valaisans comptent deux matches et quatre points. Coup d'envoi de la partie : 16 h. 40. Les Bas-Valaisans joueront dans leur formation standard, à l'exception de Giovanola (service militaire).

NATATION

Meeting à Genève

La coupe interclubs du 9^e Meeting international de la natation sportive de Genève, organisée à la piscine des Vernets, est revenue à l'équipe française de l'Entente sportive de Vitry (Paris) devant la Natation sportive Genève et les Dauphins de Bienne.

Les challenges « Jotti » (filles) et « Central Satus » (garçons) sont revenus à Monique Pondi (U.S. Carouge) et à Laurent Stihl (Dauphins Genève).

Programme du week-end	
LNA	
Bâle - Lausanne	Saint-Gall - Bellinzzone
Servette - Neuchâtel Xamax	Sion - Winterthur
Young Boys - Chênois	Zurich - Grasshopper
LNB	
Aarau - Young Fellows	Bienne - Nordstern
Chaux-de-Fonds - Chiasso	Fribourg - Granges
Lugano - Kriens	Lucerne - Gossau
Mendrisio - Vevey	Rarogne - Carouge
Première ligue	
Groupe 1	
Stade Lausanne - Fétigny	
Deuxième ligue	
USCM - Vouvy	Leytron - Chalais
Naters - Fully	ES Nendaz - Ayent
Saint-Maurice - Viège	Salquenen - Savièse

SUPER-DISCOUNT DENNER

VISION DENNER
Mercredi prochain dans
les flashes publicitaires
- à 19.10 heures
- à 19.55 heures
et à 20.15 heures

Baisse!
Sucre fin cristallisé 1kg ~~1.85~~ ^{ancien} **1.20** ^{nouveau}
DENNER est toujours meilleur marché!

TV-46/171176

Super-Action

**200'000 boîtes
d'aliments
fortifiants**



Topmalt Rast **nouveau**

Boisson pour le petit déjeuner et aliment fortifiant

500 g
au lieu de ~~3.90~~ **2.90**



Ovomaltine

1000 g
au lieu de ~~13.60~~ **9.20**



Ovomaltine

500 g
au lieu de ~~7.20~~ **4.90**



Fortazin

500 g
au lieu de ~~3.40~~ **2.60**



Dawamalt

1000 g
au lieu de ~~10.10~~ **6.60**



Rast express

400 g
au lieu de ~~2.40~~ **1.80**



Rastquik

500 g
au lieu de ~~2.70~~ **2.10**



Suchard Express

1000 g
au lieu de ~~11.70~~ **6.70**



Nesquik

1000 g
au lieu de ~~11.70~~ **6.70**



Kaba

500 g
au lieu de ~~6.30~~ **3.70**



Forsanose

500 g
au lieu de ~~6.80~~ **3.95**

Offre spéciale



Crêtes à l'anis 250 g **2.15**

Milanais 500 g **3.40**

Brunslis 300 g **3.20**

Petits fours de Noël 400 g **3.65**

Cœurs aux noisettes 300 g **2.75**

Nürnberger Oblaten Biscôme 200 g **2.25**

Nos actions

Gerber Gala

Fromage double crème 3 portions 80 g **seulement -90**
au lieu de ~~1.10~~

Nivea Body Milk

les soins du corps tout entier Lait hydratant 125 g **seulement 2.30**
au lieu de ~~2.85~~

Merlot del Veneto



«Zona Treviso»
Vino classico d'Italia
1 litre

au lieu de ~~2.60~~
seulement 2.10

+ dépôt - .40

Cognac Polignac



Fine Champagne
V.S.O.P., 40 Vol.-%
7 dl

au lieu de ~~34.90~~
seulement 29.90

- | | | | | | | | | | |
|-----------------|---|--|---|---|--|--|--|---|------------------------------------|
| Nouveau: | Genève
— 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
— 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
— 81, rue de Lyon (Charmilles) | Lausanne
— 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
— 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
— 90, rue de Genève (Sébellon) | Corsier s/Vevey
42, avenue Reller | Sion
7, rue des Cèdres | Martigny
51, route de Fully | Fribourg
55, Pérolles | Yverdon
8, rue des Remparts | Bienne
— 44, rue de la Gare
— 17, rue de la Poste
— place de la Croix (avec produits frais) | Moutier
2, rue du Moulin |
| | | | Carouge
15, avenue Praille | Monthey
20, avenue de la Gare | Neuchâtel
— 43, rue des Sablons
— 31, clos de Serrières | Porrentruy
16, rue Achille-Merquin | Payerne
12/14, rue de Lausanne | La Chaux-de-Fonds
place de la Gare | |



Trouveront-elles une solution pour être à nouveau réunies sous le même drapeau ?

Avant l'assemblée de l'AVGF

« Notre cheval de bataille, les pupillettes... »

Après les messieurs, c'est au tour des gymnastes dames de se rencontrer pour tirer le bilan 1976 de l'association cantonale, présidée par M^{me} Gilberte Gianadda. C'est à Chamoson, samedi que se déroulera ce rendez-vous annuel, avec un ordre du jour important comprenant treize points. Sera-ce un chiffre porte-bonheur pour les délibérations de ces dames ? Nous le leur souhaitons pour toutes les décisions qu'elles devront prendre pour le bien de la gymnastique féminine valaisanne. A quelques heures de cette réunion, nous avons voulu tirer un premier bilan avec la présidente, qui nous a accordé un entretien.

Effectif : en constante augmentation

« En parcourant votre rapport annuel, nous avons constaté une augmentation de l'effectif des membres et surtout un important travail sur le plan technique. Etes-vous satisfaite de l'année 1976 ?

— Notre objectif est atteint. Depuis deux ans, notre effectif était stable mais, cette année, nous avons enregistré une augmentation de l'ordre de 5%, sans compter les nouvelles sociétés. Ce qui porte le chiffre de l'association à plus de 2000 membres. Actuellement, le nombre des sections est de 48. Sur le plan travail, nous devons être satisfaits, mais il est évident que nous pouvons toujours apporter des améliorations. Du côté technique, nous avons voué un soin particulier à la formation de monitrices. C'est ainsi que l'association compte actuellement des monitrices avec le brevet 1 J+S, 90, 25 J+S 2, 1 J+S 3, en plus, 77 possèdent les brevets de l'ASGF, actives, 1 et 2. Cette base solide permet à notre commission technique d'effectuer un travail important en profondeur dans les sections. Nous avons également restructuré cette commission, en déterminant avec précision les responsabilités de chacune. Si toute cette nouvelle organisation n'est pas encore bien rodée, nous avons déjà enregistré des points positifs.

Les objectifs d'avenir

— Quels sont les principaux objectifs de l'association féminine pour ces prochaines années ?

— Notre programme pour ces trois prochaines années a déjà été élaboré par notre commission technique : 1977 : fête cantonale à Vernayaz ; 1978 : rencontre suisse des gymnastes féminines à Genève ; 1979 : 50^e anniversaire de notre association avec, comme principales activités, la fête cantonale et l'assemblée des délégués à Martigny. Sur le plan technique, notre but est de mieux faire connaître et développer la gymnastique rythmique sportive dans nos sections, et surtout intéresser notre jeunesse par d'autres branches, telles que les agrès et la danse, cette dernière étant incorporée pour la première fois cette année dans notre programme. Mentionnons également, dans les activités des gymnastes-dames, le volley-ball.

Ordre du jour

Samedi 20 novembre 1976, à 14 h. 30, à la salle de la Coopérative à Chamoson

1. Contrôle des présences - Nomination des scrutateurs.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapports : a) présidente cantonale ; b) commission technique ; c) commission de jeunesse ; d) commission de presse et propagande ; e) service médico-sportif.
4. Comptes 1976. Rapport des vérificateurs.
5. Programme d'activité.
6. Cotisations 1977.
7. Budget 1976-1977.
8. Admissions.
9. Elections statutaires : a) comité central ; b) commission technique ; c) commission des pupillettes.
10. Attribution de l'assemblée des délégués 1977.
11. Remise de brevets aux monitrices et sous-monitrices.
12. Distinctions.
13. Divers.

Le « cheval de bataille »

— Vous avez plus de 2000 membres dans vos rangs, mais à ce chiffre n'est pas compté celui des pupillettes, qui devraient être vos actives pour l'avenir. Comment envisagez-vous la relève de votre association et que pouvez-vous offrir à cette jeunesse avide de nouveautés ?

— Ce problème est des plus complexes. C'est d'ailleurs le « cheval de bataille » du comité cantonal pour ces prochaines années. J'en ai fait un petit historique dans mon rapport annuel, car le problème est vital pour l'avenir de notre association. La commission de jeunesse doit absolument être revue dans sa structure générale, technique, administrative et financière. J'ai relu de nombreux procès-verbaux pour connaître la situation exacte du sort des pupillettes. C'est vers 1955, que les pupillettes ont retenu l'attention des dirigeants des sociétés féminines ou masculines de l'AVGF, pensant bien que ce mouvement de jeunes représenterait la base de l'association. Dans un procès-verbal de 1946, il est stipulé le refus de céder ce mouvement à l'association masculine. Alors, logiquement, les pupillettes devaient être rattachées à notre association.

— Il est vrai que ces jeunes filles de 10 à 16 ans représentent un réservoir important pour votre association. Mais comment expliquez-vous la situation actuelle ?

— Je ne sais pas, aucune mention ne figure dans nos archives, aucun écrit ne stipule que nous avons cédé ce mouvement des pupillettes à l'association cantonale de gymnastique. Nous devons absolument assurer l'avenir. Pour y parvenir, nous devons donner à notre jeunesse la possibilité de venir grossir nos rangs. L'évolution constante de la gymnastique féminine permet d'offrir maintenant la pratique de différentes branches sportives, soit les agrès, la rythmique sportive, la gymnastique et la danse.

— L'association cantonale de gymnastique régit actuellement la commission de jeunesse. Comment voyez-vous le futur pour obtenir satisfaction ?

— Premièrement, je souhaite le dialogue avec l'ACVG et son président, M. Biollaz, et j'espère que nous trouverons ensemble une solution qui satisfera chacun, pour le bien de nos pupillettes. Personnellement, je serais pour la formation d'une commission de jeunesse autonome, avec son propre budget, filles et garçons étant confiés aux deux associations respectives. Enfin, j'espère que les délégués des sections donneront leur point de vue lors de l'assemblée de samedi.

— Avant de terminer cet entretien, quel est votre point de vue sur l'éventuelle création de l'association unique en Suisse ?

— Mon vœu est de collaborer avec les autres associations, de dialoguer en pouvant émettre ses idées tout spécialement sur le plan cantonal. Quant au projet de l'association unique présenté en septembre dernier, je regrette qu'un plan financier n'ait pas été annexé. Cette lacune a créé un climat de méfiance au sein des associations féminines. Ces dernières ont demandé une deuxième étude, ce qui sera fait peut-être pour l'année prochaine. Quant à la réalisation et à sa mise en pratique, nous pourrions attendre encore de nombreuses années. Pour ma part, je pense que la femme valaisanne n'a pas pris suffisamment conscience du rôle à jouer dans la société, et qu'une telle nouvelle structure équivaudrait à une abdication de ses droits.

Nous remercions Gilberte Gianadda pour ses propos d'avenir, et nous espérons que les délibérations de l'assemblée de samedi se dérouleront dans un esprit de sportivité pour le bien de l'Association féminine valaisanne.

Peb.

AVF : communiqué officiel N° 21

① Les résultats des matches des 13 et 14 novembre 1976 parus à notre communiqué officiel du lundi 15 novembre 1976 sont exacts à l'exception de :
4^e ligue
Naters 2 - Montana-Crans 4-2
Juniors A régionaux
Troistorrens - St-Maurice forfait 3-0

② Avertissements
iSavioz Gustave, Ayent ; Raccaro Vincent, Fully ; Weber Jean-Michel US Collombey-Muraz ; Meytain Maurice, ES Nendaz ; Carrut Pierre-Alain, Leytron ; Buchard Edgar, Leytron ; Favre Claude, Leytron Balet Pascal, Grimisuat ; Mathis Yves, Grimisuat ; Balet Jacques, Grimisuat ; Métral Jacques, Grimisuat ; Balet Pascal, Grône ; Nanchen André, Lens ; Baumann Kurth, Brig ; Murtig Beat, Steg ; Etter Charles, Granges ; Perruchoud Roland, Granges ; Germanier Joseph, Granges ; Forny Ewald, Steg ; Tenüd Marc-André, Varen ; Fumeaux Jean-Luc, Aproz ; Bender Maurice, Bagnes ; Lambiel Gérard, Riddes ; Berthouzo Eric, Conthey ; Huguet Fernand, Leytron 2 ; Amman Karl, Agam 2 ; Jäger Alex, Turtmann ; Constantin Jean-Claude, Arbaz ; Mathis Gérard, Grimisuat 2 ; Sivillotti Luigi, Sion 2 ; Joris René, Troistorrens ; Kadry Kilic, Chippis 3 ; Bonvin Jean-Marc, Chalais 3 ; Maillard Joseph, Leytron 3 ; Udry Jean-François, Vétroz 2 ; Comby Clovis, Chamoson 2 ; Médico Pierre, Vionnaz 2 ; Vonlanthen André, US Collombey-Muraz 2 ; Décaillet Louis-François, Salvan ; Duay Freddy, Salvan ; Lanfranchi Olivier, Montana jun. A ; Oggier Stefn, Steg jun. A ; Bärtschi Wendelin, Steg jun. A ; Zümfen Jean-Bernard, Salgesch jun. A ; Perruchoud Olivier, Chippis jun. A ; Allégroz Jacques-André, Grône jun. A ; Délèze Dominique, ES Nendaz jun. A ; Fumeaux Gilles, Vétroz jun. A

③ Suspension pour expulsion du terrain ou autre motif
1 dimanche : Philippoz Jean-Paul, Leytron 3
2 dimanches : Martinet Claudy, Leytron 3

4 dimanches : Reynard Patrick, Savièse 2 ; Clerc Jean-Luc, US Port-Valais ; Donnet Simon, Troistorrens ; Cavada Marco, Martigny 2 ; Sofredini Ottavio, Chippis jun. A ; Neurohr François-Jean, Grône jun. A ; Schweickhardt Stéphane, Saxon jun. A. Lambiel Pierre-Joseph, Isérables jun. A.

Suspension pour 3 avertissements reçus

1 dimanche : Meytain Maurice, ES Nendaz ; Fumeaux Jean-Luc, Aproz ; Duay Freddy, Salvan ; Allégroz Jacques-André, Grône jun. A ; Délèze Dominique, ES Nendaz jun. A.

** Ces décisions sont susceptibles de recours dans les huit jours directement auprès de la commission de recours de l'AVF, M. Victor de Werra, Petit-Chasseur 19, 1950 Sion, et selon les règlements en vigueur.

④ Joueurs suspendus pour les 20 et 21 novembre 1976

Fumeaux Jean-Luc, Aproz ; Cigolini Franco, Brig 2 ; Calzoni Robert, Chippis ; Derivaz Jean-Charles, La Combe ; Saudan Paul-Henri, La Combe ; Philippoz Jean-Paul, Leytron 3 ; Martinet Claudy, Leytron 3 ; Cavada Marco, Martigny 2 ; Seewer Gerhard, Leuk-Susten 2 ; Bonatto Giordano, Monthey 3 ; Meytain Maurice, ES Nendaz ; Clerc Jean-Luc, US Port-Valais ; Duay Freddy, Salvan ; Reynard Patrick, Savièse 2.

⑤ Résultats complémentaires

Juniors A régionaux
Saint-Maurice - Monthey 0-3
Juniors B régionaux
Naters - Lalden 3-0
Termen - St. Niklaus 3-0
Juniors C régionaux
Saint-Gingolph - Vouvy 0-3
Tous ces résultats complémentaires ont été tirés au sort.

⑥ Championnat des juniors régionaux

Les matches pour l'incorporation en premier degré des équipes classées aux 2^e rangs sont fixés comme suit :

Juniors A
Dimanche 21 novembre 1976
Saint-Léonard - Agam
Saint-Maurice - Leytron
Matches de deux fois 45 minutes, sans prolongations. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le tir des penalties désignera le vainqueur. Ces matches doivent se jouer sur le terrain du club adverse si celui du club recevant est impraticable. Les clubs sont seuls responsables pour prendre contact entre eux.
En cas de renvois, ces matches seront fixés à nouveau au dimanche 28 novembre 1976. En cas de nouveaux renvois, ils ne seront plus fixés. Le tirage au sort désignera les vainqueurs.

Juniors C
Samedi 20 novembre 1976
St. Niklaus - Sion 3

Eviornaz - Grimisuat
Leuk-Susten - Martigny 2
Dimanche 21 novembre 1976
Chamoson - US Port-Valais
Matches de deux fois 35 minutes, sans prolongations. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le tir des penalties désignera le vainqueur. Ces matches doivent se jouer sur le terrain du club adverse si celui du club recevant est impraticable. Les clubs sont seuls responsables pour prendre contact entre eux.
En cas de renvois, ces matches sont fixés à nouveau au mercredi 24 novembre 1976. En cas de nouveaux renvois, ils seront fixés aux 27-28 novembre 1976. Après cette date, les matches non joués ne seront plus fixés. Le tirage au sort désignera les vainqueurs.

⑦ Homologation de résultat
Le résultat du match du 14 novembre 1976, 5^e ligue, Brig 2 - Chippis 3 (5-0 arrêté) est homologué sur le résultat au moment de l'arrêt, soit 5 à 0 en faveur du FC Brig 2.

⑧ Calendrier
Matches fixés
Dimanche 28 novembre 1976
3^e ligue

US Port-Valais - Leytron 2
Saint-Gingolph - Orsières
5^e ligue

Lalden 2 - Leuk-Susten
Saint-Léonard 2 - Nax 2
Sierre 4 - Loc-Corin
Veysonnaz - Noble-Contrée 2
Chamoson 2 - Erde 2
Fully 3 - Riddes 2
Saint-Léonard 3 - Châteauneuf 2
Saxon 2 - Leytron 3
Bagnes 2 - Massongex 2
Saint-Gingolph 2 - US Port-Valais 2
Dimanche 5 décembre 1976
5^e ligue

Evölène - Noble-Contrée 2
D'autre part, tous les matches de 2^e, 3^e et 5^e ligue qui devraient être renvoyés les 20-21 novembre 1976 seront fixés à nouveau aux 27-28 novembre 1976 et aux 4-5 décembre 1976.

⑨ Juniors régionaux - Championnat du printemps 1977

Les clubs qui désirent inscrire de nouvelles équipes pour le championnat des juniors régionaux de toutes les catégories du printemps 1977 ou retirer des équipes ayant participé au championnat de l'automne 1976 voudront bien le faire connaître par écrit d'ici au samedi 27 novembre 1976 à la commission de jeu de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion. Passé ce délai,

Juniors interrégionaux A I

Communiqué officiel N° 14

① Résultats des matches des 13 et 14 novembre 1976

Sion - Lausanne	0-1
Bern - Langenthal	R
Martigny - Nyon	1-4
Grenchen - Naters	9-0
NE Xamax - Etoile Carouge	2-1
CS Chênois - Servette	1-2
Delémont - Fribourg	3-4

② Classement

1. Lausanne	12	7	4	1	26-11	18
2. Sion	13	8	2	3	31-12	18
3. Langenthal	12	7	2	3	22-14	16
4. Servette	12	5	4	3	24-16	14
5. Nyon	13	6	2	5	23-25	14
6. Fribourg	12	6	1	5	29-24	13
7. NE Xamax	12	6	1	5	22-18	13
8. Grenchen	11	5	1	5	25-18	11
9. Martigny	12	4	3	5	30-33	11
10. Bern	12	5	1	6	32-33	11
11. Etoile C.	12	3	4	5	18-20	10
12. Delémont	11	3	3	5	29-36	9
13. CS Chênois	12	3	3	6	24-32	9
14. Naters	12	0	1	11	12-55	1

③ Calendrier

Dimanche 21 novembre 1976
Lausanne - Delémont
Fribourg - CS Chênois
Servette - NE Xamax
Etoile Carouge - Grenchen
Naters - Martigny
Bern - Langenthal

Juniors interrégionaux C I

Communiqué officiel N° 14

① Résultats des matches des 13 et 14 novembre 1976

Interstar - Etoile Carouge	0-6
Stade Lausanne - Concordia	R
Sion - Vevey	9-5
Servette - Monthey	R
Chênois - Meyrin	forfait 0-3

② Classement

1. Servette	10	10	0	0	43-9	20
2. Sion	11	9	1	1	46-17	19
3. Etoile C.	10	8	1	1	42-9	17
4. St. Lausanne	9	5	1	3	21-21	11
5. Renens	10	4	3	3	18-18	11
6. Monthey	10	5	1	4	23-24	11
7. Interstar	11	4	1	6	27-32	9
8. Meyrin	11	4	1	6	25-34	9
9. Martigny	11	3	2	6	18-33	8
10. Vevey	10	3	0	7	26-28	6
11. Chênois	11	0	2	9	9-42	2
12. Concordia	10	0	1	9	8-39	1

③ Avertissement

Cacciapaglia Pascal, Etoile Carouge.

plus aucune demande ne sera prise en considération.

⑩ Championnat des juniors E régionaux

Résultat complémentaire
Visp - Brig 0-11
Rectification de résultat
Saxon 3 - Martigny 2 1-18

⑪ Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'AVF du samedi 4 septembre 1976 à Lalden

Ce procès-verbal est en possession de tous les clubs et membres de l'AVF. Les observations éventuelles à l'encontre de ce procès-verbal doivent être en possession du comité central de l'AVF pour le samedi 27 novembre 1976, dernier délai. Passé cette date, il sera considéré comme exact.

⑫ Changements de résultats

4^e ligue
22.8.1976 : Saillon - Sion 2 (2-2) en 3 à 0 forfait en faveur du FC Saillon.

5^e ligue
22.8.1976 : St. Niklaus - Chippis 3 (5-3) en 3 à 0 forfait en faveur du FC St. Niklaus.

22.8.1976 : Saillon 2 - Aproz 2 (0-1) en 3 à 0 forfait en faveur du FC Saillon 2.

Juniors D régionaux

11.9.1976 : Hérémence - Sion 2 (0-2) en 3 à 0 forfait en faveur du FC Sion 2.

Juniors E régionaux

8.9.1976 : Visp 2 - Brig (0-17) en 3 à 0 forfait en faveur du FC Visp 2.

11.9.1976 : Monthey 3 - Martigny 2 (0-3) en 3 à 0 forfait en faveur du FC Monthey 3.

⑬ Championnat du printemps 1977

Les clubs de l'AVF qui doivent mettre leur emplacement de jeu durant la période de mars à fin juin 1977 à disposition pour une manifestation de gymnastique ou autres voudront bien le communiquer d'ici au samedi 27 novembre 1976 à la commission de jeu de l'AVF, case postale 28, 1951 Sion, afin que le calendrier puisse être établi en conséquence. Passé cette date, plus aucune demande ne sera prise en considération.

⑭ Permanence des 20 et 21 novembre 1976

La permanence du week-end sera assurée par M. Antoine Delaloye, Ardon, tél. 027/86 12 04.

Samedi matin de 9 à 10 heures ; soir de 18 à 19 heures ; dimanche matin jusqu'à 10 heures. AVF - Comité central

Afin que les matches du premier tour se terminent le dimanche 21 novembre 1976, le comité central de l'AVF invite les clubs recevant, pour le cas où leurs terrains seraient impraticables, à prendre contact avec l'adversaire pour que le match se joue sur le terrain de l'adversaire. Notre invitation de changement de terrain est conforme aux directives administratives pour les championnats interrégionaux des juniors saison 1976-77 du DT de l'ASF, service 2 juniors du 10 juillet 1976. Nous remercions les clubs pour leur compréhension vis-à-vis du calendrier.

④ Avertissements

Varone Christian, Sion ; Morandini Louis, Nyon ; Grandjean Laurent, Servette ; Vonlanthen Jacques, Fribourg ; Ley-Ravello Robertino, Lausanne ; Schmid Klaus, Naters ; Berta Philippe, Servette.

⑤ Suspension

2 dimanches à Emery Jean-François, FC Sion.

⑥ Joueurs suspendus pour les 20 et 21 novembre 1976

Bianco Dorino, Lausanne-Sports ; Dupuis Charles, Servette ; Lachat Pascal, Delémont.

AVF - Comité central

AVF - Comité central

Coupe du monde : « petit » spectacle à Rome !

ITALIE - ANGLETERRE 2-0 (1-0)



En tête du championnat avec la Juve, un but magnifique hier à Rome : Bettega peut légitimement crier sa joie. Et hier, il fut en plus un des meilleurs joueurs sur le terrain...

L'Angleterre n'a pas trouvé grâce au stade olympique de Rome. Devant 80 000 spectateurs, l'Italie s'est imposée logiquement par 2-0 (mi-temps 1-0) sur deux buts d'Antognoni - coup franc dévié par Keegan (36') et de Bettega (80'), ce dernier à l'issue d'une superbe action amorcée par Causio, puis prolongée par Benetti. En plongeant de la tête, Bettega ne laissa aucune chance au gardien Clemence, déjà trompé par l'autogoal de Keegan en première mi-temps.

Cet affrontement tant redouté n'aura finalement pas tenu ses promesses. La plupart du temps le public curieusement bon enfant a été frustré sur le plan du spectacle. Visiblement les Anglais étaient venus pour se défendre et prendre les Italiens à leur propre jeu. Mais leur faiblesse insigne a fait lamentablement échouer leur plan. Mieux même : pour avoir renié leurs principes du football offensif, les joueurs d'outre-Manche ont dévoilé un visage non seulement antipathique, mais aussi inquiétant.

Pas une seule occasion de but de tout le match, si ce n'est par Greenhof sur centre de Keegan à la 73' minute, et deux tirs de Greenhof encore (80') et Cherry (85') plus ou moins dangereux pour Zoff. Le tour d'horizon est vite fait : sur toute la ligne le bilan est négatif.

UNE CHANCE... MERITEE

Et pourtant, l'Italie n'a pas paru non plus tellement inspirée. Il a même fallu un coup de pouce de la providence pour qu'elle parvienne à ouvrir le score de façon méritée. Mais c'est elle qui a fait le jeu et ses quelques flambées, sur la fin notamment, ont été très appréciées. Ce furent surtout celles de Causio. Le diabolique attaquant de Juventus a mis les défenseurs britanniques dans leurs petits souliers à plus d'une reprise.

Causio, l'homme du match, fut d'ailleurs au départ de la magnifique action qui amena un 2^e but d'anthologie. Après une feinte géniale, il parvint à servir Benetti sur la gauche. Le centre du demi turinois permit à Bettega, en plongeant de la tête, d'anéantir définitivement les faibles espoirs que pouvaient encore nourrir les Anglais, que l'on a rarement vu aussi mal inspirés.

Succès de prestige bienvenu pour le sélectionneur italien Bearzot. Mais aussi 2 points précieux pour la Squadra Azzurra dans la course à la qualification en coupe du monde. Quoi qu'il en soit, l'option prise aux dépens des Anglais est amplement méritée. Ces derniers ont été dominés techniquement par des Italiens qui ont su mieux qu'eux se soustraire au marquage individuel.

Si McFarland s'est signalé par ses interventions rugueuses, en revanche les deux attaquants Keegan et Channon furent complètement éclipsés par Cuccureddu et Tardelli. Bowles, le nouveau, fit illusion quelquefois, mais en définitive, il fut trop personnel. Mills et Clement, les deux latéraux britanniques ne furent pas à la noce face au redoutable Causio, aussi à l'aise à gauche qu'à droite, et Bettega. Ce dernier exploita souvent les erreurs de Clement. Dans l'entrejeu, seul Greenhof émergea quelque peu alors que Brooking et Cherry furent dominés par Benetti, aux actions souvent déterminantes, et Antognoni, lequel n'a pourtant pas non plus crevé l'écran.

UNE ATTAQUE STERILE

Recroquevillés en défense, les Anglais ont d'abord laissé venir leurs adversaires. A la 17' minute, Causio a inquiété Clemence d'un tir tendu décoché après 50 m de course. A la 21' minute, nouvelle alerte pour les Anglais sur coup de tête de Bettega. Sans jamais dégarner leurs arrières, les Anglais commettent de nombreuses fautes à l'orée de leurs seize mètres. L'une d'elles devait finalement permettre aux Italiens d'ouvrir le score (36'). Le coup franc à 20 mètres est tiré à trois avec notamment Capello et Causio, mais c'est Antognoni qui tire. La déviation de Keegan trompe Clemence.

En deuxième mi-temps, les Anglais s'enhardissaient. Mais la stérilité de leurs attaquants ne leur permettait pas de se ménager la moindre occasion de but. Au contraire, les Italiens menaient de rapides et dangereuses contre-attaques. Sur l'une d'elles, Bettega scella magistralement le score final malgré quelques réactions britanniques sur la fin, la meilleure période de cette rencontre, très bien arbitrée par l'Israélien Klein. Celui-ci, malgré quelques erreurs personnelles, a su dominer son sujet avec une efficacité exemplaire.

Rome, stade olympique. - 80 000 spectateurs. - Arbitre : Abraham Klein (Isr). - Buts : 36' Antognoni 1-0 ; 80' Bettega 2-0. - Avertissements à Cuccureddu et à Channon.

Italie : Zoff ; Facchetti ; Cuccureddu, Gentile, Tardelli ; Benetti, Antognoni, Capello ; Causio, Graziani, Bettega.

Angleterre : Clemence ; Hughes ; Clement (82' Beatie), McFarland, Mills ; Greenhof, Cherry, Brooking ; Channon, Bowles, Keegan.

Classement du groupe 2 : 1. Italie 2/4 (6-1) ; 2. Angleterre 3/4 (6-4) ; 3. Finlande 3/2 (9-7) ; 4. Luxembourg 2/0 (2-11).

RDA - Turquie 1-1 (1-1)

La Turquie a réussi, à Dresde, l'exploit de faire match nul avec la RDA (1-1) dans le cadre du tour préliminaire de la coupe du monde. Les Turcs ont obtenu là un point sur terrain adverse qui pourrait bien valoir son pesant d'or au moment de l'addition finale.

Pour les Allemands de l'Est, ce résultat constitue une sérieuse contre-performance. Les champions olympiques avaient pourtant bien entamé la partie, en inscrivant un but dès la 3^e minute, sur un penalty transformé par Kotte.

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, la RDA ne gagna pas en assurance et les Turcs, loin de se décourager, réagirent violemment. Au fil des minutes, ils réussirent même à imposer leur jeu, contraignant les Allemands de l'Est à se défendre. Les efforts des Turcs trouvèrent leur récompense à la 31^e minute, lorsque Cemil fut bousculé par deux défenseurs adverses dans le carré de réparation. L'arbitre n'hésita pas à accorder un penalty qui fut marqué par Cemil lui-même (en deux temps, le gar-

dien Croy ayant d'abord repoussé son premier tir).

En deuxième mi-temps, les Allemands de l'Est se ruèrent littéralement à l'assaut des buts turcs, mais leurs mouvements manquèrent de variété. Ils ne parvinrent pas à surprendre une défense regroupée qui joua finalement sans trop de mal une série d'offensives assez désordonnées.

Stade de Dynamo, Dresde. 18 000 spectateurs. Arbitre : Patridge (GB). - Buts : 3' Kotte (penalty) 1-0 ; 31' Cemil (penalty) 1-1.

RDA : Croy ; Kische, Schmuck (47' Doerner), Weise, Kurt Mueller, Lauck (70' Riedel), Kotte, Haefner, Schade, Streich, Heidler.

Turquie : Senol ; Turgay, Alpaslan, Ismail, Erol, Fatih, Kadir, Ali Asan (5' Necati), Kuecuk Mehmet, Ali Kemal, Cemil.

Classement du groupe 3 : 1. Turquie 2/3 (5-1) ; 2. RDA 1/1 (1-1) ; 3. Malte 1/0 (0-4). L'Autriche n'a pas encore joué.

Match amical à Hanovre

RFA - Tchécoslovaquie 2-0 (2-0)

La RFA a pris une revanche méritée (2-0) sur la Tchécoslovaquie qui, en juin dernier à Belgrade, l'avait battue (aux penalties) en finale du championnat d'Europe des nations. Devant plus de 60 000 spectateurs (le match s'est joué à guichets fermés), les Allemands ont été particulièrement brillants en première mi-temps. Ils ont alors assuré leur succès sur des buts de Flohe (17') et de Beer (34'). Ils ont ainsi infligé à la Tchécoslovaquie leur première défaite en 21 matches.

En première mi-temps, la RFA a dominé dans tous les compartiments du jeu grâce à un football direct et rapide. Le plus à l'aise fut Flohe qui, assez logiquement, ouvrit le score après 17 minutes de jeu, inscrivant par la même occasion le 1000^e but de l'équipe nationale allemande. Il a marqué d'une jolie reprise de volée sur un dégagement de la défense tchécoslovaque consécutif à un corner de Bonhof.

Par la suite, il inquiéta encore à deux reprises le gardien Michalik, qui parvint cependant à détourner ses envois en corner. Michalik ne put toutefois rien faire à la 34^e minute, sur un violent tir de Beer.

En seconde mi-temps, Flohe, qui commençait à payer ses efforts du début, fut souvent neutralisé par

Pollak. Les Tchécoslovaques purent alors se montrer dangereux en plusieurs occasions, et notamment aux 62^e et 89^e minutes, par l'intermédiaire de Slany et de Nehoda. Mais à chaque fois, Sepp Maier se trouva à la parade.

Une fois encore, Franz Beckenbauer, qui disputait son 102^e match international, a été parmi les meilleurs sur le terrain. Avec lui, outre Flohe, il faut citer le gardien Maier, qui a fort bien fait le peu qu'il eut à faire. Rummenigge et Heynckes, en revanche, n'ont pas été à la hauteur de leur réputation. Les Tchécoslovaques, qui n'alignaient que six de leurs champions d'Europe, ont été déçus, en attaque notamment, où seul Masny a réussi à poser quelques problèmes à la défense allemande, à Schwarzenbeck en particulier.

Niedersachsen-Stadion, Hanovre. 60 412 spectateurs (guichets fermés). Arbitre : Jean Dubach (S). Buts : 17' Flohe 1-0 ; 34' Beer 2-0.

RFA : Maier ; Beckenbauer, Vogts (21' Kaltz), Schwarzenbeck, Dietz, Hoeness, Beer, Bonhof, Flohe, Rummenigge, Heynckes.

Tchécoslovaquie : Michalik ; Dvorak, Biros, Jurkemic, Goegh, Dobias, Panenka (46' Kozak), Pollak, Vezely (46' Slany), Nehoda, Masny.

France - Eire 2-0 (0-0)

Parc des Princes, Paris. 50 000 spectateurs. Arbitre : Maksimovic (You). - Buts : 51' Platini 1-0 ; 87' Bathenay 2-0.

France : Baratelli ; Janvion, Lopez, Trésor, Bossis, Bathenay, Kéruzore, Platini, Rocheteau, Lacombe (76' Rouyer), Six.

Eire : Kearns ; Mulligan, O'Leary, Martin, Holmes, Brady, Daly, Giles, Stapleton (64' Conroy), Highway, Givens.

Avertissements à Lacombe (jeu dur), Kearns (temporisation) et O'Leary (réclamations).

Après une première mi-temps pénible, la France a obtenu un succès mérité contre l'Eire, pour le compte de la coupe du monde. Au parc des Princes de Paris, devant 50 000 spectateurs, elle s'est imposée par 2-0 (mi-temps 0-0). Son succès aurait même pu être plus large, car quelques occasions en ont furent ratées sur la fin de la rencontre.

Autant ils s'étaient montrés timorés et mal inspirés durant les 45 premières minutes, autant les Français furent fringants après la pause. Les minutes qui suivirent l'ouverture du score par Platini furent entièrement à leur avantage et ils auraient dû alors creuser un écart décisif. Ils se montrèrent cependant trop imprécis dans leurs essais pour y parvenir.

Les Irlandais, qui avaient monopolisé le ballon durant toute la première

mi-temps, faiblirent nettement par la suite, à l'image de leur stratège, Giles qui, à vouloir trop en faire, causa finalement la perte de son équipe (c'est sur une balle qu'il avait perdue sur Six que Platini réussit à ouvrir le score). Les attaquants irlandais furent par ailleurs par trop isolés pour espérer surprendre une défense française qui ne prit aucun risque.

PLATINI PAS SEULEMENT AU COUP FRANC !

Chez les Français, le néophyte Keruzore s'est signalé par une activité inlassable. Il fut surtout utile sur le plan offensif. Platini s'est encore signalé par quelques excellents coups francs. En revanche, Rocheteau, soumis à un traitement de choc de la part de Holmes, n'a guère eu l'occasion de se mettre en évidence. Si le centre du terrain français fut généralement dominé, la défense n'a commis aucune faute sous la direction d'un Trésor impérial, mais qui ne poussa l'attaque que très rarement. Au début de la seconde mi-temps, c'est pourtant sur chacune des montées de son capitaine que l'équipe de France se montra la plus dangereuse.

Du côté irlandais, comme déjà dit, on a surtout vu Giles, en attaque comme en défense. Il manqua une ou deux autres personnalités à cette équipe de l'Eire pour faire pencher la balance, ce qu'elle aurait pu faire en première mi-temps surtout.

Le score fut ouvert par Platini à la 51^e minute, après que Giles eut perdu la balle sur Six. Le Nancéen se présenta seul devant Kearns, auquel il ne laissa aucune chance. Dans les minutes qui

Ecosse - Pays de Galles 1-0 (1-0)

Un autogoal du Gallois Ian Evans a permis à l'Ecosse de marquer deux points précieux dans le tour préliminaire de la coupe du monde, au Hampden Park de Glasgow, devant 80 000 spectateurs, les Ecossais ont ainsi battu le Pays de Galles par 1-0. Le seul but de cette rencontre fut d'un niveau très moyen a été obtenu après quinze minutes de jeu déjà. Il permit à l'Ecosse, battue par la Tchécoslovaquie dans son premier match, de conserver une petite chance de se qualifier.

Classement du groupe 7 : 1. Tchécoslovaquie 1/2 (2-0) ; 2. Ecosse 2/2 (1-2) ; 3. Pays de Galles 1/0 (0-1).

● Monaco. - Tournoi international pour juniors : RFA bat Espagne 2-0. La RFA est qualifiée pour la finale.

Sélection suisse des juniors

Les juniors suisses disputent leur premier match dans le cadre des éliminatoires du tournoi pour juniors de l'UEFA mardi prochain à Sittard, où ils affronteront la Hollande. Le second match, contre l'Espagne, aura lieu le mercredi 1^{er} décembre à Neuchâtel.

Pour le déplacement en Hollande, les joueurs suivants ont été retenus :

Gardiens : Robert Boeckli (Frauenfeld) et Peter Trachsel (Young Fellows). - Arrières

et demis : Willy Beyeler (Fribourg), Markus Ernst (Hoengg), Jean-François Henry (Monthey), Bernard Karlen (Sion), Pierre Lambert (Zurich), Heinz Luedi (Granges), Bruno Madoerin (Young Fellows), Pierre-Alain Tachet (Stade Nyonnais), Charles Zwiggart (La Chaux-de-Fonds). - Avants : Gerhard Constantin (Salquenen), Patrice Cuennet (Fribourg), Daniel Dickenmann (Grasshopper), René Erlachner (Olten) et Markus Marrer (Granges).

EN BREF

● ATHLETISME. - L'Allemande de l'Est Renate Stecher (26 ans) double championne olympique en sprint à Munich, ne reparaitra sans doute plus sur une piste en cendrée, comme elle l'avait annoncé après les Jeux olympiques de Montréal. Mais elle continuera à faire du sport de compétition, dans l'équipe féminine de handball de l'université de Jena, où elle poursuit actuellement ses études pour l'obtention d'un diplôme de maître de sports.

● BASKETBALL. - En match international amical joué à Huddersfield, l'Angleterre a battu la Chine populaire par 80-67.

● HANDBALL. - Le match retour des 8^e de finale de la coupe d'Europe des champions entre Grasshopper et Etoile Rouge Bratislava aura lieu le 10 décembre à Zurich. Les Tchécoslovaques ont gagné à l'aller, dimanche dernier, par 25-19.

● TENNIS. - Le Suisse Heinz Guenthardt, qui a participé au tournoi pour professionnels de l'Empire Pool, à Londres, a été éliminé en deux sets par le Sud-Africain Ray Moore, auquel il a toutefois offert une belle résistance.

● Basketball. - Huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, matches aller : Hoegsbo Goeteborg (Su) - Birra Forst (It) 95-101 (52-58) ; Ijsboerke Courtrai (Be) - Slavia Prague 96-83 (56-43) ; Eliztour Tel Aviv (Isr) - Rapid Bucarest (Rou) 82-97 ; ABC Trend (Aut) - Villeurbanne (Fr) 92-85 ; Etoile Bucarest (Rou) - Besiktas (Tur) 77-57 (34-29).

● Hockey sur glace. - En match aller du deuxième tour de la coupe d'Europe, à Berlin, le SC Berlin, champion de RFA, a fait sensation en battant Dynamo Berlin-Est, champion de RDA, par 8-2 (0-1, 3-0, 5-1). Cette rencontre s'est disputée devant 6200 spectateurs. Zach a marqué trois des huit buts du SC Berlin.



Soins et couleurs

Vie et beauté de la chevelure

RIEDWEG COIFFURE
Bioesthéticien Dames & Messieurs

MARTIGNY
54, avenue de la Gare - Tél. 026/2 24 54
Parking clients à disposition

Affaires immobilières

Revenu locatif 6 % assuré par garantie bancaire

Une nouveauté du dynamisme de l'agence Micheloud

Près de Sion imm. de 21 app.

Pour Fr. 300 000.- tout de suite
Facilités de paiement pour le solde Fr. 900 000.-

Naturellement chez :
Agence Immobilière patenée
Tél. 027/22 88 88 (5 lignes)
Télex N° 38 694
Place du Midi 25, 1950 SION

MICHELOUD
Votre partenaire pour acheter et vendre en Valais
visitez notre salle de bourse

A vendre à Villeneuve jolie et grande

ferme rénovée
de 3 appartements, chauffage central, terrain, vue, ensoleillé
Bas prix à discuter

Ecrire sous chiffre 484 289 à Publicitas, 1800 Vevey

A louer à Sion Sous-le-Sex

appartement 3 1/2 pièces
confort.

Libre mi-décembre Fr. 425.- charges comprises

tél. 027/22 74 85 36-31394

A louer à Martigny Les Glariers

appartement 4 pièces
tout confort.

Libre 1.2.1977 ou à convenir

Tél. 026/2 37 02 (midi ou soir) 36-401145

A vendre
à Monthey
à l'avenue de l'Europe 65

un appartement de 2 1/2 pièces

Prix très intéressant à discuter.

Pour tous renseignements, s'adresser à case postale 1175, Monthey-Ville 2.
Tél. 025/4 22 94 ou 4 16 51 143.153.817

OF-7/681

De louer la neige...

...rien de plus facile avec les machines à excellente capacité du programme de vente Richei. Dépôts de vente et agences de service dans toute la Suisse. Demandez une documentation à

Otto Richei SA

5401 Baden, téléphone 056/83 14 44
1181 Saubraz VD, téléphone 021/74 30



Nouveau
PLAN D'INVESTISSEMENT
en pierres précieuses

RENTABILITÉ annuelle 10% minimum garantie par contrat

Emission limitée
Renseignements sans engagement

J. BONNET & Co I.D.D. SA
Numa-Droz 141 ☎ (039) 22 22 25
2300 La Chaux-de-Fonds



En politique (comme sur le plan commercial), l'annonce bien conçue est le moyen par excellence de communication et d'information.

Publicitas vous offre la collaboration de ses graphistes et conseils spécialisés.

Publicitas, avenue de la Gare 25, 1950 Sion.
Tél. 027/21 21 11



Le champion en charge utile

Un argument de poids pour Saurer: sa charge utile est plus grande.

Au bout de l'année, le supplément de charge utile d'un Saurer se chiffre par tonnes de marchandise, qui influencent favorablement votre budget de transports. Cet avantage est facile à démontrer. A cela s'ajoutent tous les résultats des tests concernant les autres performances des modèles Saurer. Des résultats que les vérifications les plus rigoureuses ne feront que confirmer.

Vérifiez donc que la consommation est bien celle que donnent nos tables de mesure. Vérifiez les tests métallurgiques sur la qualité des matériaux, nos chiffres et graphiques exprimant les perfor-

mances du moteur et de la boîte à vitesses. Vérifiez l'extrême maniabilité de nos camions, leur longévité d'après notre statistique de service, les tests de laboratoire sur les gaz d'échappement, la sécurité des cabines selon les essais de collision. Et vérifiez surtout la rentabilité d'un Saurer, sur la base des analyses de capacité de transport.

C'est pour cela que Saurer est un fabricant de véhicules industriels dont l'économie suisse ne saurait se passer. Ni dans le secteur des transports, ni en raison du grand nombre d'emplois qu'il fournit.



SAURER/BERNA

Un investissement sûr.

Société anonyme Adolph Saurer, 9320 Arbon, Tél. 071 46 9111

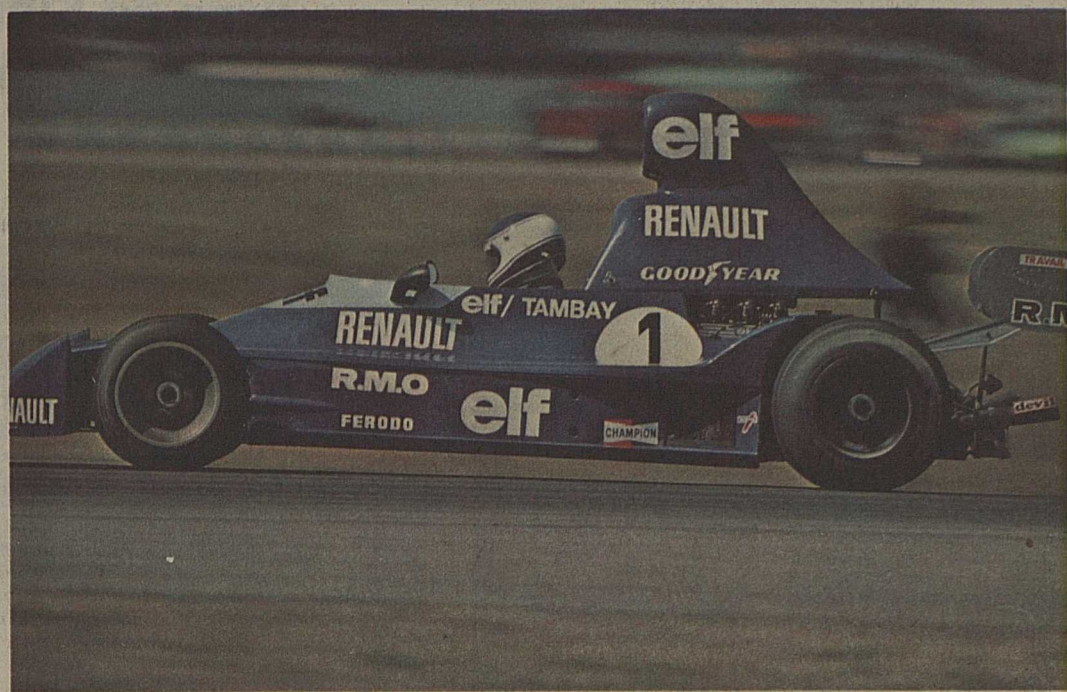
TOUJOURS LE BLEU DE FRANCE



Par Jean-Marie Wyder



JEAN-PIERRE JABOUILLE



PATRICK TAMBAY

IL Y A un an, cinq Français (Laffite, Leclère, Tambay, Larrousse et Jabouille dans l'ordre) occupaient les cinq premiers rangs du classement final du championnat d'Europe de formule 2. Aujourd'hui, à l'heure du décompte 76, ce sont à nouveau des tricolores, mais quatre seulement (!), qui accaparent les quatre premières places du palmarès. Cette fois pourtant, le quatuor couronné embellit sa distinction en recourant à du matériel cent pour cent français : des Elf pour Jabouille et Leclère, des Martini pour Arnoux et Tambay, toutes ces monoplaces étant équipées du moteur Renault V6. Le triomphe (le mot n'est pas trop fort) de cette nouvelle mécanique constitua sans nul doute l'événement majeur de la saison. Il mettait un terme à une hégémonie exercée depuis trois ans par l'usine BMW et par ses adjoints (Schnitzer).

FACE A FACE ARNOUX - JABOUILLE

AVANT l'engagement du combat, trois marques rassemblaient tous les suffrages : Elf, March et Martini, cette dernière détenant le trophée. Confrontée à d'insolubles ennemis de tenue de route (châssis) et aussi à l'inexpérience et à la fougue de ses pilotes, l'Italien Maurizio Flammini et le Brésilien Alex Ribeiro, l'équipe anglo-saxonne laissa aux deux autres l'initiative des opérations dès la mi-saison, dès la fin de la période d'adaptation des mécaniques d'outre-Jura. Grâce à Stuck (2 fois Hockenheim), March-BMW parvint toutefois à sauver les meubles mais l'idole allemande, classé pilote de notoriété, ne pouvait comptabiliser de points pour ce championnat réservé aux espoirs et aux postulants les plus sérieux à un volant en formule 1.

Pour le bouquet final, restaient donc au coude à coude, d'un côté Elf-Renault, de l'autre Martini-Renault. Jusqu'à quatre rondes de la conclusion, on crut que l'équipe de Magny-Cours allait pouvoir compter sur ses deux pions pour conserver son capital. C'est alors que Patrick Tambay fut victime d'un accident à Enna, en Sicile sans conséquences physiques pour lui mais qui, matériellement parlant, l'éloigna à tout jamais du tandem de pointe composé du jeune René Arnoux (28 ans) et du « vieux » Jean-Pierre Jabouille (34 ans). Michel Leclère, équipier de ce dernier et qui s'était fait remercié

poliment en F1 par l'écurie Wolf-Williams, avait depuis belle lurette déjà (malchance) abandonné l'espoir de se mêler à la bataille.

Tout allait donc se jouer entre Jabouille et Arnoux. Comme en formule 1, comme en formule 3, comme dans les épreuves « silhouettes » et de l'intersérie, ce fut l'ultime rendez-vous de l'année qui départagea les deux rivaux. Avec la complicité régulière et très efficace de son compagnon Leclère, et grâce à une course tactique mettant en évidence son sang-froid, Jabouille conquit pour 1,5 secondes la couronne européenne à Hockenheim, dans une finale à vous couper le souffle. Jean-Pierre pouvait être fier de ce résultat car non seulement il marquait l'aboutissement d'une carrière de plus de dix ans comme pilote et metteur au point hors-pair mais aussi celle, plus courte, comme constructeur puisque sa Elf était le fruit de son imagination et de sa conception.

Battu sur le fil, après avoir paru en bien meilleure posture que Jabouille pour s'approprier le titre, René Arnoux n'en réalisa pas moins une saison (la première en F2) époustouflante. Avec l'Autrichien Hans Binder qui délaissa la décevante équipe Osella pour rejoindre Chevron en cours d'année, l'Italien Gianfranco Martini, l'américain Eddie Cheever, et l'Allemand Klaus Ludwig, Arnoux s'est imposé comme étant mûr pour accéder au sommet, à la F1.

Un trophée qui se porte bien

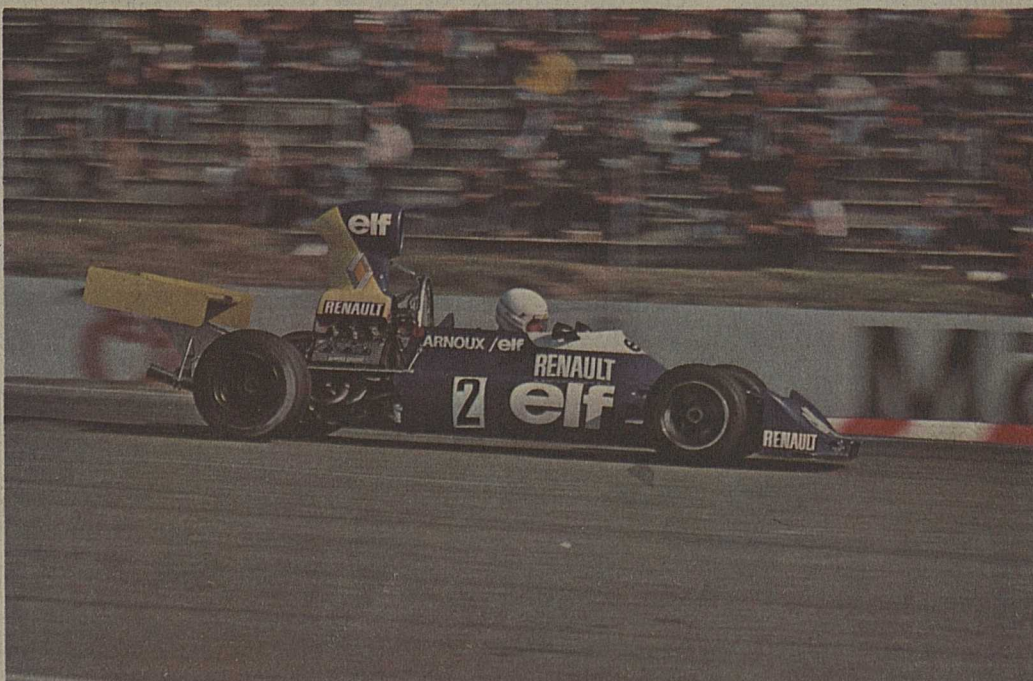
Conservant une réputation aucunement altérée par de sombres mesquineries de coulisses, le championnat d'Europe de formule 2, dixième édition, a renforcé cette année encore son image de marque. Tout en demeurant un passage pratiquement obligatoire pour quiconque veut entrer en formule 1, il s'est avéré aussi comme étant une fin en soi, où, pour réussir, il importe d'engager de très importants moyens financiers (bien sûr) et d'aborder le problème en professionnel avec tout ce que cela comporte comme organisation et comme qualités.

Rien d'étonnant dès lors que, mis à part les sociétaires des grandes équipes (Elf-March-Martini), soutenues par des puissantes marques (Renault, BMW), aucun pilote indépendant ou affilié à une « petite » écurie ne parvint à obtenir la moindre victoire dans une des douze courses du calendrier. Jabouille en thésaurisa trois, Arnoux trois aussi, Flammini deux, Leclère et Tambay chacun une. En fait, cette impuissance de David face à Goliath s'avère être le seul gros point noir de ce trophée, pris au piège de son propre succès. Combien de fois ils se sont retrouvés plus de cinquante à participer aux essais qualificatifs alors que seules 25 pla-

ces de départ étaient prévues. Les quelques Suisses, tentés par l'aventure, s'y brûlèrent les doigts, exception faite de Markus Hotz à Enna, sixième sur sa March-BMW 762. Il reste encore à mettre en évidence deux atouts qui firent de cette saison de F2 un succès quasi absolu. D'une part, l'intérêt à nouveau manifesté par les cracks de la F1 à ces joutes : Peterson, Stuck, Brambilla, Mass, Laffite, Jarier, Pryce, Ertl, Merzario. Leur présence attira un nombreux public et rehaussa incontestablement les manches du championnat. D'autre part, la diversité des moteurs utilisés par les concurrents augmenta encore l'impact de la compétition. Au côté de Renault et de BMW (y compris les préparateurs privés comme Schnitzer, Trivellato et les Suisses Mader et Heidegger) les usines Roc, Hart, Lancia (bien timidement) et Hollay ne refusèrent pas d'engager la bataille mais chacune d'elles, disposant d'un potentiel technique et financier très inférieur, ne purent cueillir que les miettes du banquet.

L'an prochain, avec la commercialisation probable du Renault V6, avec l'apparition du V6 Ferrari, et au surplus avec l'abandon de Elf-Switzerland qui « monte » en formule 1, il est logique de penser que la saison sera encore plus indécise et enverra spectateurs et participants.

J.-M. W.



RENÉ ARNOUX



MICHEL LECLÈRE

PHOTOS SPOZIO

Huit ans d'amitié : le Comptoir de Bex

BEX. - Il y a dans la vie des amitiés qui comptent et permettent de réaliser de grandes choses. C'est pourquoi le Comptoir de Bex a ouvert, mercredi après-midi, ses portes pour la huitième fois. Les Fritz Huwiler, Pierre-Etienne Grezzi, Charly Gspöner, Alain et Yves Rappaz, en mai 1969, avaient décidé de « faire quelque chose pour Bex » : marché sur la place, cortège et fête où enfants et adultes pourraient organiser un char avec comme thème « Bex » à leur idée ou une exposition de tous les commerçants et artisans de la région.

Ces cinq compagnons avaient une idée commune : celle de rapprocher les habitants de Bex quelque peu timides. De là a germé l'idée d'un comptoir.

Ce fut donc durant les mois d'été des contacts qui se multiplièrent auprès des commerces et artisans de la place et, le 26 novembre 1969, s'ouvrait le premier Comptoir de Bex.

Inaugurée par le syndic accompagné de ses municipaux et de quelques personnalités du monde économique, la grande salle reçut les premiers visiteurs alors que carillonnaient les cloches. La visite des stands fut pour tous une révélation, chaque exposant ayant mis tout son cœur et son savoir dans la présentation.

Et hier mercredi, c'était la huitième ouverture. Bex s'est présenté au Chablais qui en a saisi l'occasion. Après Lavey, Aigle, Ollon, Massongex, c'est la commune d'Ormont-Dessus qui est l'invitée d'honneur du Comptoir bellerin.

Cette réussite est celle de cinq compagnons qui sont parvenus à « dégeler » le commerce et l'artisanat de cette localité, en lui ouvrant de nouveaux horizons.

On ne peut qu'applaudir aux efforts consentis l'année durant par les organisateurs

qui ont osé, puis persévéré pour couronner une telle entreprise, même locale.

C'est peut-être là le secret de cette performance. Ne pas voir trop grand, faire avec les moyens dont on dispose au début pour les développer par la suite. La prudence est la mère des vertus, dit-on. Notre quintette de compagnons bellerins est certes désireux de faire toujours mieux mais, malgré son dynamisme, il est prévoyant. C'est une qualité.

Nos vœux donc pour les organisateurs et les exposants, et que la population bellerine et chablaisienne soutiennent le Comptoir de Bex.

Si en 1975 on a enregistré 15 000 visiteurs, on compte cette année sur une vingtaine de mille. C'est dire que les espoirs sont grands. Mais le succès est assuré avec l'entité chablaisienne qui se développe chaque jour davantage dans l'esprit des habitants de la région qui comprennent le besoin d'un régionalisme économique.

C'est accompagné du préfet P. Mayor, du syndic de la commune des Ormonts-Dessus (au centre) que M. Olivier Plumettaz, syndic de Bex a ouvert officiellement le Comptoir de Bex. Ce fut ensuite la visite des stands et, lors d'une petite agape officielle, l'échange de propos entre M. Yves Rappaz (vice-président du comité du comptoir), les syndics O. Plumettaz et Paul Morerod se félicitant du maintien de cette foire économique qui pourrait prendre une nouvelle dimension grâce à la constitution de la « région » chablaisienne qui verra le renforcement de la collaboration économique et industrielle entre les deux rives du Rhône.

Le syndic Plumettaz releva que le stand de TV par télé-réseau n'engage aucunement la commune qui a reçu quatre offres dont l'examen fera l'objet d'un préavis de la municipalité au conseil communal qui se prononcera dans les mois à venir. Il salue avec plaisir les efforts des organisateurs du Comptoir de Bex qui font partie de la chaîne mise en place pour une relance économique.



Martigny, Trient, Outre-Rhône

Famiglia bellunese de Martigny

Programme d'activité

Nelle spazio ché gentilente, ci concede il *Nouveliste* vorremmo dire tante cose ai ns. soci Bellunese ed amici ché ci seguono : iniziamo con il portare a conoscenza ché : Sabato 4 dicembre p.v. festa di St. Barbara, patrona dei minatori e di tutti i lavoratori, la Fameya organizza una cena di addio al 1976. L'incontro é fissato per le ore 19.30 alla Cantina Panigas a Martigny.

Il menù sera per tutti i gusti e cioè : Menestron alla Bellunese con pasta e fasoi, polenta e baccalà, polastro in umido, formagio, verdure varie, gelato, caffè e bicchierino ed un quarto di vino a persona.

La polenta é assicurata, buona ed abbondante in sostituzione anche, di quella mancata il 11.9.u.s.

Il prezzo é stato fissato in f. 20 a persona, tutto compreso. Seguirà il solito trattenimento danzante, con estrazione di ricchi premi messi in palio dalla Fameya.

Le prenotazioni si possono effettuare, improrogabilmente entro il 30 c.m. servendosi del ns. c.c.p. n. 19 - 3749 Sion, intestato alla

Famiglia Bellunese di Martigny o direttamente alla Cantina Panigas.

Si raccomanda la puntualità, perché dobbiamo mettere in bagno il baccalà.

In occasione della cena verranno anche distribuite delle medaglie ricordo a Bellunese ché, da oltre 50 (cinquanta) anni, sono domiciliati all'estero ed in possesso di passaporto Italiano o da oltre 25 (venticinque) anni, alle dipendenze dello stesso datore di lavoro.

Siamo già in possesso di nominativi, e se qualche altro Bellunese si vorrà segnalare, o ci verrà segnalato, ne saremmo ben felici, includendolo nella lista.

Comunichiamo ancora ché la somma di f. 3198,25 raccolta dalla ns. Fameya per i terremotati del Friuli, come stabilito nell'assemblea generale del 11.9.u.s. e sentito il parere del Comitato ; é stata trasmessa all'Ambasciata d'Italia di Berna per l'inoltro a Udine, certi di avere anche assecondato il pensiero di tutti quelli ché, gentilente hanno donato e ché se pur modesta la cifra,

arrivi a sollevare un piccolo fabbisogno di quella povera gente.

Ed eccoti l'elenco del nuovo Comitato : A Presidente é stato riconfermato il Signor Balbin Vittorio, vice Presidente la Signora Lovat-Battin Maria, seg. Facchin Ettore, cassiere Centelege Valentino, revisori, Bee Giuseppe e Tormen Olindo.

Consiglieri i Signori : Brandalise Mario, Campigotto Sante, Itin Alfredo, D'Agostini Angelo, Bortot Lino, Fontana Franco, Dal Molin Romano, Gusatto Alessandro, De Bona Luigi, De Donà Giuseppe, Franzin Pasquale, Reduce Arturo, Merotto Mario, Rombaldi Antonio, De Paoli Luciana.

Ed eccoti il programma proposto per il 1977.

Durante il mese di febbraio o marzo : gara di briscola e « mora » ; di giugno : un pique-nique in montagna con la partecipazione delle famiglie e loro bambini ; di luglio : organizzazione delle colonie marine e montane per i figli dei Bellunese ; da settembre a dicembre : una gita sociale da stabilire ed un loto oltre ad altre manifestazioni e cene.

Con un arrivederci al 4 dicembre, salutiamo.

Il Comitato

Si près de chez nous et si peu connu



Situé à deux pas du portail sud du tunnel du Simplon, au pied de la fameuse galerie hélicoïdale, Varzo s'étend sur le coteau, à l'ombre d'une impressionnante châtaigneraie. Assez mal connu de ses voisins helvétiques, qui ne font que le traverser, Varzo est

pour l'Ossola ce que Ried-Brigue représente pour le district brigois. Les deux localités ont un point commun : leurs forces vives. Une grande partie de la population se retrouve quotidiennement pour prêter main forte au développement d'une même économie.

Pour l'heure, on espère multiplier les contacts humains encore assez rares. En commençant au niveau des autorités respectives, bien sûr. Et cela afin d'offrir aux populations la possibilité de mieux se connaître et par là de mieux se comprendre. Photo NF

Une nouvelle prise de position pour le maintien des chemins de fer privés

MONTHEY. - Dans nos colonnes, nous avons traité à plusieurs reprises de la conclusion du rapport de l'Office fédéral des transports, déposé le 24 septembre dernier, tendant à la suppression, en ce qui concerne le Chablais, des chemins de fer Aigle - Sepey - Diablerets et Aigle - Ollon - Monthey - Champéry ainsi que de celui de Nyon - Saint-Cergue - Morez.

Nous apprenons que le syndic et conseiller national de Lausanne, M. Pascal Delamuraz, a acquis la conviction, au-delà d'un simple sentiment d'émotion, que le maintien de ces lignes répondait à une nécessité aussi bien dans l'intérêt des populations concernées que du point de vue de l'économie générale. C'est ainsi qu'il a décidé, après un long examen du problème en collaboration avec le Département des travaux publics vaudois, de déposer une motion au Conseil national lors de la session de décembre.

Cette motion demande au Conseil fédéral de revoir la proposition de l'Office fédéral des transports relative aux trois chemins de fer

privés mentionnés plus haut. La conclusion de l'OFT, remarque le motionnaire, n'est conforme ni aux aspirations des populations et collectivités publiques touchées, ni à un intérêt économique général à long terme.

Par cette intervention du conseiller national vaudois Delamuraz nous constatons que ce ne sont pas seulement les intéressés directs qui s'émeuvent de cette suppression pour un remplacement par un service routier, mais aussi des personnalités qui estiment, en dehors de toute considération partisane, que ces chemins de fer ont un intérêt économique pour leur région, bien plus important qu'un service routier.

Avec les interventions officielles des Départements des travaux publics des cantons de Vaud et du Valais, appuyés avec fermeté par les communes intéressées, la motion Delamuraz aura certainement l'écoute non seulement des conseillers nationaux mais également de l'exécutif fédéral.

Quand l'Atelier musical de Martigny monte à Sion

OCTODURE. - Samedi dernier, la chapelle du conservatoire de Sion était pleine d'auditeurs curieux d'abord, mais enthousiastes ensuite. On était venu pour entendre élèves et professeurs se produisant dans diverses formations musicales.

En tous points un concert fort réussi qui débutait par un trio de Mozart finement ciselé par deux clarinettes et un basson.

Un quatuor dans lequel apparaissait une clarinette basse devait jeter l'étonnement tant par l'écriture musicale que par le jeu des exécutants. Et puis suivit un trio pour deux clarinettes et basson, tour à tour tendre, berceur qui s'est terminé dans un final cocasse et endiable.

Le piano, la clarinette et le basson devaient aussi émuvoir l'auditoire. Ce trio de Glinka, est une pièce romantique à souhait avec tout ce que cela peut comporter de tendresse, de désirs, de rêve et d'emportement.

Venons-en ensuite à une sonate de Brahms pour clarinette et piano. Ici, le professeur Pierre-Paul Hennebel s'est révélé un artiste de très grande classe. Puissance, douceur, virtuosité éblouissante, sonorité moelleuse, phrase, tout y était.

A vous couper le souffle.

Si l'on ajoute à cela l'apport de son coéquipier le pianiste Rister, musicien subtil, adroit et délicat, il y avait de quoi être ému après une telle démonstration.

D'autres pianistes se sont encore manifestés au cours de ce concert exceptionnel de valeur : Annelise Gschwend, José

Schroeter. Un grand coup de chapeau pour Gérard et Chantal Schlotz, Dominique Tacchini, Christian Méroz, Ch.-H. Combe.

Jean Lancoux, basson, organisateur et animateur de concert, a mené son atelier musical de Martigny avec un métier sûr et solide. Jean Lancoux, il faut l'avouer, est doté d'une longue expérience dans ce domaine.

Ce concert fut aussi une réussite grâce à la compréhension du directeur du Conservatoire cantonal, M. Cécil Rudaz, à sa dévouée et infatigable secrétaire M^{me} Fellay.

En toute modestie, il faut relever que cette manifestation est partie de l'Atelier musical de Martigny qui, pour l'an prochain engagera des pianistes, le basson, les clarinettes, des hautbois, des trombones, des trompettes. On en passe.

Pour conclure, répétons les propos tenus à l'issue du concert par une voix autorisée : « Ce canton compte en de nombreux points de son territoire des groupes très actifs et conscients de la valeur de la véritable culture artistique. Et si on le veut, dans peu de temps, le Valais sera à l'avant-garde ».

Rappelons que le studio Ballestraz a récemment enregistré, sous la direction artistique de Jean Lancoux, une cassette. Il s'agit de cinq divertissements pour deux clarinettes et basson de W.-A. Mozart ; du trio opus 54 de Swann Hennessy ; du duo N° 3 en si bémol majeur de Beethoven. Interprètes : Chantal et Gérard Schlotz, Claude Roduit, Dominique Tacchini, Christian Méroz, clarinettes ; Jean Lancoux, basson.

René Pedretti expose à la galerie Supersaxo

MARTIGNY. - René Pedretti n'est pas un inconnu des Martignerains. Sculpteur sur pierre de talent, il s'est aussi fait une spécialité dans le domaine de la restauration des monuments historiques. C'est ainsi qu'il y a trois ans il entreprenait de redonner une nouvelle jeunesse à la tour de l'église du Locle.

Quelques-unes de ses sculptures seront exposées dès samedi et jusqu'au 31 décembre, à la galerie Supersaxo, rue des Alpes 1. René Pedretti s'y révélera sous une autre forme encore : pour la première fois, il nous fera faire connaissance avec ses peintures, ses dessins. M. Henry Cristofoli qui s'y connaît, nous dit que c'est une révélation.

Le vernissage aura lieu samedi 20 novembre, dès 17 heures. La galerie sera ouverte tous les jours de 14 heures à 18 heures, sauf le dimanche.

Notre photo : « Tête de femme » de René Pedretti.



M. Jean Bollin va s'expliquer

MARTIGNY. - On sait les remous qu'a provoqués dans le monde agricole martignerain, la décision du conseil communal de percevoir des taxes de pompage d'eau dans la nappe phréatique. Des bruits contradictoires circulent, déclenchant du mécontentement.

Afin de mettre les choses au point, une assemblée des intéressés aura lieu demain soir vendredi 19 novembre, à 20 heures à l'hôtel du Grand-Quai, à Martigny, assemblée au cours de laquelle M. Jean Bollin, vice-président de la commune, exposera la situation et répondra aux questions qui lui seront posées.

Collombey-Muraz Parti radical démocratique

Les citoyennes et citoyens sont cordialement invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra **vendredi 19 novembre à 20 h. 15** Collombey, salle communale

Ordre du jour :
- Rapport des mandataires
- Rapport du président
- Désignation des candidats
- Divers

Loisirs

(A gauche): Chemise noire (Uni-Western) avec empiècement V. Garniture en camel contrasté sur les poches, le col et les manchettes. Qualité facile à entretenir. Coupe cintrée 36-38. Coupe normale 39-41.

40,-

(Centre): Chemise à carreaux (Western-Style). Motifs originaux dans trois variations de couleurs. Deux poches rabattantes. Qualité facile à entretenir. Coupe normale 37-43.

30,-

(A droite): Chemise de loisirs attractive au motif folklore très actuel. Pur coton dans trois variations de couleurs mode. Coupe cintrée 37-42.

35,-



Chemise de loisirs (Folklore-Look), dessin très actuel, en pur coton. Quatre variations de couleurs attractives. Coupe cintrée 37-42.

35,-

Les magasins spécialisés où l'on trouve la mode de toute l'Europe



CONTIS

A SION AU CENTRE COMMERCIAL METROPOLE

Genève, Ballexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

A bâtons rompus avec sœur Marie-Bernard

- Ma Sœur, à la réunion du Centre missionnaire de Sion, vous avez dit que ceux qui prétendaient que les missions n'ont pas de raison d'être, ne connaissent pas l'Afrique. Pouvez-vous expliciter votre pensée ?

- Apparemment, les Africains ont le sourire aux lèvres ; c'est dans leur nature ouverte et confiante. Dans le fond, ils vivent dans la peur de tabous et des esprits qu'ils doivent apaiser.

- On dit qu'ils croient à un Etre supérieur...

- Oui, mais c'est un être lointain, qui a créé le monde puis s'en désintéresse, tandis que les esprits sont toujours là, avec leurs exigences et leurs menaces. Ils ne connaissent pas un Dieu qui aime les hommes. En leur annonçant Jésus-Christ, nous suivons l'ordre de ce Maître et nous les libérons.

- Avez-vous effectivement constaté cette libération chez les convertis ?

- Oui, tout au moins une libération intérieure, quand bien même la pression sociale oblige les convertis, trop peu nombreux, à faire semblant d'obéir aux tabous. Mais il suffit qu'ils soient assez nombreux pour oser rejeter publiquement le fardeau. Il faut dire aussi qu'avant d'arriver à ce stade, ils subissent l'intimidation des sorciers - car il en existe toujours - intimidation qui va jusqu'à utiliser le meurtre par empoisonnement.

- Ce que vous dites là est fantastique. Faut-il le croire ? Faut-il le croire pour toute l'Afrique ?

- Monsieur, je ne parle que de ce que j'ai vu. J'ai vécu 14 ans en Guinée, et suis depuis six ans en Côte d'Ivoire. C'est partout la même chose. A chacun de ces changements, j'ai dû apprendre le dialecte local, pour pouvoir faire vraiment partie de la vie des gens.

- Cette libération spirituelle s'accompagne-t-elle d'un progrès moral ?

- L'Africain a une morale, mais d'une autre conception que la nôtre. Cependant, une différence essentielle entre païen et chrétien : pour le païen, un péché qui n'est pas vu n'est pas un péché ; pour le chrétien, un vol est un vol. A tel titre que dans un village où la grande majorité est païenne, on a choisi sur les sept conseillers municipaux, trois chrétiens... pour tenir la caisse !

- Et les musulmans ?

- Dans les régions où j'ai vécu, il y a trop peu de convertis à l'Islam pour que je puisse porter un jugement d'ensemble. Les musulmans restent plus fermés entre eux ; ils ne semblent considérer comme frères que les autres musulmans, tandis que, pour les chrétiens, tous les hommes sont frères.

- Où en sont les Eglises nationales, aujourd'hui ? Aussi en crise ?

- On a beaucoup parlé d'abandon du christianisme par d'anciens convertis appartenant à la classe des évolués. En fait, pour beaucoup, ils s'étaient convertis parce qu'ils allaient à l'école, et les seules écoles de ce temps étaient tenues par les missions ; ils avaient simplement voulu imiter

leurs maîtres. Mais arrivés en ville, avec de l'argent à leur disposition, il se sont perdus.

On constate aussi que les enfants baptisés trop jeunes ne peuvent conserver leur foi quand ils retournent en milieu païen. Aussi concentrons-nous nos efforts sur la formation de couples capables de rester chrétiens et de former des enfants chrétiens. Nous voyons maintenant des communautés entières prendre leurs affaires en main. Les laïcs eux-mêmes décident si tel catéchumène est prêt au baptême, si tel catéchiste est encore digne d'enseigner, etc.

En même temps qu'à l'apostolat proprement dit, nous nous consacrons au développement matériel des populations : formation agricole et ménagère, ouverte à tous. Mais nous remarquons que les plus assidus et les plus nombreux sont les convertis, catholiques ou protestants. D'ailleurs, les deux choses vont de pair.

- N'est-ce pas un nouveau style de mission ?

- Certainement, et la tâche est devenue plus difficile, parce que nous sommes de moins en moins patrons et de plus en plus serviteurs.

- Allez-vous quand même y retourner ?

- Certainement !

P.S. On peut aider sœur Marie-Bernard, ou les autres missionnaires de Sion, par le ccp 19-3295 du Centre missionnaire de Sion.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Emouvantes obsèques à Vernayaz

VERNAYAZ. - Hier a été conduit à sa dernière demeure l'app Casimir Coucet, fonctionnaire fédéral à la cp gardes-fortifications 10 à Lavey. Son cdt, le Lt col Grasset, ses supérieurs et de nombreux camarades l'accompagnaient en uniforme, avec fanfare militaire et détachement d'honneur.

Après une longue maladie supportée chrétiennement et avec beaucoup de résignation, notre collègue «Casi» a été rapidement rappelé à Dieu à l'âge de 35 ans. Une cruelle maladie a eu raison de cette force jeune et a enlevé un époux et un père dont une famille a tant besoin.

L'app Coucet a été engagé comme GF en 1963. Apprécié de ses chefs, il est nommé app en 1967. De nature calme et tranquille, «Casi» fut un collègue de travail très agréable et toujours prêt à rendre service.

A son épouse, ses enfants et sa famille, nous adressons toute notre sympathie et nous garderons un bon souvenir de notre camarade.



Bi

Elections communales 1976 à Martigny

OUVERTURE DES BUREAUX

En application de la loi sur les élections et votations du 17 mai 1972, le conseil municipal a décidé l'ouverture des bureaux de vote le jeudi 2 décembre 1976 à 17 heures. La publication relative aux heures d'ouverture du scrutin sera faite en temps utile.

VOTE ANTICIPÉ

Le vote anticipé aura lieu le mercredi 1^{er} décembre 1976 dès 10 heures jusqu'à 18 heures au secrétariat municipal.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

L'administration rappelle les dispositions du règlement cantonal du 8 mars 1972 selon lesquelles les citoyens qui ont la possibilité de voter par correspondance doivent adresser leur demande au secrétariat communal avant le 25 novembre 1976.

CARTE CIVIQUE

La présentation de la carte civique est obligatoire pour le vote. Les citoyennes et citoyens qui ne sont pas en possession de leur carte peuvent en obtenir un duplicata

auprès du secrétariat communal, lequel est à disposition pour fournir également tous renseignements complémentaires.

L'administration

Convocation

L'assemblée générale du parti démocrate chrétien de Saillon

est convoquée pour le jeudi 18 novembre, à 20 h., à la salle La Lyre. **Ordre du jour :** désignation des candidats pour les prochaines élections communales des 4 et 5 décembre 1976. Le comité compte sur une nombreuse participation vu l'importance de l'ordre du jour.

Le comité

Paul VI aux Coopérateurs salésiens Une force vive et généreuse au service de l'Eglise

Aux délégués des coopérateurs salésiens participant au Congrès mondial, le souverain pontife a adressé, le 4 novembre, un bref discours dont voici la traduction :

C'est avec joie grande et sincère que nous vous accueillons en cette audience, brève peut-être, mais réservée entièrement à vous, chers coopérateurs venus de toutes les parties du monde. Nous saluons avec vous le recteur majeur de la Société salésienne, Don Louis Ricceri qui, avec ses très méritants religieux, peut se montrer très fier de la vitalité, de la dimension, de l'efficacité de la famille spirituelle que vous formez, recueillant l'héritage et les enseignes de Don Bosco. Et nous vous saluons, vous et toutes les associations que vous représentez à nos yeux : « Gaudium meum et corona mea », vous disons-nous avec Saint-Paul (Phil. 4, 1).

Très chers Fils, nous savons que vous êtes réunis ici à l'occasion du centenaire de l'approbation pontificale de votre grande association qui a été accordée par notre prédécesseur Pie IX de vénérée mémoire. Et nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir au moment où a été franchie une telle étape. Si l'existence de votre institution est déjà longue et féconde, nous désirons vous encourager au nom du Seigneur de marcher de l'avant sur la voie que la volonté du Seigneur vous donne encore à parcourir, sui-

vant l'impulsion de votre saint fondateur. Nous vous exhortons en même temps à vivre toujours dans l'enthousiasme votre vie de chrétiens et de salésiens, vous donnant l'assurance que l'Eglise est avec vous parce que vous êtes avec l'Eglise.

Parmi vous, nous adressons un salut tout particulier aux nombreux délégués au Congrès mondial des coopérateurs salésiens, représentant plus de 560 « centres » de 40 pays, ainsi qu'au groupe des jeunes coopérateurs réunis pour leur premier congrès européen. Nous découvrons en vous des forces vives et généreuses au service de l'Eglise universelle et des Eglises locales, dans un esprit d'authentique témoignage chrétien et pour le développement de la société humaine.

Sachez que nous comptons sur vous et sur votre coopération, priant le Seigneur de pouvoir faire toujours nôtres ces paroles de Saint-Paul aux Colossiens : « Ceux-ci travaillent avec moi pour le royaume de Dieu ; ils m'ont été une consolation » (Col. 4, 11).

Et maintenant, pour vous fortifier dans vos engagements ecclésiaux et civils, et pour invoquer sur votre mission l'assistance féconde du Seigneur, nous vous donnons cordialement notre bénédiction apostolique à vous tous, aux éminents responsables de vos associations et tout particulièrement au cher recteur majeur et à la Société salésienne tout entière.

Nouvelles savoyardes

L'affaire de la banque Baud d'Evian

Comme il l'a été annoncé, la banque Baud d'Evian a cessé ses activités. Les pouvoirs publics ordonnaient la fermeture des guichets le 18 octobre. Les clients se groupent en association de défense.

Dernièrement, à Evian, les déposants réunis en assemblée générale, apprenant par leur président, M^r Ducret, que les comptes inférieurs à 200 000 francs seraient remboursés jusqu'à concurrence de 100 000 francs et cela avant le 10 décembre. Environ 615 titulaires, petits épargnants ou porteurs obtiendront ainsi satisfaction.

En ce qui concerne les titulaires de comptes supérieurs à 200 000 francs, les règlements seront effectués plus tard et cas par cas. Enfin, les locataires des coffres pourront y avoir accès dès le 17 novembre.

Mais l'assemblée générale demande la réalisation immédiate des premiers remboursements et la totalité des dépôts et le retrait entier du contenu des coffres. Constatant les conditions dramatiques créées par la déroute de la banque, elle décide d'engager une action auprès des pouvoirs publics pour qu'un système de garantie collective soit officiellement institué entre les établissements bancaires et d'entreprendre des démarches auprès des autres banques de la place pour le remplacement du personnel de la banque Baud.

François Charlet

« AIR SEA » SE PRESENTE EN VALAIS

SION. - Hier, à l'aérodrome de Sion s'est posé un « Convair 440-Metropolitan », présenté au public par la nouvelle compagnie aérienne « Air SEA », stationnée à Bâle-Mulhouse. Cet avion peut emporter 44 passagers et son autonomie de vol est de 1700 km. La compagnie a été fondée par M. U.-P. Furrer en 1974 et s'est spécialisée dans

les vols à la demande (charter), ainsi que les transports de passagers en avion-taxi avec un « Britten-Norman Islander » de dix places.

Cette jeune compagnie aérienne, qui se veut efficace, a de grands projets, mais, dans l'immédiat, elle espère s'imposer en Suisse, notamment pour

les voyages tous azimuts, de moyenne distance.

L'aménagement intérieur de cet appareil est conçu de telle sorte que les passagers soient à l'aise et qu'ils puissent se déplacer en profitant d'un confort qu'on ne trouve plus, hélas ! dans certains types d'avions utilisés pour le même genre de service. f.-g. g.



Photo NF

BULLETIN D'ABONNEMENT

au **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an : **Fr. 109.-**

Amis du NF, transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Bernard Schmid

Martigny

Pourquoi êtes-vous abonné au NF ?

La lecture du NF est indispensable à toute personne qui s'intéresse au Valais. A travers les diverses rubriques d'information régionale, les reportages et les communiqués que nos sociétés publient, le lecteur peut se tenir au courant des principaux événements qui meublent notre vie quotidienne.



Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

113.-

(Jusqu'au 31 décembre 1977)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de : _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

Dès maintenant, il existe une montre aussi précise que la Certina Quartz...




...la Certina Quartz LCD à affichage digital.

La Certina Quartz, c'est la précision à 99,9998%. Dans une conception éprouvée et perfectionnée qui résulte des plus récentes découvertes de la technologie de pointe. Avec la fiabilité absolue que lui confèrent le savoir et l'expérience d'un des noms les plus prestigieux de l'industrie horlogère suisse: Certina.

Que vous préfériez l'indication de l'heure par aiguilles ou affichage digital, la Certina Quartz est le parfait symbole de l'avant-garde

technologique. Avec toutes les qualités d'une vraie Certina.

Certina Quartz à aiguilles, à partir de Fr. 495.-.
Certina Quartz LCD, avec affichage digital permanent des heures, des minutes et signal des secondes, indication du mois, de la date et des secondes par poussoir, éclairage supplémentaire, à partir de Fr. 375.-.

Chez votre horloger spécialisé  concessionnaire Certina.

CERTINA

La perfection dans la technologie d'avant-garde.

CONTINISISTEMI UNIVAS

A des prix de fabrique:



Peaux pour sièges de voiture

«Fauna» (avec 30 mm de laine) ou «Carlana» (18 mm). La meilleure qualité de peaux de mouton, tannées au chrome, donc lavable jusqu'à 60° C. Proposées en blanc, jaune, beige, brun ou gris. Modèles pour tous les types de voiture, avec ou sans calotte. Modèles spéciaux pour sièges à dossier surélevé, avec appuie-tête intégré, ou sur mesure.

Peaux décoratives

Utilisées comme décoration au mur, tapis, couvre-lit ou coussin: peaux de lapin, mouton, chèvre, veau, vache, cheval, chamois, chevreuil, zèbre, ours etc. Une très vaste gamme de pièces très belles ou rares, sous forme brute ou façonnée.

Venez faire votre choix directement au dépôt de l'usine!

(du mardi au vendredi, 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. ; samedi, 8 h. à 12 h. et 13 h. à 17 h. ; lundi fermé)

G. Neuenschwander Fils S.A. (près du centre de Protection Civile)
3960 Sierre tél. 027 550265

Vérossaz

Enchères publiques volontaires

Les hoirs de feu Rémy Coutaz de Ferdinand exposent, par voie d'enchères publiques libres et volontaires, qui se tiendront à l'hôtel de Vérossaz, à Vérossaz, **samedi 20 novembre 1976, dès 14 h. 30**, les immeubles suivants :

Parcelle No 716, folio 6, Vers-les-Gex, 1162 m2 dont une grange de 30 m2 et un pré de 1132 m2
Mise à prix : Fr. 22.- le mètre carré.
Surenchère : Fr. 1.- le mètre carré.

Parcelle No 774, folio 6, Vers-les-Gex, pré de 61 m2
Mise à prix : Fr. 15.- le mètre carré.
Surenchère : Fr. 1.- le mètre carré.

Parcelle No 2471, folio 15, Valère, pré de 502 m2
Mise à prix : Fr. 15.- le mètre carré.
Surenchère : Fr. 1.- le mètre carré.

Les autres conditions seront lues à l'ouverture des enchères.

Renseignements auprès du notaire soussigné (025/3 79 90 le matin).
Pour visiter : s'adresser à M. Roger Coutaz, Vérossaz (025/3 74 61)

P.o. Jean-Paul Duroux
notaire, Saint-Maurice
36-100707

CITROËN-VEVEY

Avenue du Général-Guisan 52
Tél. 021/51 30 35

Citroën DSuper 5	1973
Citroën GS Pallas	1975
Citroën GS Club	1974
Citroën G Spécial	1976
Citroën 2 CV 4 - 2 CV 6 - Dyane 6	
Peugeot 504 Ti	1975
Peugeot 304	1973
Renault 17 Coupé	1973
Sunbeam 1250 break	1974
Opel Commodore aut.	1974
Ford Cortina, break	1971

Garanties - Echanges - Facilités
22-16498



Les horlogers spécialisés recommandent Certina.

Brigue
U. Ostertag

Crans-sur-Sierre
A. Taramaraz
Windsor S.A.

Martigny
H. Langel

Monthey
R. Langel

Saas-Fee
K. Herbot

Sierre
Buro & Fils

Sion
E. Kohler

Saint-Maurice
L. Tomasi
succ. G. Centanni

Verbier
F. Ribordy

Viège
R. Bertholjotti

Zermatt
G. Muther

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

X

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

La grande offrande en faveur de l'OICE

SION. - Les desservants des paroisses ont rappelé dimanche dernier que dans toutes les églises de la cité, s'effectuera le dimanche 21 novembre, la grande offrande en faveur de l'Organisation interparoissiale pour la construction des églises (OICE).

La dernière grande fête des églises a été organisée en 1969. Depuis cette date il n'a plus été possible de mettre sur pied une semblable manifestation faute de trouver des responsables pouvant en assurer l'organisation.

Dès 1971, il a été prévu, une fois l'an, une grande offrande. Jusqu'à présent cette quête a rapporté environ 30 000 francs par année.

Dans l'immédiat, il n'est pas prévu de construire une nouvelle église, car la population s'est stabilisée. Cette année par contre l'OICE va participer à une partie du financement des vitraux qui vont être posés à l'église du Sacré-Cœur et dont l'inauguration a déjà été fixée au 12 décembre prochain.

Après avoir opéré les amortissements, le solde de la dette sera de 650 000 francs environ.

La générosité de la population séduinoise est grande. En 20 ans, elle a donné plus de 4 millions de francs pour les églises. Cette générosité va certainement se manifester encore dimanche prochain.

Le consommateur face à la publicité

SION. - Mardi soir, dans l'une des salles de l'école secondaire des filles, M^{me} Yvette Jaggi, directrice de la Fédération romande des consommatrices, a donné une causerie intitulée « Le consommateur face à la publicité ».

Une quarantaine de personnes ont donné suite à l'invitation de la section de Sion des consommatrices. M^{me} Jaggi a ouvert tout d'abord une parenthèse pour mettre en garde les participantes contre l'action lancée, ces derniers jours, par une société anonyme ayant son siège à Adliswil (ZH) qui a distribué dans toutes les boîtes aux lettres un carnet de chèques intitulé : « Information des consommateurs ! » Ce carnet renferme des cartes-réponses avec l'indication de maints articles ménagers. La personne qui prend la peine d'envoyer l'un de ces cartes-réponses, reçoit, au bout de quelques jours, une documentation sur l'article ménager qui l'intéresse. Mais ce n'est finalement qu'un commerce d'adresses de clients, qui n'apporte rien de particu-

lier aux intéressés. Dans sa causerie M^{me} Jaggi n'a pu qu'effleurer le grand problème de la publicité en parlant, entre autres, de la promotion, des moyens à disposition, du style et des slogans utilisés par les affiches et les communiqués publicitaires. Elle a présenté ensuite une série de diapositives se rapportant à des affiches ou communiqués publicitaires, dont la plupart sont lancés en France, en Hollande, en Italie et aux Etats-Unis.

Parmi les quelques questions posées au terme de sa causerie, il faut relever celle-ci, excellente : « Sans publicité comment découvririons-nous les nouveaux produits et articles ménagers ? »

- Je ne suis pas contre la publicité, mais contre les moyens, la forme et les points d'impacts donnés par cette publicité a répondu M^{me} Jaggi, relevant cependant qu'à l'occasion on peut tout de même sourire et apprécier l'imagination et la technique des publicistes.

Assemblée de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales

SION. - Cet après-midi, à 15 h. 30 à l'hôtel du Cerf, la Société valaisanne de recherches économiques et sociales tiendra son assemblée générale annuelle. La partie administrative sera suivie d'une conférence de M. François Schaller, professeur à l'université de Lausanne intitulée : « Etat de la conjoncture économique à fin 1976 ».

Messe télévisée retransmise de la cathédrale de Sion

Dimanche prochain 21 novembre, les trois programmes de télévision transmettront de 10 à 11 heures une messe célébrée à la cathédrale de Sion par notre évêque Mgr Nestor Adam, des délégués de son clergé, et à laquelle participeront des laïcs de tout le diocèse. C'est grâce aux mass media que tout notre diocèse se groupe ainsi autour de son chef et entend sa parole. La cathédrale est la paroisse-mère et l'évêque, successeur des apôtres, est le pasteur de toute l'église locale. Les curés tiennent sa place, là où il ne peut être lui-même présent.

Deux chœurs collaboreront pour la cérémonie : sous la direction de M. Oscar Lager, le chœur de la cathédrale chantera la messe du couronnement de Mozart, et sous celle

de M. Joseph Baruchet, la schola nous donnera deux pièces polyphoniques, au début et à la fin, et, en alternance avec le peuple, les parties en grégorien. Cette messe retransmise, reflet de notre diocèse, emploiera des textes latins, français et allemands.

Que l'on vienne nombreux à cette messe, surtout des paroisses de Sion. Il n'y aura pas de messe de 9 h. 30 à Saint-Théodule.

Prière d'arriver quelques minutes avant dix heures pour des indications avant la messe.

Ne manquez pas cette émission religieuse, sauf si c'est l'heure de votre messe paroissiale !

Que cette messe soit le signe de l'unité de tous autour du Christ-Roi.

C.

René Huyghe nous revient

Le public séduinois eut l'avantage, il y a déjà bien des années, mais à plusieurs reprises, d'entendre le grand conférencier René Huyghe, l'un des connaisseurs les plus prestigieux de l'art universel. Et tous ceux qui l'entendirent gardent de ses conférences un souvenir inoubliable.

Alors, pourquoi ce silence ? Parce que l'activité de cet homme est proprement phénoménale. Professeur au collège de France, conférencier qui court la planète, de l'Europe aux Etats-Unis et au Japon, auteur de je ne sais combien d'ouvrages sur les plus grands génies de la peinture et sur le thème général de la psychologie de l'art, directeur du comité international pour le sauvetage de Venise, etc., il a dû se récuser chaque fois que nous l'avons prié de nous revenir.

Il sera de nouveau parmi nous lundi prochain, 22 novembre, et nous espérons que l'aula du collège sera remplie jusqu'à la dernière place pour l'accueillir.

Car ce conférencier réunit en lui les deux maîtres des grands maîtres de la parole : une information encyclopédique ; une élocution si claire et si séduisante que les auditeurs vivent en sa compagnie des heures fascinantes. Ce spécialiste chevronné - il était conservateur du musée du Louvre à 31 ans - titulaire d'une chaire d'esthétique au collège de France à 40 ans - cet auteur d'études reconnues dans le monde entier comme capitales, traduites dans toutes les langues de grande culture, sait se mettre à la portée des auditeurs les plus divers. Utilisant à merveille les moyens techniques de l'enseignement moderne, il rend simples et accessibles les problèmes réputés difficiles. Il n'est personne qui ne sorte de ses conférences éclairé, enrichi.



A son propos, il serait tout à fait déplacé de parler d'art traditionnel ou d'art moderne - d'art figuratif ou non figuratif. C'est plus profond que porte son regard et sa méditation. Son souci c'est de donner accès aux œuvres qui, à travers les siècles et les cultures les plus diverses témoignent de l'universelle recherche spirituelle de l'homme.

En témoignent quelques-uns de ses ouvrages devenus classiques, comme *L'Art et l'Homme*, *L'Art et l'Âme*, *Le Dialogue avec le Visible*, *Les Puissances de l'Image*, plus récemment *La Relève du Réel*. Mais ce ne sont là que quelques titres familiers à ceux qui suivent la courbe d'une œuvre qui n'a cessé, depuis quarante ans, de se développer.

Parmi les questions que ne cesse de se poser l'homme qui aime la peinture mais se trouve déconcentré par certaines formes de son expression contemporaine, nous entendons constamment celle-ci : « Vous comprenez quelque chose, vous, à l'art moderne ? » Il serait bien fâcheux que nous ne comprenions rien à l'art qui se fait sous nos yeux. Nous n'aurons pas une seconde vie pour essayer de comprendre. Demain, il sera donc trop tard. C'est aujourd'hui que nous devons vivre avec notre temps.

C'est pour que René Huyghe nous aide à comprendre et à vivre en bonne harmonie avec notre temps que nous lui avons demandé une initiation à la psychologie de l'art d'aujourd'hui - qui est déjà celui d'hier et se prolongera demain. Ce grand critique qui a fait le tour de la connaissance humaine dans le domaine qui est le sien dissiper, nous en sommes sûrs, les grossiers malentendus qui nous empêchent, souvent, de comprendre le langage de ceux qui expriment quelques-uns des aspects les plus passionnants de notre civilisation.

René Huyghe nous revient : nous considérons son passage comme une chance exceptionnelle qu'aucun esprit qui cherche à se cultiver ne devrait manquer.

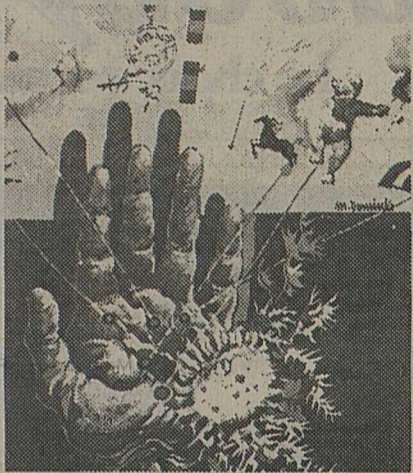
M.Z.

Grosso Le Jeune et Dominko à la Galerie Grande Fontaine

SION. - Le peintre suisse Grosso Le Jeune est né à Pully, il y a 27 ans. Le symbole est l'élément de base de son œuvre picturale. C'est à la fois une goutte d'eau, de miel, de perle, ou de mouvement, qui évolue dans un décor végétal ou minéral ou dans un monde de sable chaud. Chaque tableau de Grosso Le Jeune est une parabole qui raconte une vie en devenir. Sa technique est prodigieuse de transparence et de relief. Les couleurs sont toujours celles de l'aurore.

Pour sa part, Dominko présente une série de « bozzetti » à la gouache ainsi que quelques dessins-études. Il travaille à la manière d'anciens maîtres. Il fait de nombreux dessins sur le thème choisi, puis plusieurs « bozzetti » pour l'importance des coloris ; et de ce travail naîtra l'œuvre définitive, une huile sur toile.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le samedi 27 novembre dès 17 heures.



Une œuvre de Dominko

Tribune du Lecteur

Une richesse naturelle de très grande valeur

Chaque année, inlassablement reflorissent dans les vallées et montagnes de ce magnifique Valais, les petites merveilles de notre flore suisse.

Les plus choyées, parce qu'aussi les plus rares sont là ; connues ou méconnues. Il faut pourtant le dire, qu'elles nécessitent pour survivre le calcaire ou le granit, le soleil ou l'ombre, l'altitude ou la plaine, le coteau sec ou la moraine humide, toutes les conditions sont réunies pour une végétation multiple qui ne cesse d'émerveiller.

Depuis de nombreuses années, attiré par cette flore unique, j'ai rôdé sommets et vallées de Tanay au Simplon, de Fully au Grimsel toujours avec le même intérêt passionné et le même enchantement. Je suis heureux de voir se conserver certaines d'entre elles, malheureux d'en voir d'autres malmenées ou détruites.

Depuis quelques années aussi on peut constater l'intérêt grandissant du public pour les choses de la nature ; flore en particulier.

Ce retour à la nature, à la marche libre permet de se pencher avec plus d'intérêt vers les plantes. Qui n'a pas été ému par la robe violette et si finement ciselée de la soldanelle, de celle toute rose de l'androsace, ou encore de celle toute bleue du myosotis nain des Alpes ? Pour n'en citer que quelques-unes parmi ces centaines.

Alors j'ai pensé à ce que pourrait être un petit jardin botanique alpin qui ne réunirait que la flore locale, une collection qui éliminerait tout ce qui n'est pas de la flore ty-

rienne valaisanne. Vous rendez-vous compte de l'intérêt que prendrait subitement une association botanique de ce genre, groupée à une altitude moyenne et convenable dans l'une ou l'autre de ces belles vallées valaisannes ?

Bien sûr, les intéressés se promènent avec des flores plus ou moins pratiques mais malgré ces petits bouquins très souvent, le doute subsiste. On rencontre pourtant des gens de tous les pays dans ces amateurs de la flore. Je suis sûr qu'une collection étalon, bien étiquetée avec le nom français et latin aurait un très grand succès. Quel champ d'étude ouvert aux initiés, aux autres surtout.

Et puis il y a le problème de la connaissance d'une richesse naturelle par les autochtones eux-mêmes. Ne défend-t-on pas mieux, n'aime-t-on pas mieux son coin de pays lorsque l'on a pris conscience des richesses qu'il contient ? Comme dans chacun de nos jardins botaniques de plaine, cette collection alpine unique et sans mélange de flore étrangère comme cela existe partout, pourrait être un livre précieux de découvertes à l'usage des écoles du canton. Et puis qui sait, un petit laboratoire d'étude de films à projeter, de conférences imagées, débordant - pourquoi pas - sur une étude plus complète de la nature, pourrait à la longue compléter avantageusement un tel complexe. Je suis sûr qu'il intéresserait beaucoup de monde, les autochtones d'abord et les étrangers venant spécialement à la recherche de ces petites merveilles.

Voilà ce que j'ai pensé dernièrement en remontant le Lötschental, après bien des années de réflexions, sachant que dans les directives des jardins botaniques du monde on demande maintenant une étude plus approfondie de la flore locale. De telles expériences sont réalisées avec succès à l'étranger. Alors il m'est permis d'y penser, d'en suggérer l'idée. Les principaux intéressés pourraient être le Département de l'instruction publique valaisanne, l'office du tourisme, un groupement d'hôteliers convaincus. Réaliser un tel îlot de paix, de beauté, d'études, de recherches dans un paysage aussi grandiose, en ayant tout sous la main et à une époque où l'on a besoin de se retremper de valeurs sûres, celles-là mêmes que l'on ignore trop souvent parce que trop près de nous ne vaudrait-il pas un tout petit moment de réflexion ?

J. Tièche, jardinier chef
Jardin botanique Porrentruy

Au Centre Métropole

DU BOULANGER AU CHERCHEUR DE PERLES...

SION. - De l'antiquité à nos jours, les gestes du boulanger et des chercheurs de perles sont restés les mêmes : des gestes précis, des gestes nobles.

Il est bon, de temps en temps de revoir les artisans à la tâche.

Cette semaine vous pouvez découvrir deux spécialistes à l'œuvre, au Métropole. La bijouterie RICHARD confectionne, selon vos désirs, de magnifiques colliers de perles de culture. A quelques pas, le stand des boulangers MMM présente un grand assortiment de pains confectionnés comme autrefois (com. publ.)



Les membres du parti démocrate chrétien d'Ayent

et les sympathisants sont invités à participer à

l'assemblée générale du PDC

dimanche 21 novembre 1976

à la salle de gymnastique à Saint-Romain, à 16 h. 30

Ordre du jour : élections communales 36-31393

Certina Quartz LCD



La technologie de
pointe dans la perfection
Certina

778 3006 41

Certina Quartz LCD (Swiss Made)

Affichage permanent de l'heure; mois, date, sec.
sur commande; éclairage de l'affichage; étanche,
glace minérale, acier avec bracelet acier Fr. 495.-
autres modèles des Fr. 375.-

CERTINA

CERTINA
Concessionnaires officiels

Martigny
H. Langel
Avenue de la Gare

Sion
E. KOHLER
8, Rue des Remparts
succursale à Anzère

St. Maurice
L. Tomasi
succ. G. Centanni

GOODYEAR

Le G800+S Ultra Grip est un pneu à ceinture acier pour toutes les conditions hivernales. Ce pneu a été conçu pour l'utilisation en hiver et développé en Suisse, à Samedan, par le centre de recherche international Goodyear. Il est fait d'un mélange de gomme antidérapant et présente un profil autonettoyant de 10 mm. Doté en plus de 1056 lamelles à arêtes vives, le G800+S Ultra Grip assure aussi votre sécurité sur le verglas.

Le pneu d'hiver de Goodyear

pneu antidérapant ceinturé d'acier



GOODYEAR
Le choix des champions

Publicitas



21 21 11



19.50

Lampe
de travail,
diverses
couleurs

EPA*UNIP



des vins fins de grande classe
à de véritables prix discount

30 000

bouteilles
de vrais crus
de Bourgogne



Appellation Contrôlée



SELECTION MON CAVEAU
LES CAVES DE CHAMPLOS, BELLEVILLE s/S

vin rouge français 75 cl

GEVREY-CHAMBERTIN
1972
seulement **8.90**

CHAMBOLLE-MUSIGNY
1972
seulement **8.50**

ALOXE-CORTON
1972
seulement **8.50**

SANTENAY
1972
seulement **7.20**

POMMARD
1972
seulement **9.80**

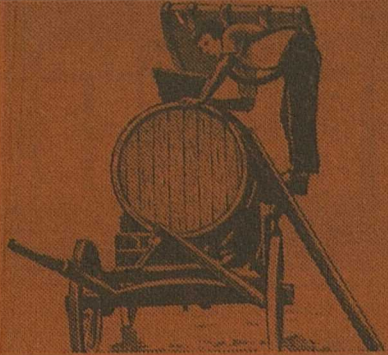
(cd) SUPERDISCOUNT

QUINZAINÉ MIÉGEOISE

du lundi 15 au dimanche 28 novembre

Toutes les spécialités détaillées en ballon à des prix « promotion »
Du jeudi au dimanche : musique - ambiance

Restauration chaude jusqu'à la fermeture dans tous les établissements



Annonces diverses

Nous avons le plaisir d'aviser les agriculteurs et arboriculteurs du Valais central que nous organisons



UNE GRANDE
EXPOSITION
DE TRACTEURS

Zetor

du jeudi 18 au samedi 20 novembre
chez notre concessionnaire

ATELIER DE SERVICE «MEILI»

Charles Kislig Tél. 027/36 16 68
1962 PONT-DE-LA-MORGE/SION
(sur la route Pont-de-la-Morge à Châteauneuf)

Nous nous ferons un plaisir d'offrir à tous les visiteurs le verre de l'amitié.
Invitation cordiale à tous !

RAUSS SA
Importateur tracteurs ZETOR
1700 FRIBOURG

17-605

Châteauneuf-Conthey

RÉSIDENT-PARC

A louer :

- magnifiques appartements
116 m2 dès Fr. 690.- charges et garage compris
140 m2 dès Fr. 790.- compris
- studios meublés - locaux commerciaux - dépôts

Renseignements : 027/36 24 65
Services immeubles :
027/36 21 56 ou
36 19 32

Haute-Nendaz-Station

A louer, directement du propriétaire, dans petit immeuble neuf de 12 appartements, calme et très ensoleillé, à trois minutes en voiture du centre de la station

appartements

2 - 3 - 4 p. meublés

Location à la semaine ou au mois.
Loyer modéré.
Prix spécial à l'année.

Renseignements et visites sans engagement.
Tél. 027/88 20 48 ou écrire sous chiffre P 36-31467 à Publicitas, 1951 Sion.

Crans-Montana

A louer à l'année

studio meublé avec balcon

Fr. 260.- par mois

tél. 027/55 21 07
le soir

36-31403

A louer à Martigny
rue du Forum

appartement

résidentiel, 3 1/2 pièces tout confort.

Libre 1er décembre.
Fr. 480.- plus charges

Tél. 026/2 68 69
(repas ou soir)
36-401148

A vendre à Sion

appartement spacieux 8 pièces

220 m2

Prix intéressant.
Hypothèque à disposition.

Tél. 027/22 34 84

VS

Dans construction de cachet authentique, à vendre à VAL-D'ILLIEZ dans le calme et le soleil du Valais, des appartements de rêve

grand studio avec douche et cuisinette

2 1/2 pièces, baignoire, cuisine américaine

3 pièces rustiques

poutres apparentes, baignoire, cuisine, terrasse

4 pièces, baignoire, WC

séparés, cuisine américaine sur 2 étages

Grandes possibilités d'hypothèques

Pour visiter, tél. 021/51 67 69 (bureau)

52 78 34 (bureau)

A VENDRE à Martigny

dans petit immeuble de 12 appartements, sis à la rue des Epineys

Prix très intéressants

- Appartement de 3 pièces à partir de Fr. 53 000.-
- Appartement de 3 1/2 pièces à partir de Fr. 59 000.-
- Appartement de 4 pièces à partir de Fr. 69 000.-

Reprise d'hypothèque possible.
Pour tous renseignements, s'adresser au
025/4 47 70 ou
026/2 49 33

36-90541

Martigny

A vendre, éventuellement à louer

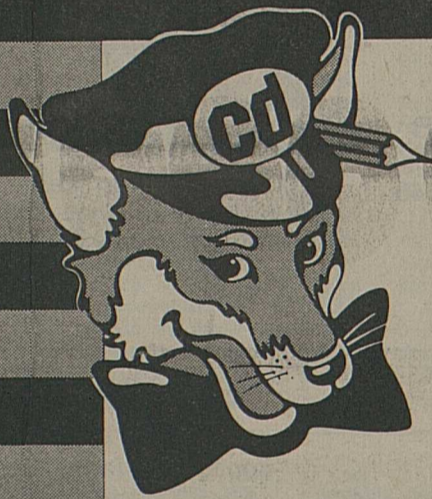
appartement 4 1/2 pièces

en duplex, tout confort, avec place de garage, à la tour du Stand.

Libre dès le 1er mars 1977.

Ecrire sous chiffre P 36-401150 à Publicitas, 1951 Sion.

Publicitas 21 21 11



les femmes avisées achètent de préférence à prix discount

BLENDAX Anti-Plaque dentifrice
96 g

Herfo

450 g

confitures

abricots	1.45	2.85
framboises	1.75	2.65
cerises noires	1.95	3.-
oranges amères	1.35	2.65
fraises et rhubarbe	1.50	2.80

Knorr

SOUPES 7 sortes

crème de bolets, Graziella, pois au jambon, 1 sachet

-.95 = .60

Minestrone, Oxtail 1 sachet

1.15 = .75

vita graisse duo 2 x 450 g **5.60** ~~7.80~~

cd SUPERDISCOUNT

Veste OTAN



69.-

CV
Charles Vögele

Veste genre «armée américaine» d'allure jeune avec ses poches originales, ses pattes d'épaules, sa doublure ouatinée et ses pattes à boucles réglables au bas des manches. Fermeture à glissière cachée et à boutons-pressions. Pur coton, vert olive. Tailles 44-54, 69.-

CV Charles Vögele Vögele mini Markt

Sion rue de la Porte-Neuve 4 Martigny route de Fully (Denner) Brigue rue de la Gare 14 Sierre Centre commercial de Noës

Affaires immobilières

A louer à **Martigny** quartier bien situé
appartement 3 1/2 pièces
appartement 2 1/2 pièces
 Date d'entrée à convenir

Pour traiter s'adresser à :
Agence Imm. Armand Favre, Sion
 Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à **Sion**
 Rue du Scex

appartement 4 1/2 pièces
appartement 3 1/2 pièces
studio

Date d'entrée à convenir
 Pour traiter s'adresser à :
Agence Imm. Armand Favre, Sion
 Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer à **Sion**
 à l'avenue Maurice-Troillet

appartement de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

Dès Fr. 319.- + charges

S'adresser à :
 Régie J. Pellet
 Tél. 027/22 16 94

36-263

A louer

Pont-de-la-Morge
 un **appartement 2 1/2 pièces**
 dans villa
 Fr. 350.-, charges comprises

Châteauneuf-Conthey

appartement 2 pièces
 Fr. 277.- charges comprises
appartement 3 pièces
 Fr. 376.- charges comprises
appartement 4 pièces
 Fr. 448.- charges comprises

Tél. 027/36 14 87 36-5400

A vendre, territoire de Sierre

ferme 12 800 m2

avec maison familiale 5 1/2 pièces.

Grand poulailler et porcherie.
 Environ 500 arbres fruitiers.

Prix de vente : Fr. 320 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-901617
 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Grimisuat**, zone villa

terrain à construire

1700 m2, avec autorisation.

S'adresser au 027/55 01 65 ou
 faire offre sous ch. P 36-901610
 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Sierre**, près château Mercier

magnif. parcelle 800 m2
 complètement équipée, bien située.

Facilités de paiement.

Ecrire sous chiffre P 36-31341 à Publicitas,
 1951 Sion.

A vendre, **Chippis**, au-dessus
 du café de l'Industrie
appartement

4 chambres, cuisine, bain
 confort moyen
 Fr. 35 000.-

Pour tous renseignements
 s'adresser
Agence Marcel Zufferey
Sierre
 Tél. 027/55 69 61

36-242

SION - Tourbillon 80-82
3 pièces
 Fr. 350.-, pour le 1.4.1977
3 pièces plus hall
 Fr. 405.-, plus charges, libres
4 pièces plus hall
 Fr. 445.-, libres

Confort, dégagement, soleil.

Pour visiter : 027/22 03 62
 Pour traiter : Gérances P. Stoudmann
 Sogim SA, Maupas 2, Lausanne
 021/20 56 01

A louer à **Sion**, Sous-Gare
Immeuble Plein-Sud

1 appartement 5 1/2 pièces
 tout confort, **subsidé**
 Famille de 4 enfants : Fr. 543.- plus charges.
 Famille de 1 à 3 enfants : Fr. 593.- plus charges.

appartements 4 1/2 pièces
 Tout confort, dès Fr. 490.- plus charges
 libres tout de suite.

Tél. 027/23 22 25

Coop-informations



◀ **Chemise sport**

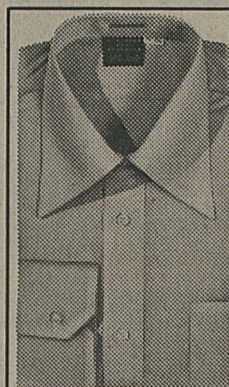
100% coton. Flanelle.
 Avec poche poitrine. Dessin à
 carreaux en différents coloris. 37-44

15.90

◀ **Chemise jersey**

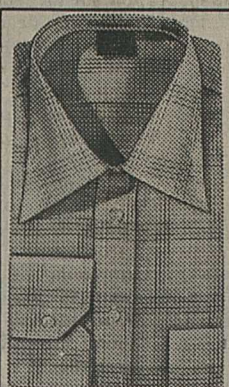
Polyester/modal. Légèrement cintrée.
 Avec patte de boutonnage et poche
 poitrine. Divers coloris unis. 37-44

25.-



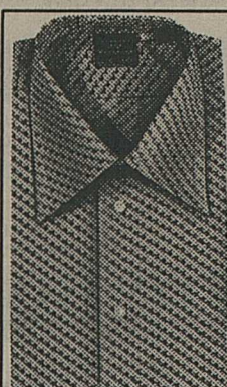
17.90

Chemise unie
 Coton/polyester. Avec patte
 de boutonnage et poche
 poitrine. Légèrement cintrée
 jusqu'à l'encolure 40. Coloris
 mode. 37-44



22.-

Chemise de ville mode
 Coton/polyester. Avec patte
 de boutonnage et poche
 poitrine. Légèrement cintrée
 jusqu'à l'encolure 40. Divers
 dessins et coloris. 37-44



17.90

Chemise mode
 Coton/polyester. Légèrement
 cintrée jusqu'à l'encolure 40.
 Divers dessins et coloris.
 37-43



SWISS MADE

19.90

Chemise sport
 100% coton, non grené.
 Avec poche poitrine. Divers
 dessins et coloris. 37-44

Mules pour messieurs

Matière souple genre cuir.
 Avec talonnière et semelle
 vinyl. Brun foncé. 39-44

12.90

Valise

Similicuir. Avec
 cadre plastique.
 2 courroies.
 Grandeurs: 65,
 70 et 76 cm.

65 cm
49.-



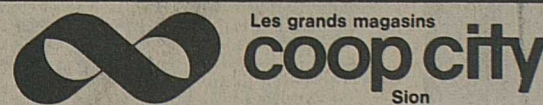
Sac de voyage

Similicuir. Poche extérieure
 appliquée à fermeture éclair.
 Hauteur env. 30 cm,
 largeur env. 48 cm.
 En brun et
 en rouge

29.-

sai 76 TS 47

Dans votre Centre Coop et dans les
 grands magasins Coop



Crans-Montana

A louer à l'année
studio meublé

sud, grande terrasse,
 piscine, tennis

Fr. 330.- par mois
 charges comprises

Tél. 027/41 44 95
 le soir

36-31367

Votre annonce !
027/21 21 11

A vendre à **Sion**,
 rue des Châteaux

appartement ancien

2 chambres, cuisine,
 cave, galetas et dé-
 pendances

Ecrire sous
 chiffre P 36-303071 à
 Publicitas, 1951 Sion

A louer
 à **Martigny-Bourg**

appartement 3 pièces
 cuisine, bains

Libre tout de suite

Ecrire sous
 chiffre P 36-31389 à
 Publicitas, 1951 Sion

A louer en ville de
Sion

un grand dépôt à bas prix

Centrale des loca-
 tions
 M. Clerc, dir.
 Tél. 027/22 85 77

36-1116

Je cherche
 à acheter
 en plaine

chalet 3-4 pièces
 éventuellement ap-
 partement

Offres sous
 chiffre P 36-401142 à
 Publicitas, 1951 Sion

A louer à **Martigny**

3 1/2 pièces

Fr. 360.- + charges

Libre 15 janvier 1977

Tél. 026/2 67 32

36-401143

A vendre rue de la
 Fusion 40, Martigny

appartement 2 1/2 pièces
 tout confort.

Libre le 1.1.1977

Tél. 026/2 30 88

36-401144

Loc-sur-Sierre
 A louer ou éventuelle-
 ment à vendre

appartement 4 1/2 pièces
 + cave et garage

Tél. 027/41 62 97

36-31390

A Genève, à remettre
café d'angle
 dans bon quartier ou-
 vrier. Recettes 1000.-
 par jour, appartement
 8 pièces, garage

Prix désiré 320 000.-

Prendre rens. au :
 022/42 40 20
 bureau

A louer à St-Maurice
 Passage St-Augustin

appartement 3 pièces
 mi-confort.

Prix avantageux

Libre tout de suite

Tél. 025/4 26 85

D'une seule
 visite... vous connaîtrez
 le marché des logements
 du Valais central ;
 vous trouverez
 tout ce qu'il vous faut.

Centrale des locations

PLACE DE LA GARE, SION. TEL. 027/22 85 77. M. CLERC, DIRECTEUR

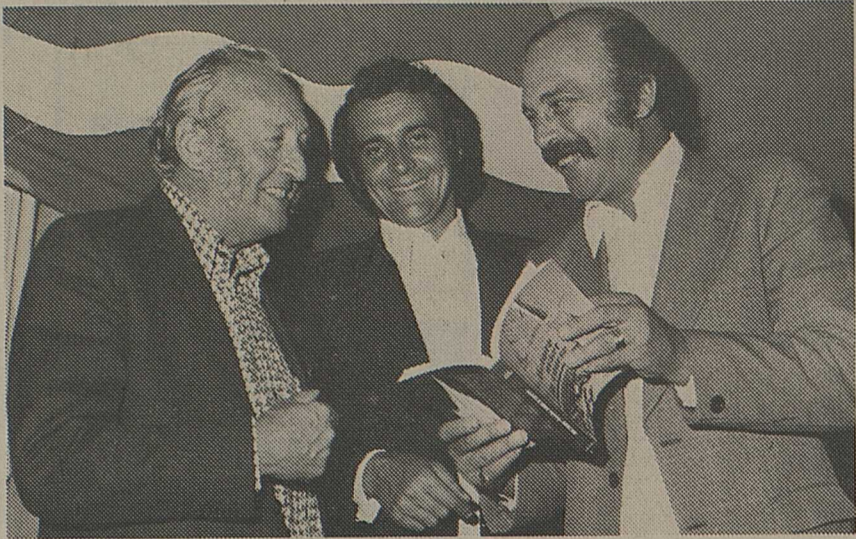
Propriétaires !

**Confiez-nous
 vos gérances !**

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

**Sous le patronage du Nouvelliste, ce soir, à Sierre
Conférence du navigateur Pierre Fehlmann**

Point n'est besoin d'être un « mordu » ou un spécialiste de la voile pour connaître le nom de Pierre Fehlmann : ce Morgien de 34 ans, premier Suisse à avoir osé la « Transatlantique » en solitaire, a connu cette année, au mois de juin, une telle aventure, qu'elle a largement dépassé le cadre de la discipline concernée.



De gauche à droite : le capitaine O'Brien, grâce à qui le barreur helvétique put être sauvé, et les deux conférenciers : Pierre Fehlmann et Serge Dournow.

En fait, cette « Transat » à l'échelon helvétique constitua une série assez invraisemblable d'aventures successives : ébauche de l'affaire avec un budget de quelque cinq cent mille de nos francs, entièrement couvert par la filiale suisse d'une entreprise multinationale. C'était à l'automne 1974, alors que la crise dite du pétrole ne semblait pas devoir (encore) toucher le mécène en question. Puis renoncement dudit mécène au moment où la coque du futur bateau était pratiquement achevée. 220 000 francs de travaux qui, pourtant, semblaient devoir ne servir à rien... : il fallut recourir aux avocats pour que tout cela passe dans les mains d'une société nouvelle, créée spécialement pour cela, avec les mêmes hommes. Mais, petit détail qui a son importance, au printemps 1975, cette nouvelle association - ex-promoteur, architectes, constructeur et futur barreur - n'avait pas d'argent !

Tout le monde y alla du sien, de son portemonnaie surtout, avec une aide commerciale aussi : « Gauloises » vit donc le jour. Près de six cent mille francs pour un bateau extraordinaire, capable de gagner la « Transat ». Dans cette deuxième phase de l'opération, Pierre Fehlmann avait eu un rôle déterminant : désigné pour être le seul maître à bord, il fut pratiquement le seul à toujours y croire, à ne jamais désespérer, donc à faire aboutir l'affaire.

Puis il y eut la course et, heureusement et malheureusement, donc une troisième phase. Qui se termina par un naufrage. Extraordinaire en lui-même, aussi sensationnel que le sauvetage qui suivit. De l'avis même du capitaine O'Brien, qui était à sa... 48^e année de navigation sur l'Atlantique, il était pratiquement impossible de ramener Pierre Fehlmann à bord du porte-containers qu'il commandait. On sait pourtant que cela se produisit, puisque ce « miraculé » donne à travers le pays une série de conférences et qu'il s'arrêtera dans nos régions ces prochains jours.

Pierre Fehlmann n'était pas un « bleu » en la matière, puisqu'il a, à son actif, cinq titres de champion de Suisse, un titre de champion d'Europe, et une deuxième place dans un championnat du monde. Le Morgien, par ailleurs président du Club nautique de sa ville, est président de la commission jeunesse à l'Union suisse du yachting, et fut instructeur national - notamment pour les Jeux olympiques de 1972. Le public pourra donc suivre, avec passion, cette extraordinaire « Transatlantique » lors d'une conférence (présentée et présidée par Serge Dournow), où les anecdotes ne manquent pas.

Pierre Fehlmann présentera ce soir, à l'hôtel Terminus de Sierre, le récit de ses péripéties.

Cette manifestation, qui débutera à 20 h. 30, est placée sous le patronage du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais.

Assemblée de l'Association des maîtres mécaniciens valaisans: UN SIERROIS PRESIDENT

L'Association des maîtres mécaniciens valaisans qui a son siège à Sierre, convoquait, samedi dernier, dans un hôtel de Sion ses membres pour la traditionnelle assemblée générale.

Quinzième du genre, cette rencontre fut honorée de la présence de M. Jacot, président du Comité central suisse.

Dans son rapport présidentiel, M. Walter Dubach releva que « la situation économique générale, en comparaison avec l'année précédente, s'est améliorée dans certaines branches professionnelles. Mais il existe une réduction considérable des effectifs de commandes en comparaison avec les autres années. A la suite de la situation économique précaire, on exige de nous, maîtres mécaniciens diplômés « fédéral », pas moins, au contraire, nous devons faire un plus grand effort pour remplir nos tâches et obtenir notre reconnaissance ».

Trois membres ont donné leur démission à l'association. Il s'agit de MM. Erwin Arnold, de Venthône, Jean Burgenner de Viège, et Firmin Delaloye

d'Ardon.

M. Dubach détailla encore les activités de la période écoulée.

Plusieurs démissions ayant été enregistrées au sein du comité, celles de M. Dubach, président depuis 9 ans, de M. Armand Massy, secrétaire et de M. Firmin Delaloye, caissier, la nouvelle équipe de la section valaisanne de la Fédération suisse des maîtres mécaniciens diplômés se composera ainsi :

Président (nouveau) : M. Edmond Rey ; vice-président : Walter Schalbetter ; secrétaire (nouveau) : Jean-Pierre Epars ; caissier : Jean-Maurice Fournier ; assesseur : (nouveau) Jean Lathion.

La composition d'une nouvelle commission technique pour l'élaboration des travaux de formation professionnelle a été confiée à MM. Terretaz et Besse.

M. Jacot, au cours d'un exposé fort applaudi, présenta les tâches multiples dont le comité central est chargé et la collaboration avec l'OFIAMT et Swiss-mecanic, qui a tendance à se resserrer.

Scène champêtre



La désalpe est aujourd'hui terminée. Le bétail a regagné la plaine et les écuries, mais on peut encore voir quelques vaches ou chèvres marcher lentement, avec leur balancement caractéristique, le long des routes. Ici, entre Veyras et Miège, le troupeau passe, sous la conduite d'une dame âgée, formant une charmante scène champêtre.

**SOUS LES AUSPICES DU MDGS
ART ET POLITIQUE**

SIERRE. - Lundi passé, le Mouvement démocrate-chrétien sierrois présentait dans sa section de Granges les candidats aux élections communales.

A cette occasion, le nombreux public a eu la chance de voir en grande première un excellent montage audio-visuel, œuvre d'un groupe de jeunes du MDGS. Ce documentaire de trente minutes sur la commune du Grand-Sierre, ses problèmes, ses réalisations et ses projets a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Réalisé avec bon goût et agrément d'une musique fort bien dosée, ce document don-

ne aux citoyens une foule de renseignements intéressants sur la politique communale. Les prises de vue souvent très belles révèlent et mettent en valeur les beautés quelquefois oubliées ou insoupçonnées de nos paysages.

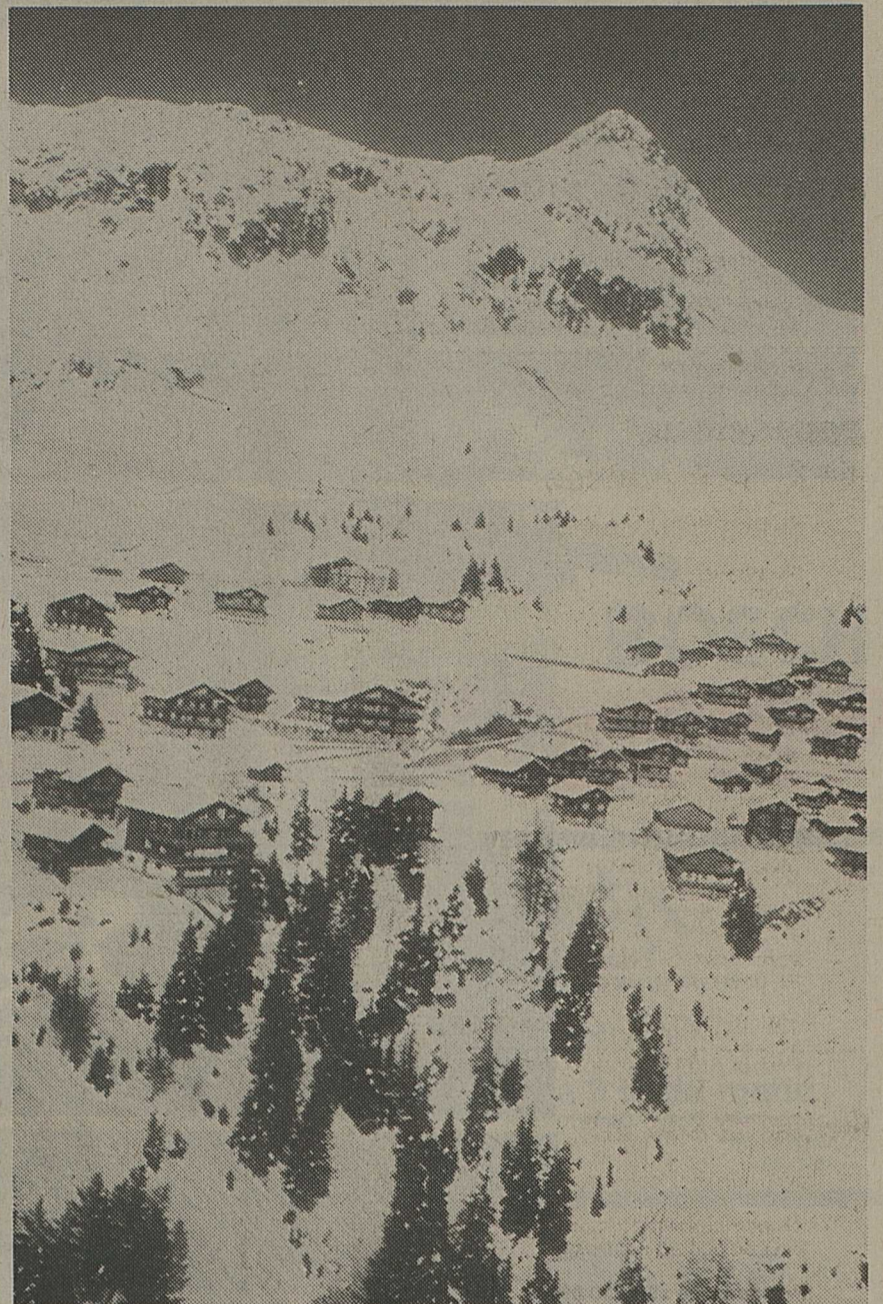
Après avoir vu cette réalisation, l'on a le sentiment de mieux connaître sa commune, de l'aimer encore plus, et l'envie de collaborer à son harmonie.

Bravo les jeunes du MDGS, félicitations. Votre succès est pleinement mérité.

Un citoyen

De la Raspille au glacier du Rhône

Un beau cadeau de Noël pour Bettmeralp



La région du nouveau téléphérique qui conduit au Bettmerhorn.

BETTMERALP. - Dans moins de six semaines, si les conditions météorologiques le permettent, Bettmeralp pourra compter sur une attraction supplémentaire importante.

Il s'agit d'un nouveau téléphérique, en voie de réalisation, entre le centre de villégiature et le Bettmerhorn. Ce nouveau moyen de transport coûtant quelque 7,2 millions de francs, permettra l'accès aux meilleurs champs de ski dominant d'une part le haut plateau d'Aletsch et d'autre part le majestueux glacier du même nom. La station supérieure culmine à 2650 m d'altitude, soit à 90 m du sommet de la montagne. Deux pistes de près de 4 km chacune sont d'ores et déjà aménagées en raison des bonnes conditions d'enneigement. Actuellement, on mesure déjà plus d'un mètre de neige fraîche dans ces parages. Hier, au cours d'une brève visite faite à bord d'un hélicoptère d'Air-Zermatt, nous avons pu nous rendre compte de l'importance de cette réalisation. Elle précède d'ailleurs une deuxième étape prévoyant l'installation d'un téléski commun pour les stations de Bettmeralp et

Riederalp, dans le secteur de la mer de glace.

Au cours d'une conférence de presse, tenue par MM. Balzani, architecte et Maurice Imhof, président de Betten, il a été notamment souligné que les travaux du téléphérique ont débuté à la fin juin de cette année. Ses principaux promoteurs sont MM. Auxilius Stucky, ancien secrétaire de l'office du tourisme, Eric Kronig, banquier à Brigue et Maurice Imhof. Sans la participation de l'hélicoptère, l'ouvrage n'aurait pu se faire, ont relevé nos informateurs. D'une longueur totale de 2185 m, avec une différence d'altitude de 680 m, les nouvelles installations pourront transporter 800 personnes à l'heure.

Elles seront dotées d'un système absolument automatique. Le personnel d'exploitation sera donc réduit à une personne par station. Pour une sécurité supplémentaire de l'entreprise, une installation particulière est prévue à l'intention de l'organisation de secours.

Si tout va bien donc, ce téléphérique sera mis en exploitation pour Noël prochain.

A l'aide d'un village essentiellement agricole

GRENGIOLS. - Sis sur la rive gauche du Rhône, entre la plaine et la montagne, Grengiols est encore un des villages agricoles parmi les plus importants du canton. L'élevage de la race bovine constitue la principale occupation de ses habitants. Entre le gros et le petit bétail, on en compte quelque 500 têtes, dont 400 vaches environ. Ses 380 hectares de terres cultivées, une moyenne de 3700 m² par agriculteur, sont parsemés d'habitations reliées entre elles par un réseau de chemins d'une longueur totale de 26 km. Sept d'entre-eux - au cours d'une première étape qui a débuté en 1970 - ont été aménagés en une route agricole, dont le coût total est revenu à 2,4 millions de francs. La Confédération et le canton y ont apporté des contributions pour un montant total égal au 68 %.

Or, cette nouvelle artère - qui relie les hameaux s'égrenant au-dessus de la localité principale - a été officiellement inaugurée hier après-midi. Etait présent le chef du Département de l'intérieur, M. Guy Genoud, assisté de ses principaux collaborateurs, MM. Borter et Michlig du Service cantonal des améliorations foncières, du représentant du département, M. Alois Imhasly, des membres du conseil communal avec le président Peter Gurten en tête, du curé de la paroisse, l'abbé Linus Bellwald, qui a imploré la protection divine sur le nouvel ouvrage, ainsi que des architectes Rudaz et Cardinaux.

Ce n'est pas l'habitude de M. Guy Genoud de participer à toutes les manifestations du genre se déroulant dans le canton. Mais il tient à rappeler - ici où là - l'intérêt que son département voue au développement des régions de montagne notamment. Il en veut pour preuve certaines réalisations

au cours de ces dernières années dans ce domaine. Depuis 1970, le canton s'est enrichi de 130 nouvelles installations agricoles dont 52 dans le Haut-Valais. La prochaine centrale laitière de Conches sera un nouveau pas en direction d'une amélioration de l'économie laitière dans la vallée. Douze millions de francs seront encore investis pour un meilleur approvisionne-

ment en eau potable de la région de l'Aletsch.

Chaleureusement remercié par le président de la commune, M. Guy Genoud se voyait remettre un remarquable « bouquet » de la part des enfants des écoles. Un cadeau symbolisant à souhait l'ardeur mise par ces gens de la montagne aux fins d'un mieux être sur leurs terres arides.



Le curé de la paroisse procède à la bénédiction de la nouvelle route. On reconnaît à gauche M. Genoud et à droite M. Gurten.

JEUDI 18 NOVEMBRE 1976

INAUGURATION

HÔTEL-RESTAURANT TREIZE-ETOILES SION

La nouvelle direction, M. et Mme S. et E. Demola, vous présente un établissement entièrement rénové et aménagé.

HÔTEL

39 chambres modernes, confortables, avec salle de bains, WC, radio et téléphone

BIEN RECEVOIR

Au service de la clientèle
Satisfaire toutes les exigences
sera la devise de l'hôtel-restaurant
Treize-Etoiles

CUISINE

renommée

RESTAURANT

avec brasserie, carnotzet, salles de conférences et de banquets de 30 et 60 places

SPÉCIALITÉS

pour noces, baptêmes, sorties de classes,
de clubs, de sociétés

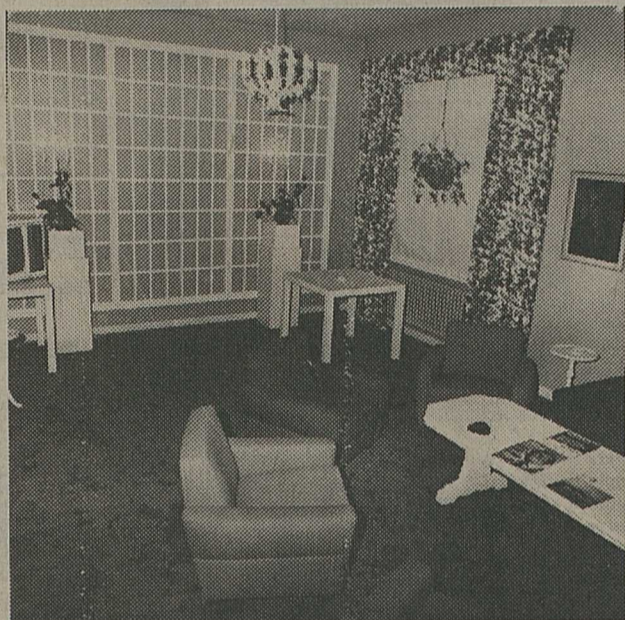
ARRANGEMENTS

Semaines de ski, tout compris, Fr. 449.-
soit :

- 7 jours à l'hôtel en demi-pension
- 1 wellcomedrink
- 1 party de fondue au fromage
- 7 jours de libre accès aux installations
de remontées mécaniques des stations
suivantes :

- Nendaz
- Thyon-les-Collons
- Veysonnaz
- Arolla
- Anzère
- Ovronnaz

Transport de Sion aux champs de ski



Liste des maîtres d'état :

Cagna Jean, architecte et collaborateurs associés, Sion
Travaux d'architecture

Rinolli Teresio, polisseur, Sion

Restauration et remise à neuf de boiserie, tables et chaises du restaurant, mobilier complet des chambres

Blitz & Zwissig, Electricité-téléphone SA, Sierre-Saint-Léonard
Electricité - Téléphone

Bastarolli Camille, gypserie-peinture, Sion

Gypserie - Peinture

Inox, Vernayaz

Agencement de la cuisine, évier et mobilier

Favre Henri, nettoyage, Pont-de-la-Morge

Nettoyage et traitement des sols

Meyre Marius, extincteurs MAIP, Sion

Extincteurs

Dubuis J. & R. Vuissoz, enseignes lumineuses, Châteauneuf

Enseignes lumineuses (construction et pose)

Mauron Michel, bureau d'études chauffage, Sion

Etudes chauffage - ventilation

Jos. Clivaz-Mudry SA, menuiserie, Sion

Menuiserie, agencement du restaurant

Reichenbach et Germanier, tapissier-décorateur, Sion

Rembourrage des bancs et fauteuils

Blanc & Duc, gypserie-peinture, Sion

Gypserie - Peinture

Vadi & Cie SA, bâtiments et travaux publics, Sion

Maçonnerie et béton armé

Ateliers de Chandoline SA, constructions métalliques, Sion

Marquise - Entrée

Gétaz-Romang-Ecoffey SA, Sion

Agencement de cuisine

Schmid Michel, éclairage Régent, Sion

Eclairage (fourniture)

Fabrique de stores Michel, Sion

Révision des stores en bois

Dessimoz Albert & Fils, parquets-mosaïques, Daillon-Conthey

Ponçage et imprégnation des parquets

D'Uva Nicolas, menuiserie Beau-Bois, Sion

Modification de chaises et réparations diverses

Restorex, Saint-Léonard

Cuisines

Biner et Bitschnau, chauffages centraux, Bramois

Installations du chauffage - brûleur à mazout

Crettol J., établissement Valca, Sion

Machines à café

Lazzerini Lauro, vitrierie, Sion

Vitrierie

Club Haus Service SA, Uvrier

Equipement hôtelier

Sulzer Frères SA, Sion

Installations de ventilation

Jollin Narcisse, Saint-Germain-Savièse

Carrelage

Valentin Roland, gypserie-peinture, Sion

Gypserie - Peinture, papiers peints

Kuchler-Pellet, Sion

Moquettes et rideaux

Garden Centre, FLAV, Sion

Bacs hydroculture

Sionic SA, électronique industrielle, Sion

Centrale de sonorisation

Andenmatten SA, Sion

Installations sanitaires

Une page publicitaire G6
Maquette Publicitas

Passez dès maintenant pour faire **changer la batterie** au prochain point de service tenant les articles Bosch. **BOSCH**

Le célèbre **Pierre** parapsychologue reçoit à Lausanne. Sentiments, affaires, avenir. Tél. 021/27 88 26

Machines à laver

Conseils et réparations de machines de toutes provenances aux meilleures conditions de votre spécialiste **GASSER FRÈRES - SION** Tél. 027/22 80 29

Equipement Bosch: voitures en forme pour l'hiver.

Batterie.

Les batteries Bosch ont des réserves pour de démarrage à froid, et leur puissance d'allumage dépasse largement la moyenne.

Bougies.

La bougie Bosch thermo-elastic produit des étincelles bien fournies indispensables pour le froid et atteint très vite la température d'auto-nettoyage.

Eclairage halogène.

Vous voyez deux fois mieux la route avec les phares Bosch H 4 pour faisceau route, faisceau code et les phares halogènes d'appoint Bosch.



Un tuyau: Par mauvais temps, un essuie-glace arrière Bosch augmente votre sécurité. Demandez une offre de montage!

Balais d'essuie-glace.

Les balais d'essuie-glace Bosch ont une double arête microscopique garantissant une visibilité optimale.

BOSCH

Passez dès maintenant au prochain point de service tenant les articles Bosch.

ÉCOLE ROMANDE DES ARTS GRAPHIQUES
ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE DE L'INDUSTRIE GRAPHIQUE

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Vendredi 19 novembre, 14 h. 15 à 17 h.
Samedi 20 novembre, 9 h. à 12 h. 15

- Vous y verrez : — des apprentis au travail dans tous les secteurs
— les machines en activité
- Vous assisterez : — à des démonstrations pratiques
- Vous recevrez : — tous renseignements au sujet des apprentissages dans la branche
— des listes d'entreprises qui engageront des apprentis l'an prochain

Rue de Genève 63

Lausanne

Passez dès maintenant pour faire **changer les bougies** au prochain point de service tenant les articles Bosch. **BOSCH**

Le **Mexicain**

RESTAURANT DE NUIT
annexe à l'Hungaria - avenue Nestlé 19, MONTREUX

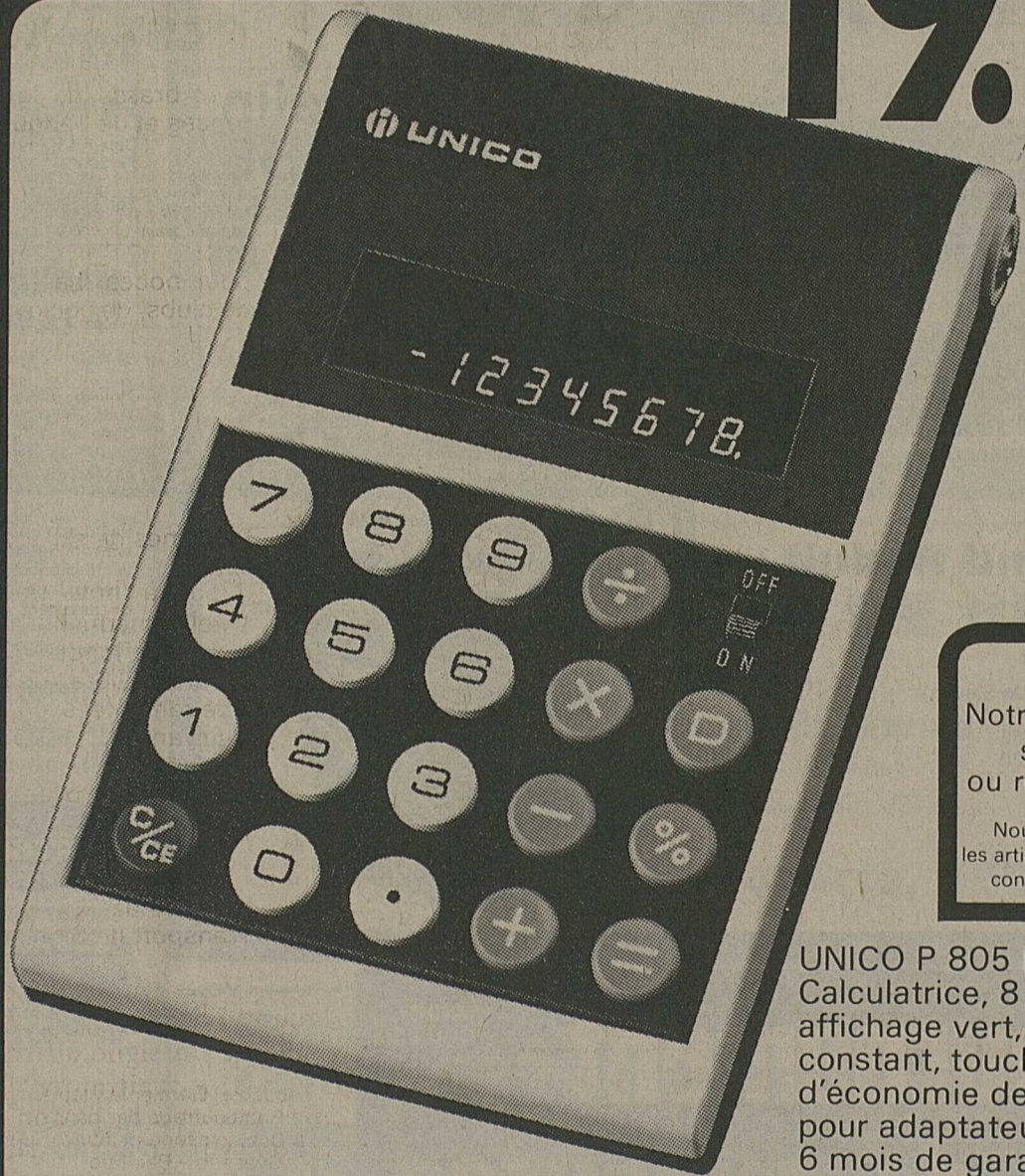
Ouvert dès 18 heures - « Apéro Time »

Cuisine chaude jusqu'à 3 h. du matin

Tél. 021/62 48 10

M. H. Aebi
22-150

PRIX PLACETTE 19.95

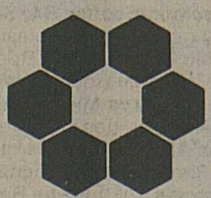


Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Nous reprenons les articles qui ne vous conviennent pas.

UNICO P 805 F
Calculatrice, 8 chiffres, affichage vert, %, facteur constant, touche spéciale d'économie de piles, prise pour adaptateur, avec étui, 6 mois de garantie

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

P P X R X P X P X P X P X

A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89

Passez dès maintenant pour faire **monter des phares** au prochain point de service tenant les articles Bosch. **BOSCH**



anthamatten meubles sa St. Maurice
☎ 026/84262

Réparations machines à laver

Toutes marques et provenances. Monteurs qualifiés régionaux. Déplacement minimum partout le même.

DEP Service-Valais
025/ 3 67 57 - 4 54 52
026/ 2 58 09 - 2 59 29
027/22 04 48 - 36 15 48

22-169

Un livre pour les Sédunois... et ceux de la périphérie



Sion autrefois

de Jacques Calpini

Quand la capitale valaisanne n'était encore qu'un bourg, avec ses foires, ses rues typiques et... ses atours!

Relié, 200 pages **Fr. 52.-**

En vente uniquement dans les bonnes librairies les kiosques Naville ou chez l'éditeur **Editions La Matze**
Guy Gessler, Pré-Fleurli 12, Sion

027/21 21 11

Passez dès maintenant pour faire **changer les balais d'essuie-glace** au prochain point de service tenant les articles Bosch. **BOSCH**

Saxon

Rue des Barrières - 026/6 35 31

Vendredi 19 novembre 1976

GRANDE OUVERTURE

d'un

**magasin
CONFECTION DAMES**

Mme J.-M. Butikofer-Moll

Grand choix de :

**JUPES
BLOUSES
PULLS
PANTALONS
ROBES
MANTEAUX, etc.**

pour tailles fortes jusqu'au numéro 52

PANTALONS JERSEY

**Votre grossiste en Valais
PRIX DE GROS**



A. Roduit

Armand Roduit

Pneumatiques

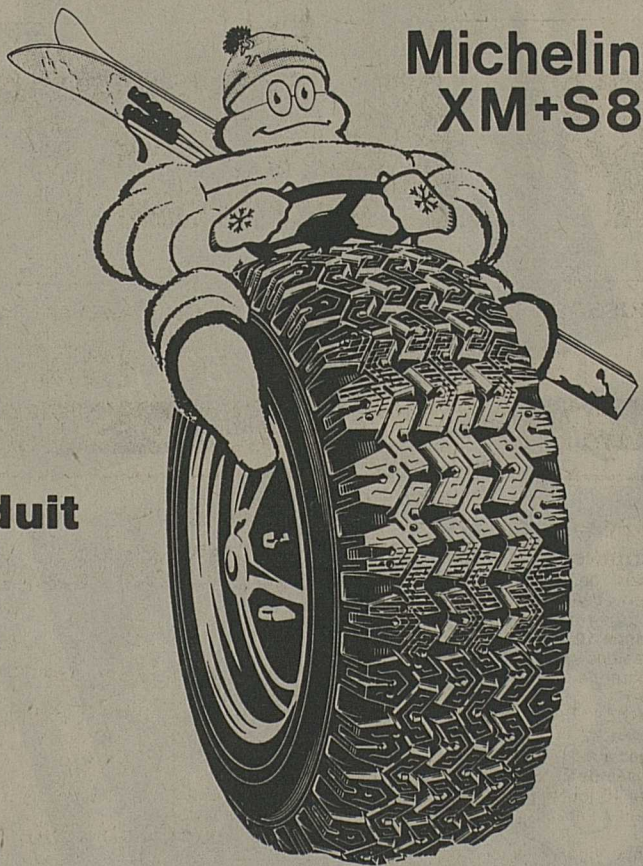
MARTIGNY

(départ route de Salvan)

Tél. 026/2 17 83
2 44 30

SIERRE

Tél. 027/55 40 24



**Michelin
XM+S8**

**Détournement
de mineures**

MICHEL
COUSIN

72



Après le bruit du poste de radio, le silence régna dans la chambre, coupé de temps en temps par les éclats de la bande magnétique qu'il avait remise en marche.

— Le patron n'a jamais eu l'intention de vous rouler ! déclara tout à coup Gueguen.

— Alors pourquoi me cacher sa véritable identité ? rétorquai-je.

— C'était trop risqué, on ne vous connaissait pas ! De plus, nous avons absolument besoin de votre maison.

A vendre

**pommiers
Golden**

6 ans, sur M M 111

A la même adresse on prendrait arbres à tailler

Tél. 026/2 66 13

36-401146

Occasion

A vendre : portes, fenêtres, volets, poutres, etc. (maison en démolition)

Tél. 026/5 42 53

36-401139

A vendre pour

Fr. 1500.-

seulement rendu sur place: 2 lits jumeaux, complets, 1 armoire, 1 meuble à chaussures, 2 fauteuils et un guéridon, 1 table à rallonge en noyer et 4 chaises. Vaisselle et divers à donner

L. Salomon, Renens

Tél. 021/34 33 63

dès 20 heures

021/34 33 62

Nous achetons

machines à coudre

toutes marques, même en mauvais état

Tél. 021/37 70 46

Déménagements

Déménagements et petits transports

Tél. 026/5 35 28

36-90496

A vendre

lame à neige

système «Peter», complète avec chaînes à neige pour tracteur

Tél. 027/36 20 50

36-303068

A vendre tout de suite

garage double

Dim. 5,4 x 5,4 m

Fr. 3200.-

Tél. 021/37 37 12

109.119.636

MACHINES A LAYER

le linge et la vaisselle

Rabais jusqu'à 50 % suite d'expositions dans les marques AEG - Gehrig - Philco Hoover - Indesit - Zancker, etc.

Pas d'acompte à la livraison. Service après vente impeccable. Très grandes facilités de paiement. Service de location-vente. Permanence tél. 24 h. sur 24 au 021/23 52 28

Muraz 025/ 4 64 50

Fully 026/ 5 38 63

Riddes 027/86 48 40

Daréco S.A.

Rue du Tunnel 3

Lausanne



Davantage pour le même prix

Fromage à raclette 9.30

Combe 22 kg

Farine fleur -95

par 5 x 1 kg kg

Huile d'arachides 3.65

triopack litre

Fendant Rapielles 5.50

Provins, par 12 bout. litre

Chocolats suisses 5.30

8 x 100 g

Tombola gratuite

Tirage tous les vendredis à 17 heures

Essence super -89

litre

centre commercial

MAGRO

prix de gros

P
Gratuit
Benzine
discount

SION / UVRIER

— Vous y êtes venu, vous aussi, pendant la guerre ? demandai-je.

Il fit un signe affirmatif avant d'ajouter :

— Il y avait autre chose... Si vous n'aviez pas cru que le patron avait sa fille dans le coup, vous n'auriez jamais marché avec lui. C'est surtout pour cette raison qu'il a pris le nom de Heurteaux, qu'il savait être en voyage à cette époque.

— Et si j'avais découvert un peu plus tard qui il était vraiment, j'aurais été coincé et je n'aurais pas pu le dénoncer ! complé- tai-je avec un peu d'amertume.

Gueguen ne répondit pas, mais il eut l'air de penser que c'était évident.

— Vous l'avez prévenu de mon départ, n'est-ce pas ?

— Il a bien fallu... Les gamines ne sont restées seules que pendant deux heures.

— Qu'est-ce qu'il a dit ?

— Je préfère ne pas vous le répéter !

— Pourquoi ne pas me dire maintenant qui il est ? Vous savez bien que je ne peux rien contre lui...

— Ce n'est pas à moi de le faire ! Et puis, quelle importance ?

J'allai jeter un coup d'œil sur nos pensionnaires pour éviter de répondre. Elles étaient toutes assises en cercle autour de la Mère Marie-Thérèse et chacune à son tour prenait un livre et lisait à haute voix.

La voix de Gueguen me tira de ma contemplation.

— Larchamps !

C'était la première fois qu'il jetait ainsi mon nom.

— Venez voir...

Il regardait vers l'extérieur à travers les persiennes closes. Je le rejoignis d'un bond, et je devins aussi pâle qu'un mort.

Il y avait une petite voiture devant la grille et une silhouetté féminine était en train d'en descendre.

A suivre

MONTRES
Fr. 9.-

Automatiques :
Fr. 49.-

Quartz : Fr. 59.-

Réveils Fr. 7.-

GARANTIE UN AN
1000 modèles

Les meilleurs prix
du monde !

Les articles
de bazar dans les
grands bazars,
mais le pain chez
le boulanger

et la montre chez
le spécialiste !

(A détacher)

BON

7 %

de remise

sur présentation
de ce bon

Discount
« Au Fou »

Rue de la Dixence 27
(angle Tourbillon)

SION

Tél. 23 53 83

18-596€

RIEGLER

le délice
de la bière

Une bière de qualité allemande. Une renommée internationale. Et que vous trouverez désormais chez nous :

RIEGLER Special Export
préparée à Kaiserstuhl, dans des caves creusées à même
le rocher (propriété de la brasserie),
par des brasseurs
qui consacrent
à leur travail
le meilleur de leur
expérience.

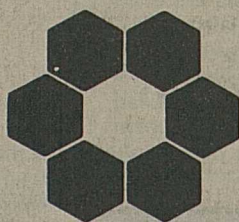


1 harasse à 9 bouteilles
de bière spéciale «Riegeler»
d'Allemagne à 50 cl

4.95 + dépôt

1 bouteille à 50 cl

-.55
+ dépôt



PLACETTE

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon



A Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.89



DOM
Mariages
Existe depuis 1963
Renseignements
par téléphone

D.O.M. 027/38 25 72 Valais

DISCRETION Consultation gratuite
Agences à Neuchâtel - Genève
Lausanne - Lugano - Fribourg

ENSEIGNES
plexiglas
Grand stock
Débitage - Manufacture
TÉL. (021) 91 23 23
westineon

Ecole valaisanne
d'accordéon «EVA»

Directeur et professeur
Freddy Balta
Sion - Tél. 027/22 06 82

Jean-Edouard Dubuis
Sion - Leytron - Savièse
Tél. 027/22 49 44

36-303068

Machines
à coudre
neuves de démonstration, cédées avec très gros rabais
Garantie 10 ans
Occasions avec 1 an de garantie
Elna I 140.-
Plaff ZZ 320.-
Bernina ZZ 280.-
Singer aut. 415.-
Facilités de paiement
Envoi 15 jours gratuitement à l'essai

Agence Vigorelli
1004 Lausanne
Tél. 021/37 70 46

Notre grande action continue au

COMPTOIR DE BEX

L'équipement complet

Skis compact Blizzard

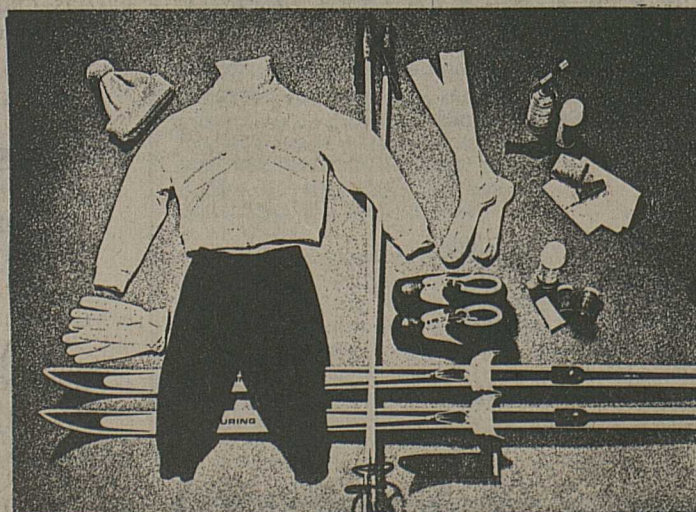
plus fixations Look GT

Fr. 345.- (au lieu de Fr. 424.-)

G. FLEUTI, sports, 1880 BEX

22-120

Nouveau !
Centre nordique de ski de fond...



Exposition permanente
Equipement complet
compétition et
promenade
Occasions

« Aux Quatre Saisons Sports »

Sion
15 ans
à votre service
Rue des Mayennets
J.-L. Héritier
Tél. 027/22 47 44



La famille de

Monsieur Henri TORRENT

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Elle remercie tout particulièrement le corps médical de l'hôpital de Sion, M. Louis Emery, révérend curé d'Arbaz, la direction et le personnel de l'entreprise de menuiserie Amherdt Frères à Sion et la classe 1928 d'Arbaz.

Arbaz, novembre 1976.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Eugène THEILER

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Sion, novembre 1976.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Célestine SIERRO- GENOLET

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Sierro, au révérend vicaire Jean-Claude Favre, ainsi qu'à ses amies du vieux chalet des Mayens-de-Sion.

Hérémece, novembre 1976.



La famille de

Monsieur Denis CARRUPT

vous remercie de tout cœur de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages, vos dons de messes, vos témoignages d'affection et de sympathie. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux sœurs du Castel Notre-Dame à Martigny et à la société de chant Sainte-Cécile à Chamason.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Albert CRITTIN-DUBUIS

vous remercie de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos messages, vos offrandes de messes, vos envois de couronnes et de fleurs, et vous exprime sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial :
au révérend curé Conus ;
aux docteurs Roggo et Pasquier ;
aux classes 1918 de Riddes et Leytron, de 1959 de Riddes ;
aux maisons Morand, Martigny et Vogt & Cie, Riddes ;
aux associations romande et valaisanne de lutte suisse ;
à l'Association valaisanne des gymnastes aux nationaux ;
aux clubs des lutteurs d'Illarsaz et de Savièse ;
à la société de gymnastique « Etoile », Riddes ;
aux vétérans de l'Association valaisanne de gymnastique.

Novembre 1976.



Madame Eugénie HEYMOZ ;
Madeleine et Philippe MONNEY ;
Raymonde HEYMOZ ;
Madame Angèle MUSY ;
Familles Charles HEYMOZ ;
Monsieur et Madame Auguste DELHERSE ;
Familles Camille LAMBIEL ;
Les enfants de feu Marcel HEYMOZ ;
Madame Lily HEYMOZ et ses enfants ;
Madame BALMER-HEYMOZ et ses enfants ;
Famille Gilbert HEYMOZ ;
Famille Jacques VELUZAT ;
Famille Roger VELUZAT ;
Madame Martine GILLIOZ ;
Famille Hermann GILLIOZ ;
Famille Maurice GILLIOZ ;
Madame Jacqueline GILLIOZ et ses enfants ;
Monsieur et Madame René SANS-SONNENS ;
Sœur Marie-Elisabeth ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Léon HEYMOZ

leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 17 novembre 1976, dans sa 62^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne de Chantal, à Genève, où le défunt repose, le lundi 22 novembre 1976, à 14 h. 30.

L'inhumation suivra au cimetière de Châtelaine.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Fondation suisse de cardiologie, ccp 10 - 65.

Domicile : 1, rue Ermenonville, 1203 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Caisse d'épargne et de crédit mutuel de Chermignon

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Aloïs MABILLARD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société des carabiniers de Bouveret

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René BUSSIEN

1908

membre vétéran et ancien secrétaire-caissier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR D' Armand BOVIER

18 novembre 1975 - 18 novembre 1976

Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour toi en ce jour.

La messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Pierre-de-Clages, le vendredi 19 novembre 1976, à 19 h. 15.

Ton épouse et tes enfants

Pour vos gerbes et couronnes
ANNY-FLEURS

RENÉ
Schroeter

8, av. de la Gare - tél. 22 25 32 SION
Livraisons et expéditions partout
36-5821



Madame Marguerite UDRESSY-GRANGER, à Troistorrents ;
Madame et Monsieur Pierre NIQUILLE-UDRESSY et leurs enfants, à Charmey ;
Madame et Monsieur Pierre DUBOSSON-UDRESSY, leurs enfants et petite-fille, à Troistorrents et Monthey ;
Madame et Monsieur Isaïe BERRA-UDRESSY et leurs enfants, à Troistorrents ;
Madame et Monsieur Marc DONNET-UDRESSY et leurs enfants, à Troistorrents ;
Monsieur et Madame Antoine UDRESSY-DUBOSSON et leurs enfants, à Troistorrents ;
Monsieur et Madame Simon UDRESSY-DONNET et leur fille, à Troistorrents ;
Monsieur et Madame Hubert UDRESSY-GAILLARD et leurs enfants, à Charrat ;
Monsieur Gérard UDRESSY, à Troistorrents ;
Madame et Monsieur Aurèle BAILLIFARD-UDRESSY et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Ignace BERTHOUD-UDRESSY et leurs enfants, à Troistorrents ;
Monsieur Christian UDRESSY, à Troistorrents ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies UDRESSY, GRANGER, RICHARD, BERRUT, ROUILLER, DUBOSSON, JUILLARD, DONNET, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Camille UDRESSY

boucher

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, neveu et ami, survenu à l'hôpital de Monthey, le 17 novembre 1976, après une longue et douloureuse maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 73 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Troistorrents, le samedi 20 novembre 1976, à 10 heures.

Domicile mortuaire au village à Troistorrents.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Pas de fleurs, pas de couronnes, mais pensez aux œuvres de bienfaisance.

Repose en paix, tes souffrances sont finies

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Juliette PILLET-WALD ;
Madame Anne-Marie PILLET et ses enfants ;
Madame et Monsieur Roger MANERA-PILLET et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Aloys CLAVEL-PILLET et leurs enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père

Monsieur Clovis PILLET

survenu à l'âge de 89 ans, muni du Saint Viatique.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le vendredi 19 novembre 1976, à 10 heures.

Domicile mortuaire : La Bâtiar 1, Martigny.

Notre foi nous dit qu'au moment où nous sommes privés de sa présence, celui qui nous quitte est appelé à contempler la splendeur de Dieu

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame René BUSSIEN-STEINER, à Bouveret ;
Monsieur et Madame Roland BUSSIEN-KAEGI et leurs enfants Fabienne, Christophe et Laurent, à Martigny ;
Monsieur et Madame Charly BUSSIEN-WELGUNY et leurs enfants Véronique et Isabelle, à Bouveret ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur René BUSSIEN

entrepreneur carrier

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-père, oncle, cousin et parrain, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 68 ans, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage et de résignation.

Le culte aura lieu à la chapelle protestante à Bouveret, le vendredi 19 novembre 1976, à 15 heures.

Les honneurs seront rendus dans la chapelle.

A la place de fleurs, prière de penser à la Ligue valaisanne contre le cancer, ccp 19 - 340.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Domicile mortuaire : villa « Les Sorbiers », Bouveret.

Prière de ne pas faire de visites.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*L'Eternel est ma lumière
et ma délivrance*

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon*

Pas de Bolchoï pour Gilette Faust

Contrairement à ce qui avait paru dans certains journaux, la célèbre chorégraphe sierroise Gilette Faust n'a pas pu se rendre en URSS pour suivre les cours du Bolchoï.

A Paris, elle s'est vue refuser le visa nécessaire par l'ambassade concernée. Les délégués belges également furent écartés de la représentation occidentale prévue.

Les diplomates soviétiques ont agrémente leur décision en affirmant qu'une foule déjà importante envahissait la capitale à l'occasion des fêtes de la révolution d'octobre.

Cilette Faust a tout de même obtenu l'autorisation de se rendre à Moscou pour participer à des cours, en juin de l'année prochaine.



Monsieur Pierre-Célien VOUILLAMOZ et ses enfants, à Riddes ;
Monsieur et Madame Denis VOUILLAMOZ-FORT, de Laurent, et leurs enfants, à Isérables ;
Monsieur Robert VOUILLAMOZ, de Laurent, à Isérables ;
Les enfants et petits-enfants de feu Adrien VOUILLAMOZ, à Riddes et Lausanne ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules VOUILLAMOZ

de Laurent menuisier

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, décédé à l'hôpital de Martigny, après une longue et cruelle maladie, à l'âge de 65 ans.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Riddes, le samedi 20 novembre 1976, à 10 h. 15.

Le corps repose à l'ancienne église de Riddes.

Heures de visite : vendredi de 19 h. 30 à 20 h. 30.

Domicile de la famille : M. Pierre-Célien Vouillamoz, Combremont, 1908 Riddes.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel des usines valaisannes de l'Aluminium Suisse S.A., à Chippis ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Aloïs MABILLARD

Ils garderont un souvenir ému de celui qui fut leur collaborateur et collègue pendant 31 années.



La famille de

Monsieur Pierre GILLIOZ

tient à vous dire de tout cœur combien vos témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Riddes, novembre 1976.



La famille de

Monsieur Louis DELALOYE-MAYE

remercie de tout cœur les personnes qui, par leurs messages de sympathie et leur présence, l'ont réconfortée dans sa peine.

Un merci particulier est adressé au révérend curé Fournier, ainsi qu'aux révérendes sœurs et infirmières de la clinique générale de Sion.

Saint-Pierre-de-Clages, novembre 1976.

Pompes funèbres régionales de Martigny

Transports Internationaux - Service officiel d'ambulances

Marc Chappot & Roger Gay-Crosier

Successeur : Roger Gay-Crosier, rue d'Octodure 4

Tél. 026/2 24 13 - 2 15 52

Un trax dans le Rhône après une chute de 200 mètres

Le conducteur est porté disparu

FIESCH. - Hier, vers 14 h. 15, M. Edmond Hischier, 27 ans, célibataire, domicilié à Oberwald, circulait de Lax en direction de Fiesch au volant d'un trax d'une douzaine de tonnes, appartenant à l'entreprise de construction Buerger-Anthamatten. Parvenu à proximité de l'intersection de la route qui conduit à Bellwald, au lieu dit Furgangen, pour une raison indéterminée, le lourd véhicule quitta soudainement la chaussée et fit une chute de 200 mètres environ dans les gorges du Rhône particulièrement profondes et difficilement accessibles à cet endroit. Les secours s'organisèrent aussitôt sous la conduite de la police cantonale, représentée par le brigadier Hans Eyer de Brigue. Les membres du secours alpin de Fiesch ont été alertés en même temps que M. Jean-Pierre Roten, de Viège, plongeur patenté et expérimenté. En dépit de longues recherches, le conducteur n'a pas encore été retrouvé. On suppose qu'il se trouve sous la machine qui a été complètement démolie gisant au fond du fleuve. Hier soir, vers 22 heures, les secouristes ont interrompu leur action qui reprendra ce matin dès le lever du jour, avec la

collaboration d'un hélicoptère d'Air-Zermatt.

On apprend par ailleurs que des traces d'huile ont été constatées sur la chaussée, à l'endroit où le véhicule l'a

quittée pour faire cette terrible chute qui suscite une vive émotion dans toute la région. On suppose donc que la machine a eu subitement une avarie technique.

L'Association valaisanne des éditeurs de journaux en assemblée à Sierre

Hier, vers 17 heures, les membres de l'Association valaisanne des éditeurs de journaux se retrouvèrent à la salle des Chevaliers du château de Villa.

Après avoir débattu des problèmes internes de l'association, les membres

entendirent une conférence donnée par M. Walter Haengi, chef du DAT, consacrée à la télévision par câble.

Une collation prise en commun devait mettre un terme à cette rencontre.



De gauche à droite : M. Walter Haengi, M. Guy Gessler, secrétaire de l'association, et M. Walter Schoechli, président.

Avec José Giovanni

« Comme un boomerang »

MARTIGNY. - C'est le titre de la récente œuvre du Marécottain d'adoption José Giovanni. Plus besoin de le présenter à nos lecteurs dont bon nombre, hier soir, ont eu le plaisir de voir cette bande cinématographique sur l'écran du cinéma Etoile.

A l'énoncé de ce prénom, de ce patronyme sentant la Corse, les oreilles se dressent aussitôt, car on a en mémoire d'autres œuvres de notre célèbre voisin montagnard et alpiniste chevronné, beau-frère de René Desmaison : citons *Le Rapace*, sorti il y a six ans ; *La Scoumoune*, *Deux hommes dans la ville*, *Le Gitan*, plus proches de nous.

José Giovanni c'est un tout grand talent qui a intéressé à son « coup de boomerang » Alain Delon, Charles Vanel, Carla Gravina, Pierre Maguelon, Louis Julien, Suzanne Flon, entre autres. Le film traite de l'impossibilité de réintégrer des repris de justice dans la société.

Dans notre édition d'hier, M. Hermann Pellegrini en a signalé les mérites, et hier, à 17 heures, des représentants de la presse, des autorités de Martigny et Salvan, de nombreux amis de José en ont eu la primeur en Octodure.

La représentation officielle du soir avait attiré la foule et si l'on n'avait pas loué à l'avance, il était quasiment impossible de pénétrer dans la salle.

Voir un tel film en première est une chance. C'en fut une autre qui s'offrit à nous lorsque le mot « fin » s'inscrivit sur l'écran et que José Giovanni, avec sa gentillesse coutumière, apparut sur la scène pour s'entretenir avec le public.

Ce fut passionnant sans aucun doute, car chacun est retourné chez soi avec la conviction profonde d'avoir appris quelque chose.

Théâtre de Valère

« Sur le Fil » de F. Arrabal

L'installation de chauffage du Théâtre de Valère est enfin réparée. C'est donc dans une salle chauffée que le CMA vous convie ce soir, jeudi 18 novembre, à 20 h. 30, pour assister à son cinquième spectacle de l'abonnement.

A l'affiche de ce soir, une pièce de Fernando Arrabal, *Sur le Fil*, qu'a merveilleusement mise en scène le réalisateur favori de l'auteur : Jorge Lavelli.

Un univers implacable et cruel, et dans cet univers, trois hommes qui avancent sur un fil, funambules dans la vie mais aussi sur scène. Pour nous le faire vivre, trois excellents comédiens qu'il n'est guère besoin de présenter : Daniel Ivernel, Pierre Constant et Georges Chorafas. Une pièce austère dans laquelle les occasions de rire sont pourtant nombreuses, même si le rire est parfois jaune.

Une soirée à ne pas manquer. Billets en vente à la librairie Pfefflerli ou à l'entrée, une heure avant le spectacle.

Les manœuvres du corps d'armée de campagne 1

FRIBOURG. - Les manœuvres du corps d'armée de campagne 1 se sont poursuivies hier. La situation générale imaginée par la direction de l'exercice est restée la même : l'armée est mobilisée, mais la Suisse n'est toujours pas en guerre. Comme mardi, l'activité de la troupe a essentiellement consisté dans l'installation des dispositifs de défense et dans l'exercice des contre-attaques et ripostes planifiées par les divisions.

L'ennemi a continué de se manifester par des sabotages et des coups de main, réalisés par des commandos introduits en Suisse. L'action la plus importante a été constituée par deux attaques dirigées contre deux postes de commandement de régiments, hier à l'aube. Les commandos, d'une trentaine d'hommes, furent amenés par train spécial en pleine campagne. Ils étaient sensés avoir été parachutés. Les attaques ont cependant échoué. Les commandos ne sont

pas parvenus à pénétrer dans les postes de commandement.

D'une manière générale, indique un communiqué de commandement de corps d'armée de campagne 1, la vigilance de la troupe s'est encore renforcée à l'égard de l'adversaire. Celui-ci rencontre des difficultés croissantes à remplir ses missions.

La nuit dernière, le jeu de l'exercice a été brièvement interrompu. Cette interruption équivaudra à un saut dans le temps de deux mois et placera ainsi la troupe dans une situation nouvelle.

Ces manœuvres permettent d'expérimenter la nouvelle conception du soutien. Celui-ci s'effectue sans encombre. Quelques chiffres : la troupe consomme chaque jour 2800 kilos de pain, 4700 kilos de viande, 7600 litres de lait. En tout, avec la poste et le petit matériel, mais sans le carburant, ce sont quelque 47 tonnes qui sont distribuées chaque jour.

Après un cambriolage à Sierre Deux arrestations

On se souvient du cambriolage dont avait été victime, à la fin du mois de juin, le magasin de photos de M. Gérard Salamin, à Sierre.

Les cambrioleurs, de nuit, s'étaient introduits par effraction dans les locaux et avaient emporté pour près de 40.000 francs d'appareils de renom et d'objectifs de valeur.

On apprend maintenant que les coupables ont été appréhendés à Genève, au moment où ils commettaient un autre délit.

Il s'agit d'un ressortissant yougoslave qui opéra avec un camarade.

Si les mandrins sont, grâce aux infatigables efforts de la police, sous les verrous, les objets volés n'ont pas été retrouvés, ayant probablement été écoulés en France.

40^e congrès juif mondial à Genève M. Graber préoccupé

GENEVE. - M. Pierre Graber, conseiller fédéral, chef du Département politique fédéral, a pris, hier, la parole devant le 40^e congrès juif mondial, réuni à Genève. Après avoir rappelé que le congrès avait été fondé à Genève en 1936, et rendu hommage à ses fondateurs, en particulier au D' Nahum Goldmann, l'orateur a évoqué le destin du peuple juif au XX^e siècle et les douloureuses épreuves qu'il a subies. M. Graber a aussi exprimé les inquiétudes et les regrets que suscite l'impasse où se trouvent en ce moment les efforts pour résoudre le conflit du Moyen-Orient.

L'URSS : « Helsinki, connais pas... »

Pour sa part, le conseil directeur du congrès juif mondial a exprimé son inquiétude face aux tracasseries que le Gouvernement soviétique continue à exercer à l'égard des Juifs qui désirent émigrer en Israël. Il a condamné, en tant que violation de l'esprit de l'acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, le fait que les Juifs soviétiques « se voient toujours et encore déniés de leurs droits dans les domaines religieux, éducatif et culturel ». Il a donc souhaité que les gouvernements qui ont signé l'acte final l'an dernier, prennent acte de ces violations lors de la révision de cet acte l'été prochain.

Agriculture vaudoise :

Nouveau président

LAUSANNE. - L'assemblée des délégués de la Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture (FVAV), réunie mercredi à Lausanne, a élu un nouveau président en la personne de M. Jean-Pierre Gallay, arboriculteur à Perroy, jusqu'ici vice-président. Celui-ci succède à M. René Croset de Bex, démissionnaire après quatre années de présidence.

Tribunal de Brigue

L'espion condamné

BRIGUE. - Mardi dernier, nous avons annoncé l'audience du tribunal de Brigue au procès intenté à un ancien agent de la police cantonale valaisanne, accusé d'espionnage au profit d'un Etat étranger. Nous n'avons pu toutefois donner de détails car la séance s'est déroulée à huis clos. Présidée par M^e Reinhard Schwéry, la Cour a fait connaître hier son jugement :

Léo Bellwald, d'origine haut-valaisanne, actuellement domicilié à Sierre, a été condamné à 20 mois de prison ferme. Le procureur général, M^e Alain Zen-Ruffinen, avait requis une peine de 30 mois de réclusion.

Les investigations menées ont révélé qu'il avait fonctionné, jusqu'en 1966, comme agent informateur au service de l'URSS. Il a été successivement sous les ordres d'un diplomate et de deux fonctionnaires d'organisations internationales auxquels il a remis des renseignements d'ordre politique et militaire.

De 1959 à 1963, Léo Bellwald était engagé au service du contrôle des passeports sur les trains circulant entre

Domodossola et Brigue. Pendant cette période, il est entré en contact avec des agents soviétiques. Il leur a donné des passeports et cartes d'identité que leurs nouveaux propriétaires pouvaient ensuite falsifier pour les besoins de leur propre cause évidemment. Au moyen de cartes géographiques, il leur a également indiqué les lieux stratégiques de notre défense nationale et leur a aussi remis des vues de différentes places d'aviation.

Bien que le condamné ait avoué ne pas s'être rendu compte de la réelle portée de ses actes, l'affaire est extrêmement grave. Si nos renseignements sont exacts, en 1964 déjà, il n'était plus au service de la gendarmerie valaisanne, il n'en a pas moins poursuivi sa triste action jusqu'en 1966. Si le tribunal s'est montré relativement clément à son égard, c'est que l'on a tenu compte du fait que ses actes ont été découverts peu de temps avant leur prescription. Il est fort probable que cette sentence sera l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal.

AFFAIRE BALLY - JUGEMENT

Les plaignants recevront une indemnité de 1000 francs

Les événements de fin 1973 et, surtout, du début de 1974 à la fabrique de chaussures Bally, à Sion, sont encore dans toutes les mémoires. La brutale fermeture des ateliers et les contradictions que le personnel relevait entre les promesses de Noël et la réalité de ce mois de février 1974 avaient sensibilisé l'opinion publique et mobilisé tous les efforts, tant au sein du personnel qu'à l'Etat du Valais et chez les syndicats, pour tenter de trouver une solution.

On sait que ces tentatives demeurèrent vaines, la situation économique de ce début de la récession retenant même d'autres industries, auxquelles furent offertes les ateliers Bally, de tenter de s'y implanter. On sait aussi qu'au lieu de laisser la clé sous le paillason de ces locaux, auxquels personne ne s'intéressait en dépit d'offres répétées, ils furent finalement vendus à la Fondation Saint-Hubert en faveur des handicapés.

Le cas en suspens

Si, sous cet angle, « l'affaire Bally », comme on l'appelait, est aujourd'hui du

domaine du passé, le cas des indemnités et des montants compensatoires aux salaires est resté en suspens. Ces revendications étaient posées par le personnel licencié qui, en l'occurrence, était représenté par des syndicats.

Dans un premier temps, c'est un problème de for qui dut être tranché, Bally plaidant que ce for ne se trouvait pas en Valais mais au siège de la société, à Schoenenwerd. La décision accorda la compétence au Valais, plus précisément à la commission cantonale d'arbitrage. Cette question réglée, les deux parties (Bally et les syndicats représentant le personnel licencié) furent convoquées hier au palais du gouvernement à Sion pour les débats devant la commission cantonale. Celle-ci est formée de M^e François-Joseph Bagnoud, président, de M. Pierre Moren, assesseur patronal et de M. Alfons Pfammatter, assesseur ouvrier.

Devant cette commission, hier, M^e Jacques Allet plaida la cause de Bally, qui estimait avoir fait face à toutes ses obligations légales et MM. Vittori, de Genève et Michel Zufferey, de Sion, secrétaires ouvriers, défendirent les revendications du personnel. Après avoir délibéré, la commission cantonale d'arbitrage a remis aux parties le jugement que voici :

1. Bally AG, Schuhfabriken, versera à chacun des demandeurs une indemnité forfaitaire fixée ex aequo et bono à 1000 (mille) francs.
2. Toutes autres conclusions sont écartées. Ainsi jugé à Sion, le 17 novembre 1976.

Un verdict de compromis

C'est donc un verdict de compromis qu'a prononcé la commission cantonale d'arbi-

trage en demandant à Bally de verser une indemnité de 1000 francs à chacun des plaignants mais en ne retenant pas les autres conclusions déposées par ceux-ci.

Satisfaction chez les syndicats chrétiens

Après réception du jugement, M. Michel Zufferey, qui représentait les plaignants avec M. Vittori, nous a confié :

- Ma première réaction est la satisfaction face à ce jugement. Bien que porté en équité plus qu'en droit, puisqu'il ne répond pas à toutes les revendications que nous avons formulées, il démontre qu'on peut encore et toujours faire confiance à la procédure de la législation mise en place pour régler les conflits du travail. Ce jugement prouve aussi que nous avons eu raison de nous fier à cette procédure plutôt que de suivre la voie de la rupture ou de la grève. Même si l'attente de cette décision a paru longue, la preuve est faite que l'on peut finalement compter sur l'équité d'une commission ayant tâche de tribunal et, en pays démocratique, c'est là une chose qui a tout son poids.

Je pense pouvoir vous livrer ces premières impressions au nom de tous les plaignants que je représente, bien que parlant en ce moment en mon nom personnel.

★

Ainsi - à moins d'un recours au Tribunal fédéral contre cet arrêt - le jugement de compromis de la commission valaisanne tire un trait sous cette malheureuse affaire Bally et nous sommes heureux de pouvoir souligner que ce dernier acte est salué avec une sage satisfaction par le personnel licencié.

Gérald Rudaz

LES IMPORTATEURS DE FRUITS ET LEGUMES S'EN PRENNENT AU GRAND CONSEIL VALAISAN

La Commission suisse des importateurs de fruits et légumes a publié, hier, un communiqué parti de Zoug, qui a la teneur suivante :

La Commission suisse d'importateurs du commerce des fruits et des légumes s'oppose aux tentatives du Grand Conseil valaisan de justifier les attaques menées contre les camions transportant des pêches sur la route du Grand-Saint-Bernard. La commission

réagit par cette prise de position contre des nouvelles parues dans la presse selon lesquelles le Législatif valaisan aurait déclaré, suite à une interpellation, que les importations abusives de produits étrangers ont poussé les paysans valaisans à ces actes de violence. La commission indique, d'autre part, qu'il s'agissait, dans le cas des pêches détruites, d'importations parfaitement légales.

qu'un autre interpellateur, M. Darbelay, a déclaré que « rien ne se construit sur l'amertume » et encore « que notre Etat de droit est armé pour résoudre les problèmes de l'agriculture ».

Si des relations de presse ont rapporté l'avis des intervenants dans le débat sur les rapports de cause à effet entre les importations et les événements du 2 septembre, le Grand Conseil, en tant que tel, n'a pas eu à se prononcer sur les deux interpellations. La réponse de M. Guy Genoud, conseiller d'Etat, était faite de renseignements sur les interventions à Berne du Conseil d'Etat du Valais et de solutions à envisager pour que le bon fonctionnement du système des trois phases soit assuré.

On se demande, par conséquent, où la Commission suisse d'importateurs a pu lire la « déclaration » du Législatif valaisan dont parle son communiqué ?

En fournissant cette précision, elle apporterait probablement la clé de l'erreur qu'elle commet en s'exprimant comme elle vient de le faire.

SET

Ne pas tout confondre ni généraliser !

Nous devons préciser à l'intention des importateurs, tout au moins à ceux qui ont rédigé ce communiqué, qu'il ne faut pas tout confondre et tout généraliser.

Une chose est certaine : effectivement les importations massives, et spécialement, les stocks abusifs de

produits étrangers ont conduit le paysan valaisan à une juste colère et aux faits qui se sont produits sur l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard. Certes, un député de Saxon mène actuellement une « guerre quelque peu désordonnée » à ce sujet. Mais il ne faudrait tout de même pas oublier

Des journalistes étrangers visitent l'armée suisse

De passage en Valais

BRIGUE. - Lundi soir, dans le cadre d'une visite organisée durant quatre jours à l'intention de journalistes étrangers, le DMF recevait, à Berne, une vingtaine de représentants de la presse, provenant de France, Belgique et d'Allemagne fédérale. Mardi, ces hôtes se retrouvaient dans une salle du palais fédéral pour entendre divers exposés intitulés « Le système de milice suisse », « L'instruction de soldats de milice », « Le groupement de l'armement », « La défense générale », ainsi que « La bibliothèque militaire fédérale et la recherche fondamentale en matière d'histoire militaire », présentés respectivement par les divisionnaires Mabilard, sous-chef front à l'état-major général, le divisionnaire Roost attribué au chef de l'instruction et le capitaine J.-J. Couchevin, instructeur dans l'artillerie, M. Lanz, directeur de la division technique du groupement de l'armement, le divisionnaire Borel, directeur-suppléant de l'Office central de la défense, ainsi que du colonel Emg, chef de la bibliothèque militaire.

Hier matin, ces journalistes sont arrivés à Brigue et furent transportés par hélicoptères aux fins de visiter une troupe d'artillerie en service à Reckingen, ainsi que la place

d'aviation de Rarogne. Ils participèrent à quelques actions entreprises par le 1^{er} corps d'armée actuellement en manœuvres.

Nous les avons surpris sur la place des sports de Naters. Chacun s'est déclaré enchanté de son séjour en Suisse et tout particulièrement en Valais dont le soleil légendaire brillait de tous ses éclats pour les conduire à Sierre.

Spécialistes des questions militaires, ces journalistes furent d'abord conduits au centre d'instruction pour la protection civile, situé près de Torsa.

Dès 15 heures, M. Albert Taramaraz, chef cantonal de la PC et M. Gabriel Bise, représentant de l'Office fédéral de la protection civile leur commentèrent ces précieuses installations.

Par groupe, ils se rendirent ensuite au centre scolaire des Lidés, dans les abris de protection atomique où le col brig Philippe Henchoz leur présenta un petit exposé sur nos troupes d'aviation.

La vingtaine de participants, hôtes du Département militaire cantonal, se retrouvèrent ensuite au château de Villa, haut lieu de dégustation des vins de notre pays.

Accompagnés de M. Henchoz, de M.

Wolfgang Loretan, conseiller d'Etat et chef du Département militaire, de M. Taramaraz ainsi que de MM. Haeberli, major, de Berne, chef de l'information des trp av DCA du DMF et Aldo Vela, chef de l'information en langue française du DMF, tous les invités savourèrent une onctueuse raclette.

Ces journalistes, qui comptent parmi les plus grands chroniqueurs militaires de France, de Belgique et d'Allemagne fédérale, visiteront encore aujourd'hui, les manœuvres du corps d'armée 1.

Des pneus crevés

MARTIGNY. - Hier matin, des automobilistes habitant la rue de La Moya eurent la désagréable surprise de constater que leurs voitures avaient des pneus crevés. Cet acte de vandalisme doit avoir été perpétré pendant la nuit, sans que personne ne se soit aperçu de rien.

La police de sûreté, avisée, a ouvert une enquête.



M. Paul Kuntschen en compagnie de son épouse.



M. Henchoz, colonel-brigadier, en compagnie de quelques journalistes invités au château de Villa.

CONGELATEURS

PREMIERE QUALITE - GARANTIES TOTALES
CHOIX ENORME ! PAR EXEMPLE:

55 Lit. 328.-

390 Lit. 738.-

240 Lit. 528.-

500 Lit. 858.-

* Bauknecht, Karting, Querop-Suisse, etc.

MAGRO
MENAGER

centre commercial
SION - Uvrier / 027 / 31 28 53
ROCHE près Villeneuve / 025 / 7 82 21

Soljenitsyne a-t-il été menacé par des agents étrangers ?

BERNE. - Suite au départ de Soljenitsyne pour les Etats-Unis au mois de septembre, le Conseil fédéral a indiqué mercredi que l'écrivain, conformément à son désir, avait obtenu un permis de séjour à Zurich. Il n'a toutefois pas sollicité l'asile comme réfugié et ne s'était pas prononcé sur la durée du séjour qu'il souhaitait faire en Suisse.

Le gouvernement répondait ainsi à une question ordinaire du conseiller national Mario Soldini (vigilant/Ge) qui évoquait la possibilité de menaces rédi-

gées en russe contre l'écrivain et qui auraient été liées à son départ, le Conseil fédéral ajoute en répondant au député genevois que la responsabilité de la sécurité de Soljenitsyne incombait aux autorités locales de police qui se sont efforcées de prendre toutes mesures utiles pour procurer à Soljenitsyne la tranquillité à laquelle il aspirait. Celui-ci a du reste exprimé plusieurs fois sa reconnaissance pour l'hospitalité qui lui a été accordée. Quant à de prétendues menaces d'agents étrangers, rien n'a pu être décelé.

Attaque à main armée dans une banque de Peseux

PESEUX. - La succursale de Peseux de la Banque Cantonale Neuchâteloise a été le théâtre mercredi après-midi vers 14 h. 30 d'une attaque à main armée. Deux individus masqués ont fait irruption dans la banque où se trouvaient trois employés. L'un d'eux a enjambé la banquette tandis que l'autre tenait en respect le personnel. Le premier individu a vidé le contenu du coffre qui contenait une somme d'environ 70 000

francs. Ils ont réussi à s'enfuir au volant d'une voiture de couleur rouge ou rouille de marque Fiat ou Alfa Romeo immatriculée dans le canton de Vaud. L'un des malfaiteurs semblait âgé de 25 à 30 ans. Il est svelte et mesure 185 cm au minimum. Ses cheveux sont foncés. Il était vêtu d'un manteau loden vert et portait un pistolet foncé de gros calibre. Il n'y a pas de détails sur le second agresseur.

Budget 1977: le Conseil fédéral ne désire pas économiser davantage

BERNE. - Le Conseil fédéral a tenu hier une séance typique de période d'avant-session, s'occupant notamment de nombreuses affaires parlementaires de routine. Il a par ailleurs adopté trois messages, soit un sur la compétence en matière d'assistance des personnes dans le besoin et deux concernant des conventions internationales dans le domaine de la sécurité sociale. En outre, la liste des objets discutés par le gouvernement comprenait encore une nouvelle fois le budget 1977 de la Confédération ainsi qu'une première discussion sur la révision partielle de la loi sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Assistance aux personnes dans le besoin

Dans un premier message, le Conseil fédéral propose au Parlement de régler par une nouvelle loi la compétence en matière d'assistance des personnes dans le besoin. Le projet de loi règle exclusivement les normes de compétences intercantionales et non l'assistance au sens matériel. Il est prévu que le canton d'origine rembourse entièrement au canton de domicile les frais d'assistance lorsque la durée du domicile de l'assuré est inférieure à deux ans, qu'il les rembourse pour moitié lorsque la durée est de deux à quinze ans et qu'enfin il ne rembourse plus rien au-delà de cette limite. Il est prévu en outre qu'en cas d'urgence les frais d'assistance incombent au canton de séjour, un recours pouvant être exercé contre le canton de domicile ou, à défaut, contre le canton d'origine.

Sécurité sociale

Par un deuxième message, le gouvernement demande aux Chambres d'approuver trois accords internationaux dans le domaine de la sécurité sociale. Il s'agit de deux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Code européen de sécurité sociale. La première convention et le Code européen fixent la norme minimum de la sécurité sociale, tandis que la seconde convention arrête les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants. C'est en particulier grâce à la 8^e révision de l'AVS

et à l'augmentation des rentes AVS/AI au 1^{er} janvier de l'an passé que ces textes peuvent être adoptés par la Suisse. Pour ce qui est de la première convention, la Suisse ne peut pourtant l'accepter que pour cinq catégories de prestations: à savoir la vieillesse, l'invalidité, les survivants, les accidents du travail et les maladies professionnelles, les allocations familiales.

Energie atomique

Comme l'a indiqué le vice-président Buser lors de la traditionnelle séance d'information qui suit la séance du Conseil fédéral, le gouvernement a procédé à une première discussion au sujet de la révision partielle de la loi de 1959 sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et la protection contre les radiations. Il existe déjà un avant-propos qui doit être soumis en procédure de consultation. Parmi les principales innovations, on retiendra la procédure d'autorisation passant par les Chambres fédérales et la preuve obligatoire d'un besoin pour pouvoir construire une centrale nucléaire. Dans ce domaine, il se pose d'ailleurs des questions juridiques et d'approvisionnement qui seront encore discutées lors de la prochaine séance du Conseil fédéral.

Budget: pas de nouvelles économies

D'autre part, le budget 1977 de la Confédération a été une fois de plus discuté. Le gouvernement avait en effet à examiner les

Grand Conseil fribourgeois, après vérifications... LE P.A.I. CONSERVE SES NEUF SIEGES

FRIBOURG. - Une modification doit être apportée aux résultats que nous avons publiés hier, quant à la répartition des mandats entre les différents partis, pour le Grand Conseil. En effet, et après vérification, le PAI/UDC (parti agrarien indépendant / Union démocratique du centre) conserve ses deux sièges en Sarine-Campagne (9 au total) et il n'y a donc pas de gain du PDC dans cette circonscription.

Ainsi seul le parti radical enregistre un gain d'un siège au détriment du PDC.

La répartition définitive est donc la suivante:

PDC	57 (-)
Parti radical	31 (+ 1)
Parti socialiste	29 (-)
PAI/UDC	9 (-)
PICS	4 (- 1)

Le PICS ne jouira donc plus du statut de groupe, accordé aux représentations de 5 députés ou plus. C'est une lourde défaite, puisque ce groupuscule ne pourra pas exiger formellement une place dans toutes les commissions parlementaires.

Il est clair qu'il faudrait connaître les chiffres exacts des listes de parti de tout le canton pour savoir de manière plus précise comment la situation a évolué dans l'ensemble, en faveur ou au détriment des partis. Toutes les autres comparaisons ont un certain côté approximatif, les calculs au système proportionnel, dans les huit circonscriptions, ne pouvant pas donner une image exacte quant à la force numérique des partis, sur le plan cantonal.

Quoi qu'il en soit, les radicaux reprennent leur rang de deuxième groupe du canton. Le bon score de leurs deux candidats au Conseil d'Etat, où ils infligent une défaite très nette au parti socialiste, le confirme également. Et il y a vraiment correspondance

entre les résultats de l'élection de l'Exécutif et de celle du Parlement.

La position du PDC n'est nullement diminuée, même si ce parti n'a pas gagné de siège au Grand Conseil. Sans la défaite des chrétiens sociaux de la Singine, (à ne pas confondre avec le PICS), le PDC aurait d'ailleurs gagné deux sièges dans l'ensemble. Si les socialistes couchent sur leurs positions en ce qui concerne le Grand Conseil, les résultats du Conseil d'Etat marquent tout de même une stagnation de ce parti, pour ne pas dire un recul.

C'est donc, incontestablement, à un renforcement des positions du centre droit qu'ont abouti ces élections. Il est probable que cette évolution pourrait être mieux prouvée, par la production des suffrages obtenus par chaque parti, dans l'ensemble du canton.

Conseil d'Etat

LE SECOND TOUR SE DESSINE

Le parti radical fribourgeois a annoncé hier soir qu'il présentera en principe ses deux candidats pour le second tour, mais la position définitive ne sera arrêtée que demain soir vendredi. Le grand comité du parti estime qu'il appartient au peuple de choisir les hommes qui composeront le gouvernement. Il est pratiquement certain que MM. Masset et Baechler seront encore en lice le 5 décembre.

Le comité central du PDC s'est également réuni hier soir. Aucun commu-

niqué n'a été publié, mais là aussi, on ne peut pas penser que des désistements et remplacements de candidats puissent intervenir.

Les socialistes, quant à eux, sous la conduite de leur « président-stratège » Félicien Morel, exercent la guerre des nerfs. Mais on sait parfaitement à Fribourg que M. Jean Riesen n'acceptera jamais de se laisser pousser dans les oubliettes, à l'avantage d'un candidat plus fringant.

G. Z.

Les 130 élus au Grand Conseil

Fribourg-Ville

PDC, 11 élus (-): MM. Jean-François Bourgknecht, 4263 voix; Claude Schorderet, 4374; José Ackermann, 3958; Michel Colliard, 3801; Henri Kaech, 3788; Jean-Pierre Dorthe, 3779; Edouard Gremaud, 3708; Georges Felder, 3686; Anton Cottier, 3638; Pierre Barras, 3601; M^{me} Marie-Françoise Torche, 3551.

Parti libéral-radical, 6 élus (+ 1): MM. Lucien Nussbaum, 3025; Ferdinand Mastet, 2947; Jean-Claude Bardy, 2704; Gérard Ducarroz, 2113; Marc Waeber, 2066; M^{me} Marie-Jeanne Dubas, 1946.

Parti socialiste, 9 élus (-): MM. Georges Friedly, 4008; Gaston Sauterel, 3566; Gérard Ayer, 3548; M^{me} Claire Nordmann, 3493; André Bourquard, 3340; Francis Jenny, 3307; M^{me} Denise Devaud, 3260; Irène Baeriswyl, 3154; M. Raymond Kolly, 3145.

Parti indépendant chrétien social (PICS), 3 élus (- 1): MM. Noël Ruffieux, 1979; Séverin Andrey, 1708; M^{me} Madeleine Duc-Jordan, 1680.

Sarine-Campagne

Parti radical, 3 élus (-): MM. Pierre Yerly, 1952; Hans Gutknecht, 1554; Roland Kolly, 1438.

PDC, 9 élus (-): M. Noël Berger, 3904; M^{me} Elisabeth Deléglise, 3879; MM. Germain Bouveret, 3825; Georges Gillon, 3655; Ernest Scheuner, 3606; Gilbert Vial, 3604; Paul Schneuwly, 3597.

Parti socialiste, 6 élus (-): MM. Jacques Curty, 2758; Roger Kuhn, 2711; Paul Macherel, 2655; M^{me} Gertrude Aebischer, 2609; MM. Roger Biemann, 2541; Michel Schneuwly, 2466.

PAI/UDC, 2 élus (-): MM. Joseph Cotting, 988; Théophile Eltschinger, 971.

Singine

PDC et chrétiens sociaux, 14 élus (- 2), perte subie par les chrétiens sociaux: MM. Peter Burri, 3354; Oswald Zosso, 2971; Franz Boschung, 2868; Joseph Zbinden, 2746; Gallus Hungerbühler, 2736; Peter Vonlanthen, 2715; Norbert Schouwey, 2656; Léo Delaquis, 2633; Marcel Aebischer, 2964; Georges Ackermann, 2881; Johann Mulhauser, 2838; Othmar Schmutz, 2787; Peter Siffert, 2767; Félix Burdel, 2597.

Gruyère

PDC, 9 élus (+ 1): MM. Gérald Gröbmaud, 4916; Placide Meyer, 4758; Augustin Gurtner, 4636; M^{me} Marie-Thérèse Bochud, 4627; MM. Roger Pasquier, 4541; Jean-Pierre Repond, 4338; Henri Steinauer, 4330; Jean Savary, 4305; Jean Philipona, 4208.

Parti socialiste, 4 élus (-): MM. André Gremion, 2366; Jean-Pierre Buhler, 2347; Marcel Chassot, 2224; Jean-Bernard Tissot, 2140.

Parti libéral-radical, 7 élus (- 1): MM. Alfred Moura, 4379; Bernard Muller, 4224; Albert Etienne, 4046; Désiré Ropraz, 3885; Arthur Kolly, 3839; Auguste Barras, 3781; Louis Magnin, 3652.

Paysans, indépendants et ouvriers: aucun siège.

Lac

PDC, 4 élus (-): MM. Franz Auderset, 1538; Hugo Burgy, 1439; Hanni Schwab, 1306; Michel Paul, 1199.

Parti radical démocratique, 6 élus (-): MM. Hans Baechler, 2753; Fritz Etter, 2362; Jean-Bernard Maeder, 2267; M^{me} Judith Friolet, 2243; MM. Albert Engel, 2166; Werner Haenni, 2154.

Parti socialiste, 3 élus (-): MM. Paul Werthmüller, 1465; Martial Pittet, 1354; Robert Pantillon, 1266.

PAI/UDC, 2 élus (-): MM. Ernest Herren, 949; Anton Mischeler, 869.

Glâne

PDC, 5 élus (+ 1): MM. Fernand Pittet, 2346; Alexis Gobet, 2315; Léon Oberson, 2252; M^{me} Anne-Marie Prélaz, 2144; M. Michel Coquoz, 1977.

Parti socialiste, 1 élu (- 1): M. André Ecoffey, 982.

Parti radical démocratique, 2 élus (-): M. Henri Baillif, 1199; M^{me} Sylvia Lang, 1016.

PAI/UDC, 2 élus (-): M. Arthur Jaquier, 1086; M^{me} Evelyn Pittet, 755.

Broye

Parti socialiste, 2 élus (-): MM. Gabriel Meylan, 998; Raoul Vorlet, 982.

PDC, 4 élus (-): MM. Charles Pilloud, 2781; François Torche, 2736; Gérard Collaud, 2290; Jean Baechler, 2272.

PAI/UDC, 1 élu (-): M. Jules Losey, 945.

PICS, 1 élu (-): M. Albert Guinnard, 970.

Veveyse

PDC, 2 élus (-): MM. Ernest Granjean, 1119; Robert Pilloud, 949.

Parti libéral-radical, 1 élu (-): M. Emile Pasquier, 602.

Parti socialiste, 1 élu (-): M. Henri Liadat, 765.

PAI/UDC, 2 élus (-): MM. Maurice Colliard, 889; Denis Villard, 761.

propositions des sections de la commission des finances du Conseil national qui veulent en tout économiser encore 85 millions. Pourtant, selon le vice-chancelier Buser, le Conseil fédéral désire s'en tenir au budget présenté récemment et au message complémentaire qui l'accompagnait. Par ailleurs, il faut encore signaler que le gouvernement a tenu une séance relativement courte pour ne pas faillir à la tradition qui veut que les conseillers fédéraux actuels prennent annuellement un repas en commun avec leurs prédécesseurs.

Régie des alcools

En outre, le Conseil fédéral a encore décidé d'augmenter les prix de vente de la Régie des alcools pour l'alcool destiné à la fabrication de produits pharmaceutiques et de cosmétiques, ainsi qu'à des fins industrielles et techniques, avec entrée en vigueur au 1^{er} décembre prochain.

Votations fédérales

Le Conseil fédéral a d'autre part partiellement décidé, hier, du calendrier des votations fédérales pour la première moitié de l'an prochain. Il a définitivement fixé au 13 mars 1977 le scrutin sur les 4^e et 5^e initiatives concernant l'emprise étrangère. La nouvelle réglementation (initiative et contre-projet) sur le référendum en matière de traités internationaux doit également être soumise au peuple le même jour, à condition que les divergences entre les Chambres puissent être éliminées au cours de la prochaine session de décembre. C'est aussi au seul cas où le paquet fiscal sera réglé au cours de la session qui va prochainement s'ouvrir que cet objet sera soumis au souverain, mais cette fois-ci le 12 juin prochain.

Bevaix: Une usine ferme ses portes

BEVAIX. - Mercredi matin, le travail n'a pas repris à la fabrique de machines et d'appareils pour l'horlogerie à Bevaix. En effet, lundi soir, le patron de l'entreprise a annoncé à 38 personnes occupées qu'il déposait le bilan de l'entreprise et qu'il n'était plus en mesure de verser le dernier mois de salaire. Cette entreprise qui comptait 70 personnes en 1972 a vu ses difficultés s'accroître et il y aurait actuellement un trou de l'ordre de 2,5 millions de francs. Le syndicat FTMH a été saisi de l'affaire.

Procès militaire à Locarno Deux jeunes gens acquittés

LOCARNO. - Le tribunal de division 9 b, réuni mercredi à Locarno, a acquitté deux jeunes gens qui étaient accusés de refus de servir. Le tribunal a jugé que les deux accusés n'avaient pas reçu, au moment de leur visite de recrutement, des informations correctes concernant le service militaire. Ils s'étaient déclarés non violents, tout en étant d'accord d'effectuer leur service militaire dans une unité sanitaire sans arme. Or, à leur entrée à l'école de recrues, on leur avait remis un pistolet, à la suite de quoi ils avaient quitté la caserne. Au moment de leur incorporation, les deux jeunes gens n'avaient pas expliqué leur désir et le tribunal a jugé que c'était dû au fait qu'on ne les

avait pas informés, lors du recrutement, de la possibilité d'effectuer le service militaire sans porter d'arme.

Après Emmen Les poux au Tessin

LUGANO. - Les poux ont envahi quelques écoles du Tessin, notamment dans les districts de Locarno et de Lugano. De l'avis du médecin cantonal, la situation est contrôlée grâce à l'intervention de médecins-délégués régionaux. Ceux-ci ont pris des mesures de désinfection à l'égard des enfants atteints et ont demandé aux parents de les garder chez eux jusqu'à la fin du traitement.

Amman: des terroristes palestiniens investissent l'hôtel « Intercontinental »

7 morts, dont 3 membres du commando

AMMAN (ATS/Reuter/AFP). - Quatre hommes armés, dont un Japonais, se sont emparés hier à 8 h. 50 HEC de 150 otages à l'hôtel Intercontinental d'Amman. Un des assaillants a été tué par les forces jordaniennes, tandis qu'un deuxième, grièvement blessé, a été hospitalisé. Un autre membre du commando a tué l'un de ses complices avant de se suicider. En outre, deux employés de l'hôtel et deux soldats jordaniens ont été tués. C'est ce qu'a annoncé hier soir Radio-Amman dans un communiqué.

Le communiqué précise également qu'il n'y a aucune victime parmi les clients de l'hôtel et que l'opération a pris fin à 13 heures HEC. Un autre communiqué officiel publié hier soir à Amman indique que le commando appartenait à l'organisation pro-palestinienne « Juin Noir » et que son chef se nommerait Abou Mahdi.

Après avoir pénétré dans l'hôtel, les quatre hommes ont immédiatement ouvert leurs valises pour en sortir des mitraillettes et ont

ordonné aux personnes présentes dans le hall de lever les mains en tirant des rafales en l'air.

Immédiatement après les coups de feu, les forces de sécurité, aidées d'unités de choc, ont cerné l'hôtel, rendez-vous habituel du monde politique et des affaires à Amman, tandis que des hélicoptères faisaient leur apparition au-dessus de l'immeuble.

Après avoir fait évacuer de l'hôtel dans les minutes qui suivirent 150 personnes envi-

ron, les forces de sécurité jordaniennes ont dévié la circulation pour isoler ce quartier résidentiel d'ambassades et de villas.

Quelques minutes ont suffi aux forces de sécurité pour investir les couloirs et les trois premiers des huit étages de l'Intercontinental, tandis que le commando se réfugiait avec ses otages aux quatrième et cinquième et tirait à l'extérieur trois obus qui ont endommagé des véhicules en stationnement.

A un moment donné des responsables de la Croix-Rouge ont tenté de négocier avec les hommes du commando, mais sans succès, ceux-ci étant hors d'atteinte, absorbés par leur bataille rangée contre les forces de sécurité.

A 13 heures HEC, un colonel de l'armée jordanienne annonçait que les forces de sécurité avaient repris le contrôle de l'Intercontinental. Tous les otages étaient libérés, indemnes, par les forces de sécurité.

Un porte-parole gouvernemental jordanienn a déclaré hier soir que le commando du mouvement pro-palestinien « Juin Noir » avait un message, dans lequel il était demandé au roi Hussein et à son gouvernement de dénoncer les résolutions sur le Liban adoptées lors des sommets de Ryad et du Caire le mois dernier.

Ce que l'Est doit à l'Ouest

GENÈVE (ATS/AFP). - Le déficit commercial de l'Europe de l'Est (URSS comprise) avec les pays occidentaux a atteint 3,554 milliards de dollars pour les cinq premiers mois de 1976, et l'endettement de l'Europe de l'Est ira s'accroissant au cours des prochaines années, indique une étude de la commission économique de l'ONU pour l'Europe, publiée mardi à Genève.

Pour l'ensemble de l'année 1975, précise l'étude, le déficit commercial de l'Europe de l'Est s'est élevé à 9,169 milliards de dollars contre 2,262 milliards en 1974.

URSS - Yougoslavie : mais pourquoi se détestent-ils ?

BELGRADE (ATS/AFP). - La Yougoslavie et l'URSS réaffirment « le strict respect des principes de souveraineté, d'indépendance, d'égalité et de non ingérence », dans un communiqué commun publié hier à l'issue de la visite de trois jours faite à Belgrade par M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS.

Les deux pays considèrent que « le respect de l'autonomie et la liberté de choix » quant aux voies de développement socialiste, assorties d'une « coopération interna-

tionaliste volontaire », constituent « une base solide et durable pour l'affermissement des rapports d'amitié » entre eux et leurs partis, déclare le document.

Exprimant leur satisfaction devant « le développement réussi de leur coopération économique égalitaire et mutuellement avantageuse », la Yougoslavie et l'URSS se prononcent pour son extension par « un recours plus vaste à des formes modernes de division internationale du travail et un développement de la coproduction à long terme ».

Explosion nucléaire accidentelle en URSS

STOCKHOLM (ATS/AFP). - Une secousse tellurique enregistrée le 25 octobre dernier par les sismographes suédois, finlandais et danois, et dont l'épicentre avait été situé sur

la côte estonienne, aurait été une explosion nucléaire accidentelle, affirme le quotidien suédois *Expressen* à Stockholm.

Le journaliste Alex Militis précise dans ce quotidien que l'épicentre de la secousse, qui avait une magnitude de 4,5 sur l'échelle de Richter, a été situé entre l'île d'Osmussaar et la base militaire soviétique de Paldiski au nord-est de l'Estonie.

Selon M. Militis, qui ne veut pas révéler ses sources, des experts militaires finlandais auraient enregistré des radiations dans les eaux territoriales finlandaises non loin de l'île d'Osmussaar. Une sensible augmentation de la radioactivité aurait été enregistrée ensuite par des garde-côtes finlandais.

M. Militis a par ailleurs ajouté que, selon des informations dont il ne voulait pas révéler les sources, le quotidien de langue russe *Sovietskaïa Estonia* de Tallin a publié les 27, 28 et 29 octobre six fois plus de faire-part de décès que d'habitude. M. Militis a estimé que cette secousse aurait fait plus d'une quarantaine de morts.

Le quotidien suédois révèle également que quelques instants après la « secousse tellurique », les services suédois d'écoutes côtières de la Baltique avaient enregistré une augmentation des émissions de radio maritimes soviétiques.

Gare aux révisionnistes !

BONN (ATS/AFP). - Le chanteur-compositeur contestataire est-allemand Wolf Biermann a qualifié « d'inacceptable », mardi soir, la décision prise mardi par les autorités est-allemandes de le déchoir de sa nationalité, « en raison de son attitude hostile envers la RDA ».

Dans une brève déclaration faite dans la nuit à Cologne, où il est l'hôte du journaliste de gauche Guenter Wallraff, l'artiste a ajouté qu'il tiendrait bientôt une conférence de presse pour faire connaître ses projets.

De son côté l'écrivain ouest-allemand Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, a qualifié la décision est-allemande de « sottise politique ».

Tous les partis politiques représentés au Bundestag ont pour leur part critiqué vivement la décision des autorités de la RDA.

Pour le porte-parole du parti social-démocrate (SPD), M. Lothar Schwartz, la mesure prise contre Biermann révèle « le dilemme devant lequel se trouve une société qui ne peut contrôler un esprit contestataire qu'en recourant à l'autorité de l'Etat ».

Le porte-parole du groupe parlementaire démocrate chrétien, Manfred Abe-

lein, a estimé de son côté que ces mesures sont « l'expression de l'étroitesse d'esprit doctrinale du parti communiste de la RDA ».

M. Joseph Gerwald, porte-parole du parti libéral (FDP), a souligné que la décision des autorités est-allemandes porte atteinte aux principes de l'humanité et des droits de l'homme, et révèle la faiblesse et l'insécurité du régime.

UN LAPON VICTIME D'UN OVNI!

STOCKHOLM (ATS/AFP). - Un Lapon finlandais affirme avoir été victime d'un OVNI aperçu depuis plus d'une semaine en différents endroits de la Laponie finlandaise et suédoise.

Le journal *Haparanda-Bladet*, qui a rapporté hier cette information, précise que ce Lapon, Eero Lammi, 19 ans, habitant à Uleaborg, en Finlande, porte encore sur la poitrine des traces rougeâtres que lui a faites un « rayon lumineux » provenant de deux sphères étincelantes qui se déplaçaient au ras du sol. Lammi, mû par la curiosité, s'était approché des engins lorsqu'il a été frappé par le mystérieux rayon et projeté au sol. Ce phénomène a été observé par plusieurs de ses camarades qui, moins téméraires que lui, s'étaient prudemment tenus à distance.

Un autre journal, le *Norrbottns-Kuriren*, rapporte que cinq jeunes gens de Kalix, en Suède, ont observé lundi soir le même phénomène. Le journal a envoyé sur place un reporter photographe et les clichés pris par celui-ci montrent qu'à l'endroit où se trouvait l'OVNI, l'herbe gelée par l'hiver est aplatie sur une surface circulaire de cinq mètres de diamètre. Au centre,

l'herbe est totalement calcinée, tandis que sur le pourtour on aperçoit les traces de huit petits cercles.

L'armée suédoise, précisent les journaux, a procédé à une enquête, mais se refuse à toute déclaration.

Milan : chasse à l'homme Deux morts

MILAN (ATS/Reuter). - Un policier et un prisonnier en fuite ont été tués au cours d'une fusillade qui a eu lieu hier vers midi sur une place de Milan, entre une voiture de police et un véhicule ayant à son bord quatre prisonniers en fuite. Un autre fugitif a été grièvement blessé.

Quatre hommes poursuivis par une voiture de police ont sauté de leur véhicule en arrivant sur la place, et ont commencé à tirer. Les deux bandits indemnes se sont emparés d'un enfant qui leur a servi de bouclier pour monter dans une autre voiture, laissant l'enfant sur place.

Selon la police, il semble que les hommes ont récemment participé à une évasion collective de la prison de Florence.

GB : le gouvernement trahi par les siens

LONDRES (Reuter/ATS). - Vingt mille syndicalistes et militants du parti travailliste ont défilé de Hyde Park au Parlement de Westminster, hier, pour demander au gouvernement de ne pas procéder à de nouvelles coupes sombres dans les dépenses publiques.

Des représentants du Fonds monétaire international enquêtent actuellement sur l'état de l'économie de la Grande-Bretagne qui réclame un crédit stand-by de 3,9 milliards de dollars pour stabiliser le cours de la livre sterling.

Le FMI insisterait pour que Londres réduise le déficit de sa balance des paiements et le gouvernement ne peut y parvenir qu'en réduisant les dépenses publiques et en augmentant la taxation indirecte.

La manifestation jouit du soutien de treize syndicats et du comité exécutif du parti travailliste. Les membres du gouvernement

ont d'ailleurs très mal pris l'appui fourni par l'Exécutif aux manifestants.

ENCORE UN CAMOUFLET

LONDRES (ATS/AFP). - La Chambre des lords a infligé mardi soir un nouveau camouflet au gouvernement de M. Callaghan en réitérant, par 144 voix à 51, sa volonté

de voir incorporer son amendement excluant la nationalisation de 12 petits chantiers de réparation navale du projet de loi sur la nationalisation des constructions aéronautiques et navales.

Cet amendement de la Chambre haute - à majorité conservatrice - avait été rejeté la semaine dernière par la Chambre des Communes.

Dioxine à Milan !

MILAN (ATS/AFP). - Des traces de dioxine, la substance nocive qui s'était échappée le 10 juillet dernier de l'usine « Icmesa » à Seveso, nécessitant l'évacuation de cette région, ont été relevées à Milan.

La dioxine, cinq fois inférieure en teneur aux normes fixées par les autorités pour la sécurité de la population, a été découverte dans cinq rues après des prélèvements effectués dans de la boue apportée à Milan par les inondations qui avaient eu lieu dans le nord de l'Italie au mois d'octobre.

Si les Québécois le veulent

MONTREAL (ATS/AFP). - M. René Levesque, chef du parti québécois (indépendantiste) et nouveau premier ministre du Québec, a réaffirmé, hier à Montréal, qu'il devra obtenir « l'accord clair » du peuple québécois avant d'instaurer l'indépendance politique de la province.

Tenant sa première conférence de presse après la victoire de son parti aux élections législatives de lundi, M. René Levesque a

également remercié les milieux d'affaires et économiques pour leurs réactions de « bon sens », car au fond, a-t-il dit, « ils ne peuvent pas partir avec les ressources minières du Québec sous le bras ». M. Levesque a souligné que son parti entendait, à l'intérieur des structures actuelles du pays, avoir de « bonnes relations avec tous les amis canadiens ». « Les changements, a-t-il dit, doivent se faire sans improvisation et dans la concertation ».

Tchécoslovaquie : ils secouent le joug

PRAGUE (ATS/Reuter). - Les libéraux tchécoslovaques ont intensifié leur campagne en faveur de la libération des dissidents emprisonnés. Les correspondants occidentaux dans la capitale tchécoslovaque ont en effet reçu hier deux nouvelles lettres réclamant la libération de Jiri Mueller, le leader étudiant du « Printemps de Prague », et de Milan Huebl, ancien membre du comité central du parti.

Les deux hommes ont été condamnés en 1972 à plusieurs années de prison pour avoir prôné le boycottage des élections de 1971, marquant le retour complet à la

« normalisation », commencée par l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie en 1968.

La première lettre, signée par 37 dissidents, pour la plupart des intellectuels et des anciens politiciens, a été adressée au comité central du parti communiste français et au comité des mathématiciens pour les remercier d'avoir participé au meeting de la mutualité en faveur de la libération de Jiri Mueller et de Milan Huebl. La lettre rappelle que Jiri Mueller a été condamné à cinq ans et demi de prison pour ses seules activités d'opposition et qu'il ne s'agit par conséquent pas d'un « terroriste » comme l'a qualifié le mois dernier le journal *Rude Pravo*.

L'autre lettre, reçue également hier par les correspondants occidentaux, porte les signatures de 57 écrivains, journalistes et anciens politiciens et réclame la libération de Milan Huebl, ainsi que la fin des mesures de discrimination dont ses enfants font l'objet. Ceux-ci, âgés de 21 et 17 ans, ne sont pas autorisés à poursuivre des études supérieures, malgré les diplômes qu'ils possèdent. La lettre précise enfin que Milan Huebl, condamné à six ans et demi de prison, a entamé une grève de la faim le 1^{er} novembre, toute autre forme de protestation ayant échoué, mais qu'il a dû l'interrompre six jours plus tard pour des raisons de santé.

OBSEQUES DE JEAN GABIN Ses cendres jetées à la mer

PARIS (ATS/Reuter). - Trois mille personnes environ ont assisté, hier, au cimetière du Père-Lachaise, aux obsèques de Jean Gabin.

Avant la cérémonie de crémation, elles ont défilé devant le cercueil. Parmi elles se trouvaient de nombreux acteurs venus rendre un dernier hommage au disparu.

Lorsque le cercueil est arrivé au cimetière, venant de l'hôpital américain de Neuilly, où le grand acteur est décédé lundi à l'âge de 72 ans, la foule d'amis connus et inconnus se pressait autour et à

l'intérieur du cimetière. La femme du défunt, Christiane, son fils et ses deux filles, ainsi que ses proches parents, durent emprunter une entrée latérale pour parvenir jusqu'au crématoire. Alors que des photographes de presse se précipitaient vers eux pour les mitrailler de leurs appareils, M^{me} Gabin s'écria : « Vous faites un travail dégoûtant ».

Selon les dernières volontés de Jean Gabin, ses cendres seront dispersées en mer demain au large de Brest.



Un Callaghan en « suspense »